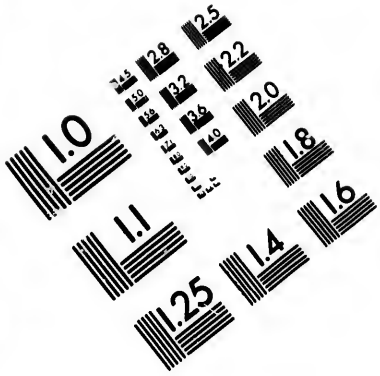

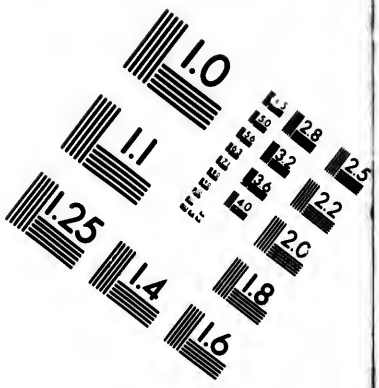

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

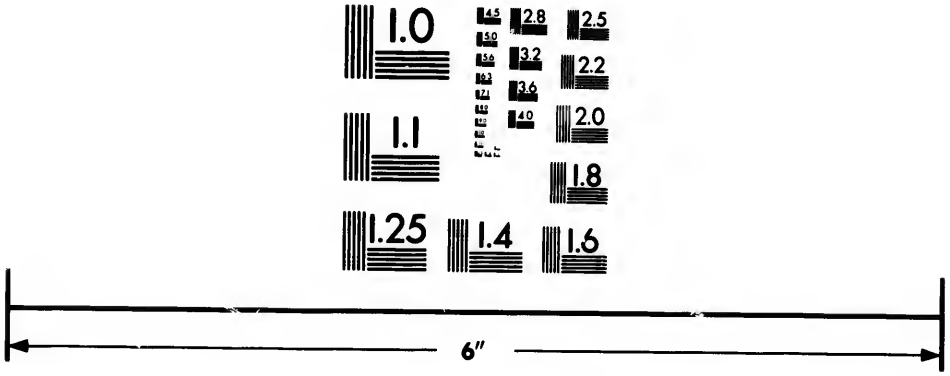

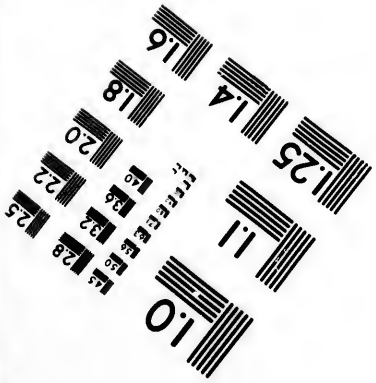

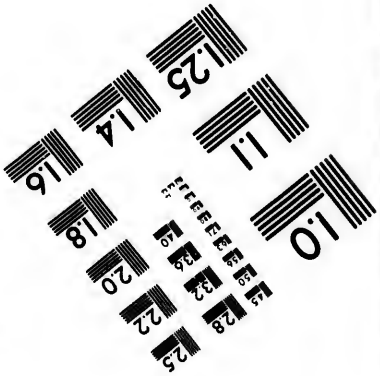

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☒ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☒ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

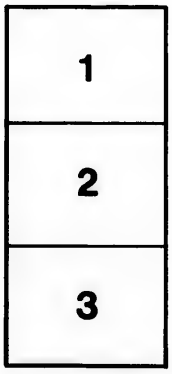

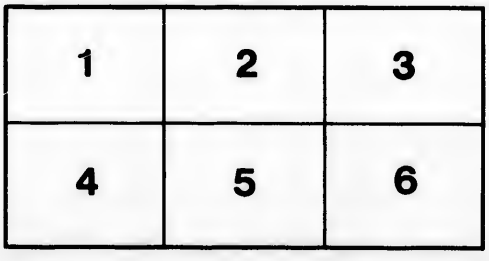

32X

2

F12

CINQ ANNÉES

DE

SÉJOUR AU CANADA.

TOME TROISIÈME ET ATLAS.

IMPRIMERIE DE HUZARD-COURCIER,
Rue du Jardinet, n° 12.

CINQ ANNÉES

DE

SÉJOUR AU CANADA,

PAR EDWARD ALLEN TALBOT.

TRADUIT DE L'ANGLAIS, PAR M***,

SUIVIES D'UN EXTRAIT DU VOYAGE

DE M. J. M. DUNCAN

EN 1818 ET 1819.

TRADUIT DE L'ANGLAIS,

PAR M. EYRIÈS,

L'un des principaux rédacteurs des Annales des Voyages,

ET ACCOMPAGNÉES D'UN ATLAS GRAVÉ PAR AMBROISE TARDIEU.

TOME TROISIÈME ET ATLAS.

1204

PARIS,

BOULLAND ET COMPAGNIE, LIBRAIRES,

PALAIS ROYAL, GALERIE DE BOIS, N° 254.

1825.

RARE
FC
22
T312
v.3

EXTRAIT DU VOYAGE

DE

M. JEAN M. DUNCAN,

AU CANADA,

EN 1818 ET 1819.

Après avoir offert le récit d'un voyageur qui est allé au Canada pour s'y fixer, et qui, après cinq ans de séjour dans ce pays, a publié le récit de ses observations, nous avons pensé qu'il serait intéressant de présenter la relation d'un Écossais qui n'a, comme tant d'autres, traversé l'Océan et porté ses pas dans le Nouveau-Monde, que pour y faire des remarques sur l'aspect des contrées qu'il renferme, et sur le caractère et les mœurs des habitans. M. Talbot, dont on vient de lire le récit, a principalement décrit le Haut-Canada; M. Duncan, au contraire, a sur-

tout dépeint le Bas-Canada. Les deux voyageurs ont quelquefois vu les mêmes lieux ; il sera piquant de comparer la manière différente dont chacun les représente, et de noter les points sur lesquels ils se rapprochent.

M. Duncan, parti de Londres le 2 février 1818, débarqua le 31 mars à New-York; il alla d'abord à New-Haven, dans le Connecticut, puis à Princeton, dans le New-Jersey, ensuite à Philadelphie et à Baltimore. Washington, ville capitale de l'Union Américaine, Mount-Vernon, maison champètre où à demeuré Washington, et où repose la cendre de cet homme immortel, attirèrent successivement l'attention de M. Duncan.

Revenu par mer à New-York, le voyageur remonta sur un bateau à vapeur, le Hudson-River, jusque dans l'enceinte d'Albany, ville qui est aujourd'hui la capitale de l'État de New-York. Il alla ensuite en voiture à Buffalo, petite ville située sur la rive méridionale du lac Erié, près du point où ses eaux en sortent par la rivière de Niagara; il vit la célèbre chute dont on a lu la description dans la relation de M. Talbot. Après avoir contemplé cet admirable spectacle,

il suivit les bords de la rivière jusqu'au fort George, qui est sur la rive Canadienne, vis-à-vis du fort Niagara, sur la rive Américaine. Le fort George est contigu à la ville de Niagara.

Cette petite ville, dit M. Duncan, est sur la rive Britannique de la rivière, à son entrée dans le lac Ontario. Les faiseurs de cartes et les voyageurs persistent à l'appeler Newark ; mais les habitans ne reconnaissent pas ce nom. La position est très avantageuse pour le commerce.

Cette ville a un palais de justice et une prison, qui sont compris dans le même bâtiment. La prison est au rez-de-chaussée. Les loges destinées aux criminels et aux débiteurs donnent et s'ouvrent sur le grand vestibule qui conduit à la salle d'audience. Les cloisons et les portes sont en fortes pièces de chêne, jointes ensemble par des crampons en fer : les portes ont à peu près neuf pouces d'épaisseur. Les débiteurs ont quelquefois une petite fenêtre qui reçoit le jour du dehors; les criminels n'ont qu'une petite ouverture semi-circulaire à leur porte. Les débiteurs ont des cheminées, les criminels ont simplement la vue d'un poële qui est au milieu du vestibule,

et d'où la chaleur ne peut atteindre à leurs tristes cellules. Ce doit être un terrible tourment de passer un hiver dans une telle demeure, au Canada! Quelle différence de cette prison avec celles des États-Unis!

La *Frontenac*, grand navire à trois mats, fait la navigation du lac Ontario; mais son départ n'ayant pas lieu à une époque qui convient à mes arrangemens, je m'embarquai au mois d'octobre 1819 sur une goëlette qui me transporta sur le rivage de l'Ontario à York, ville capitale du Haut-Canada, éloignée de 38 milles de Niagara, et ensuite à Kingston, qui est 120 milles plus loin. Quoique ce soit un lac d'eau douce, sa navigation exige presque les mêmes précautions que celle de l'Océan. Le timonier dirige sa marche d'après la boussole, et dans les bâtimens du roi, on jette régulièrement la ligne de loch pour mesurer la distance parcourue. Quoique j'aie eu le bonheur de n'éprouver aucune de ces tempêtes violentes et subites auxquelles l'Ontario est sujet, toutefois la houle y fut très forte, et je fus pris du mal de mer aussi complétement que sur l'Atlantique. Pendant plus de vingt heures, nous perdîmes la terre

de vue, et pourtant nous filions sept nœuds.

J'avais l'intention de passer un ou deux jours à York, mais cette ville était tellement remplie de gens attachés au service des deux compagnies qui font la traite des pelleteries dans les régions désertes à l'ouest du Canada, que je ne pus trouver à me loger. Probablement je n'y perdis pas beaucoup ; car dans une promenade d'une heure, je crois que je vis tout ce qu'il y a dans la ville, à l'exception du logement de la garnison. York ne consiste qu'en une seule rue parallèle au lac, et trois autres qui ne sont que commencées, et coupent celle-là à angles droits. Je n'aperçus qu'une église qui avait été en très mauvais état ; des ouvriers étaient occupés à mettre des carreaux de vitre aux fenêtres. Le fort, qui est en bois peint en blanc, a une apparence assez imposante du côté du lac. Le port serait bon s'il ne fallait pour le former qu'une baie bien abritée ; par malheur, l'entrée en est étroite et difficile, et, en temps de guerre, absolument sans défense.

Après avoir passé la nuit à l'ancre devant York, nous mîmes à la voile le lendemain matin, et le jour suivant à une heure nous entrâmes dans le port de Kingston.

La position de cette ville est très avantageuse, tant pour les affaires commerciales que pour les opérations de la guerre. Elle est située au point où l'Ontario se rétrécit, et où ses eaux commencent à former le fleuve Saint-Laurent. C'est le centre des communications du Haut et du Bas-Canada. Le port est profond, sûr et commode; la ville est bien fortifiée, elle se présente bien quand on en approche par eau. Elle s'étend sur un espace de trois quarts de mille le long d'une pointe de terre, à l'entrée resserrée d'une petite baie séparée d'une autre baie par une presqu'île. Un cap sur le rivage opposé, s'avance vis-à-vis de cette seconde baie.

Le port de la ville, situé en dedans de l'entrée de la grande baie, est ordinairement rempli de goëlettes et de bateaux de toutes dimensions. La péninsule intermédiaire est occupée par l'arsenal de la marine, où l'on voit sur le chantier la carcasse de deux vaisseaux de 74; et au-delà, des piles de canons, d'affûts et de boulets, avec une salle d'armes et différens bâtimens qui appartiennent au département de la marine. Dans le bassin qui est plus loin, se trouvent huit bâtimens de guerre désarmés, dont un vaisseau

de 102 canons, deux frégates de 50, et une de 36. Sur l'extrémité de la pointe, au-delà de ce bassin, s'élève un fort où flotte le pavillon britannique. Des batteries bordent le rivage devant l'arsenal et devant la ville, et contribuent à donner à ce lieu un aspect formidable.

Kingston est bâti, partie en pierre de couleur foncée, partie en bois. Les maisons de bois sont les plus nombreuses; cependant les autres sont assez fréquentes pour donner à cette ville un caractère absolument différent de celui de la plupart des villes des États-Unis. Les édifices publics sont l'Hôtel du gouvernement, le Palais de justice, l'église Épiscopale, l'église Romaine, la Halle, la Prison et l'Hôpital. L'auberge où je logeai était aussi propre, aussi commode, aussi bien tenue que celles de la Grande-Bretagne.

Ne trouvant dans la ville rien de bien intéressant, je passai dans un bac de l'autre côté du port, et j'arrivai à l'arsenal de la marine, où ma qualité d'Écossais me fit admettre sans difficulté. Un soldat fut chargé de me mener partout. Excepté cet arsenal et les fortifications que je n'eus pas le temps de visiter, Kingston n'a

rien qui puisse retenir long-temps un voyageur; toutefois l'activité et le mouvement qu'on y remarque, et qu'on n'a observés ni à York ni à Niagara, font qu'on se croit transporté dans un monde nouveau.

La saison était très avancée, la fin d'octobre approchait; je craignais que les gelées ne rendissent mon voyage difficile et désagréable. J'appris donc avec bien du plaisir que des bateaux se disposaient à descendre le fleuve; je m'empressai d'y retenir mon passage.

De Kingston à Prescott on compte 67 milles, et dans cet espace le Saint-Laurent est navigable pour des goëlettes et des sloops; mais entre Prescott et Montréal, éloignés l'un de l'autre de 130 milles, les nombreux rapides ne peuvent être franchis que par des bateaux.

Les grands bateaux du Saint-Laurent vont à la voile et à l'aviron dans une eau tranquille; mais, pour passer les rapides, les matelots sont obligés de faire incessamment usage de la gaffe. Ces marins sont ordinairement des Américains des États-Unis. J'avais déjà fait un voyage sur le Saint-Laurent, au mois de mai précédent. Le bateau dans lequel je m'embarquai avait

62 pieds de long, et 11 pieds 4 pouces de large; il ne tirait que 28 pouces d'eau, et portait 26 tonneaux (520 quintaux); il était chargé de 270 barils de farine, qui le faisaient enfoncer presque jusqu'au plat-bord : pour nous mettre à l'abri en passant les rapides, on cloua de chaque côté une couple de fortes planches, larges de près d'un pouce. Nous éprouvâmes par la suite que cette précaution était réellement nécessaire.

Les bateaux ordinaires sont des embarcations à fond plat, qui ont à peu près la moitié de la dimension des précédentes; elles vont en diminuant vers chacune de leurs extrémités, et sont si solidement construites, qu'elles peuvent supporter un choc très rude contre le fond du fleuve, sans que l'équipage ni les passagers courent le moindre risque. Ces bateaux ne tirent pas autant d'eau que les premiers; ils sont montés par des Canadiens connus sous le nom de *Voyageurs*, qui, dès leur tendre jeunesse, ont été exercés à manier la pagaie et la gaffe, et qui connaissent tous les rochers, les brisans et les passes de chaque rapide, depuis le long Sault jusqu'à Montréal. Un voyageur qui, en descendant le fleuve, a la faculté de choisir, doit préférer le

bateau ordinaire; il ne va pas si vite que par les grands bateaux, et par conséquent met quelquefois un jour de plus à faire le trajet; mais, à moins de circonstances extraordinaires, cette embarcation est plus sûre.

On doit prendre avec soi une petite provision de vivres, car l'usage est de ne débarquer que pour passer la nuit. Si le vent est contraire, on emploie quatre à cinq jours à parcourir la distance entre Kingston et Montréal. Pour remonter le Saint-Laurent, il faut encore plus de temps. On ne doit pas négliger, même en été, de se munir de manteaux et d'autres couvertures, parce que les rosées de la nuit sont très froides sur le fleuve.

Avec un vent favorable, nous partîmes de Kingston, entre dix ou onze heures du matin; tant qu'il souffla nous allâmes très vite; dans l'après-midi, nous fûmes surpris par le calme, dans le lac des Mille-Iles, et nos Canadiens furent obligés de recourir à l'aviron. Nous avions quatre rameurs, indépendamment du patron qui dirigeait la marche avec une petite pagaie. Ce lac offre une perspective extrêmement pittoresque; mais la suite continue des îles finit

par devenir ennuyeuse, d'autant plus qu'elles empêchent le vent de gonfler les voiles, et par conséquent retardent beaucoup la navigation.

J'avais supposé qu'il y avait un peu d'exagération dans le nom poétique de ce lac; mais les îles se succédaient en groupes si nombreux et si serrés, et nous mîmes si long-temps à nous en dégager, que je commençai à douter s'il n'y en avait pas deux mille au lieu de mille. On en voit de toutes les dimensions : quelques-unes ne sont que des rochers stériles, n'ayant qu'une surface d'un petit nombre de pieds carrés; d'autres, au contraire, ont deux à trois milles de long, et sont bien boisées.

Vers le soir il plut; mais cet inconvénient me fut moins désagréable que la compagnie de quelques-uns de mes compagnons de voyage; c'était un détachement de comédiens ambulans qui étaient restés quelque temps à Kingston, et qui retournaient dans le Bas-Canada. L'attrait de quelques bouteilles de rum agit si puissamment sur ces disciples de Thespis, qu'ils lui cédèrent; la liqueur fatale ne tarda pas à produire son effet, et ces gens nous étourdirent par leur babil intarissable. Sans la contrariété

qu'ils me causèrent, j'aurais pu supporter la pluie pendant une heure ou deux, pour écouter les chansons de nos matelots canadiens, qui, dans le calme de la nuit, produisaient un effet singulièrement agréable. Ils faisaient mouvoir leurs rames en mesure avec leur chant, et le bruit qu'elles rendaient en frappant l'eau, combiné avec le genre un peu sauvage de leurs cadences, imprimait un caractère romantique à notre voyage dans les ténèbres. Dans la plupart de ces chansons, deux bateliers entonnaient l'air, les deux autres chantaient une réponse, puis tous s'unissaient en chœur; leur musique aurait pu ne pas être approuvée par les hommes auxquels leur habileté, dans le chromatique et l'harmonie, ne permet de goûter que ce qui est conforme aux principes de la science; mon ignorance de ces règles me servit parfaitement, et me permit de jouir à mon gré de la mélodie de nos bateliers, qui, de même que celle de plusieurs de nos airs écossais, était plaintive et touchante.

Notre patron avait espéré aller jusqu'à Brockville, petite ville située à peu près à 35 milles au-dessous de Kingston; quant à nous, nous

éprouvions une certaine impatience de débarquer. La soirée était si obscure que nous ne pouvions distinguer qu'avec difficulté les contours ombragés des rives du fleuve : nous n'entendions d'autre son autour de nous que l'écho des voix des hommes de notre embarcation, ou le bruit des avirons qui frappaient l'eau. Nous glissions sur la surface du fleuve avec une conviction de sûreté qui n'avait d'autre origine que notre confiance dans nos bateliers.

Vers huit heures, une lumière brille sur le bord du fleuve : nous la saluons par des cris de joie, et nous décidons notre patron à gagner la rive où elle se montre, espérant y trouver un gîte. C'était une maison de fermier ; un feu de tronçons de bois de pin brûlait dans le vaste foyer; des tranches de pommes, pour les pâtés d'hiver, étaient suspendues en festons autour de la pièce pour sécher. Avec quel plaisir, mouillés par la pluie, et plongés dans l'obscurité, nous échangeons notre bateau contre cette cuisine! On nous fait l'accueil le plus cordial, et quoique les maîtres de la maison ne soient pas très accoutumés à recevoir des étrangers, ils nous ont bientôt préparé un bon souper. Des gril-

lades de bœuf, du jambon frit et des pommes de terre; ou bien, pour ceux qui le préfèrent, du thé et des tartines de beurre sont servis avec une promptitude et une propreté qui auraient fait honneur à une auberge en règle. Je n'ai pas besoin de dire que nous faisons un honneur infini au repas. L'instant de se retirer arrive, on nous cède tous les lits de la maison; mais quand je vois que je n'en puis avoir un qu'en le partageant avec quelqu'un, j'aime mieux me coucher sur le plancher, la tête appuyée sur ma malle.

Vers deux heures du matin, l'on nous réveille pour continuer notre voyage. Les bateliers, avant de partir, mangent une ample ration de soupe au pain bien épaisse et mêlée de viande; quant aux comédiens, ils avalent le rum à grand trait, par précaution contre le mauvais effet de la pluie sur leur voix.

Le vent avait changé pendant la nuit; il nous était absolument contraire, et soufflait avec une grande violence du Nord-Ouest. L'eau gelait sur les avirons, à mesure qu'ils s'élevaient au-dessus de sa surface. Jamais je n'appréciai mieux le bienfait d'une grosse redingote de voyage, et d'un

bonnet de fourrure. Nos bateliers étaient obligés de ramer sans relâche ; si leur vigueur ne fut pas toujours remarquable, au moins leur constance fut étonnante. Vers neuf heures du matin, nous atteignîmes Prescott, qui est à 67 milles de Kingston.

Prescott est à présent un pauvre village, quoique sa situation, au point où le fleuve cesse d'être navigable pour les goëlettes, puisse faire présumer qu'il finira par acquérir quelque importance. Tout près du village il y a une redoute en terre que l'on qualifie du nom pompeux de Fort Wellington : je demandai à y entrer, la sentinelle refusa de me laisser passer la porte.

Vis-à-vis de Prescott, sur la rive Américaine, on voit Ogdensburgh, petite ville très vivante. On y remarque cette activité qui caractérise toutes les villes des États-Unis récemment fondées ; le contraste de l'apathie et de la langueur de la rive gauche du fleuve avec le mouvement et les affaires de la rive opposée, ne peut que chagriner quelqu'un qui a les sentimens d'un véritable patriote. Le bateau sur lequel je partis d'Ogdensburgh, dans mon premier voyage, portait une cargaison de farine et de lard en plan-

che, qui, après avoir été enregistrée à la douane de Prescott, fut expédiée à Montréal où elle devait être vendue.

Dans ce premier voyage, mon départ de Prescott eut lieu à la fin de mai; c'était l'après-midi, le temps était très-chaud. Au-dessous du village, on rencontre plusieurs îles, plus ou moins boisées. Pendant la guerre, une de ces îles fut, dans une nuit, absolument rasée, afin d'empêcher les soldats américains de venir se mettre en embuscade dans les buissons, pour effectuer ensuite une descente à l'improviste. Lorsque je passai devant cette île, j'y aperçus la tente des commissaires anglais chargés de tracer la ligne de frontières entre le Canada et les États-Unis. Ceux de cette dernière puissance se tenaient, pendant la nuit, sur la rive droite du fleuve; la couleur blanche de ces deux camps pacifiques ajoutait beaucoup à l'effet pittoresque du paysage.

Peu de temps après que nous eûmes quitté cette île, nous fûmes retenus assez long-temps le long du fleuve, parce que le propriétaire de la farine voulut conclure un marché pour la vendre, et ne put en venir à bout. Ce ne fut

qu'à la nuit tombante que nous approchâmes du commencement du Long-Saut. On dit que la longueur de ce rapide, depuis le point où l'accélération de vitesse de courant devient sensible, jusqu'au fond du grand bouillon, est d'environ 8 milles. Toutefois, sur une étendue considérable de cet espace, l'eau est parfaitement unie, et par intervalles la pente du fleuve, et par conséquent sa rapidité, ne sont pas beaucoup plus fortes qu'au point supérieur. C'est donc, à proprement parler, une succession de rapides; je crois que plusieurs parties sont désignées par un nom particulier; l'ensemble est compris assez ordinairement sous la dénomination générale de Long-Saut.

J'observai, dans mon second voyage, que le passage de tous ces rapides nous prit exactement quarante minutes; la première fois il fut peut-être plus prompt.

Le soleil se couchait quand nous entrâmes dans le Long-Saut : le ciel était sans nuage, et le temps serein. Le vent qui, auparavant, nous avait favorisés, diminua graduellement; on amena la voile, et l'on eut recours aux rames; le bateau était tellement encombré de marchan-

dises, qu'il ne restait que l'espace nécessaire pour le mouvement de deux avirons ; deux hommes se placèrent à chacun, et leur force fut ainsi doublée.

En peu de temps nous atteignîmes une île qui partage le fleuve en deux bras ; nous prîmes celui de la droite. Les sapins gigantesques qui couvraient l'île jusqu'au bord de l'eau, jetaient une obscurité profonde sur le canal resserré.

L'après-midi avait été très chaude, et la surface de l'eau réfléchissait avec tant de force les rayons du soleil, que mon visage en fut complètement brûlé; mais la soirée amena un air si piquant, que je fus obligé d'avoir recours à ma redingote. Frappé de la rapidité effrayante de notre marche, je ne pus me défendre de la pensée que je serais plus en sûreté sans ce surcroît de vêtemens ; en effet, le nageur le plus habile ne pourrait guère espérer de se tirer d'un torrent si fougueux, et je ne me flattais pas beaucoup de sortir sain et sauf d'un pas où un talent supérieur à nager est absolument nécessaire : cependant quel est l'homme qui ne ferait pas un effort pour sauver sa vie, même dans les rapides du Saint-Laurent ?

Probablement la vélocité du fleuve était en ce moment égale à dix nœuds à l'heure, et pourtant sa surface était aussi unie qu'une glace. En y jetant les yeux, on aurait pu croire qu'on était tranquillement à l'ancre; mais si on les portait sur une des rives, les sapins semblaient fuir avec la rapidité de la pensée. Un moraliste pourrait prendre le rapide du Long-Saut comme un emblème parfait des plaisirs de ce monde.

A l'extrémité de l'île les deux bras se réunissent; la forte commotion avec laquelle cette jonction s'effectue, occasionne le grand bouillon. Les torrens fougueux se poussent l'un contre l'autre avec violence, soulevant leurs vagues mugissantes qui se brisent en écumant, et en s'éloignant forment de nombreux tourbillons, puis vont frapper les bords du fleuve.

Avant que les cimes blanchissantes des brisans fussent visibles, l'équipage du bateau prit des précautions pour affronter la commotion, la voile fut amenée; et la vergue assurée, le patron appela un des matelots à son aide; les autres se tenaient à leurs avirons, attendant le mot de commandement pour les faire mouvoir. Le bateau commença à se pencher d'un côté et

d'un autre, le terrible gouffre bouillonnait devant nous. Tout ce que l'on pouvait faire était de diriger la course du bâtiment vers le point de la passe où l'expérience enseignait que le passage était le moins hasardeux, puis de le lui faire franchir par un effort vigoureux J'éprouvai un frémissement involontaire, en voyant le patron fixer ses regards vers l'endroit qui me paraissait le plus redoutable. Nous sommes entraînés au milieu des mouvemens les plus furieux, aussitôt l'ordre est donné en ces mots: « Force de rames »; en ce moment une vague crève sur nos faibles défenses; toutefois l'écorce tremblante opposa une résistance suffisante. Notre péril ne fut que passager, et nous atteignîmes bientôt la vague plus tranquille qui borde l'extrémité de la houle.

Un nouveau danger ne tarda pas à succéder à celui-là; l'émotion excitée par le passage du grand bouillon durait encore, lorsque notre bâtiment, entraîné par le tournoiement d'un remous puissant, présenta presque le flanc au courant du fleuve. « Force de rames à tribord », s'écria aussitôt le patron avec une voix de tonnerre, et accompagnant ces mots d'un jurement épouvantable.

Ses ordres sont exécutés à l'instant, on redevient maître du mouvement du bateau, et nous nous trouvons de nouveau dans une eau tranquille. Nous avions embarqué plus d'un muid d'eau dans ce dangereux rapide.

Il était alors à peu près neuf heures, on aborda le rivage, on débarqua, et nous pûmes passer la nuit dans la maison d'un Colon, voisine du fleuve.

Le lendemain, à quatre heures du matin, chacun revient à bord; le vent soufflait bon frais et nous était favorable; nous passons bientôt avec rapidité devant le village de Cornwall, et nous entrons dans le lac Saint-François, formé par le fleuve qui s'élargit considérablement.

Plusieurs trains de bois de charpente, destinés pour Montréal, naviguaient en ce moment sur le lac Saint-François, dont la longueur est de 30 milles. Ces trains ou radeaux sont d'une dimension prodigieuse; les gens qui les conduisent logent, pendant la traversée, dans une petite cabane que l'on construit sur le sommet. Une forte balustrade règne le long du radeau. De distance en distance sont placées de très longues rames qui pendent dans l'eau; les

hommes vont de l'une à l'autre, suivant que la nécessité l'exige, et par leurs vigoureux efforts maintiennent le radeau dans la partie convenable du fleuve. Quand le vent est favorable, on étend une petite voile, autrement on n'avance qu'avec le courant. Malgré toutes les précautions prises dans la construction de ces radeaux, ils sont souvent mis en pièces au passage des rapides.

Entre une et deux heures de l'après-midi, nous approchons de la partie inférieure du lac Saint-François, où commence une suite de rapides terribles. Nous avons abordé la rive gauche au village du Coteau du lac, pour nous procurer un pilote. Ce n'est pas en général par un sentiment de méfiance de leur propre habileté à naviguer dans ces parages dangereux, que les patrons des grands bateaux prennent un pilote en ce lieu; c'est parce que, conformément à un réglement très salutaire, le propriétaire du bâtiment répond de la valeur de la cargaison, s'il néglige cette précaution. Ce cas est quelquefois arrivé; en 1810, un bateau se perdit dans ses rapides, et plusieurs personnes furent noyées, par suite de l'entêtement stupide d'un de ces

hommes. Le propriétaire de notre cargaison m'avait raconté les détails affreux de cette catastrophe; ce fut par conséquent avec une grande satisfaction que j'entendis notre patron parler de son intention de prendre un pilote, surtout quand il se vanta ensuite de pouvoir conduire son navire aussi bien que le plus habile d'entre eux.

Voici comment un des passagers raconte le triste événement dont je viens de parler:

« Le 22 avril 1810, notre détachement partit du fort Georges, ou Niagara-Town, dans une grande goëlette: la traversée de l'Ontario, qui est de 200 milles, nous prit deux jours. Arrivés à Kingston, nous louâmes un grand bateau à fond plat, pour nous transporter à Montréal. Le 28 nous quittâmes Kingston, le même jour nous atteignîmes Ogdensburgh qui en est éloigné de 75 milles, le lendemain Cornwal, le surlendemain à la Pointe du Lac, sur le lac Saint-François. Là, nous permîmes à nos bateliers de retourner chez eux, et nous nous embarquâmes dans un autre bateau qui était chargé de potasse, et qui portait un grand nombre de passagers avec leur bagage.

» Le 30 avril nous parvînmes au village des

Cèdres, au-dessous duquel sont les trois dangereux rapides des Cèdres, de la Roche-Fendue et des Cascades, distans l'un de l'autre d'environ un mille.

» Le 1^er^ mai, dans la matinée, nous partîmes du village des Cèdres; le bateau enfonçait beaucoup dans le fleuve, et même faisait eau en plusieurs endroits. Le capitaine, homme hardi et audacieux, refusa de prendre un pilote. Quand nous eûmes franchi le rapide du Cèdre, non sans quelque danger, il demanda du rum, jurant en même temps, comme un forcené, que Dieu Tout-Puissant ne gouvernerait pas mieux le bateau.

» Bientôt nous nous engageons dans le rapide de la Roche-Fendue par une mauvaise passe, et nous nous apercevons que nous avançons rapidement vers un abyme terrible. Nous y descendons. Le fond du bateau frotte légèrement contre le roc, la chute est si forte que nous en perdons presque la respiration. Une grande quantité d'eau entre dans notre bateau, elle est presque entièrement vidée avant que nous soyons emportés dans ce que les Canadiens appellent le grand bouillon.

» Quand nous nous approchons de cet endroit, le capitaine s'écrie : « Par Dieu, le bateau » s'emplit ! » et presque aussitôt l'embarcation est enveloppée d'immenses vagues blanchissantes d'écume qui se brisent contre les rochers ; elles fondent sur nous et emportent les rames, les planches, le bagage ; il s'écoule à peu près une minute, et le bateau plein d'eau coule à fond. Dans ce court intervalle, je conservai assez de présence d'esprit pour me dépouiller de ma redingote, de mon habit et de mon gilet ; je défaisais mes bretelles quand le bateau s'enfonça. Je me trouvai flottant au milieu des hommes, de leurs effets et des marchandises. Chacun s'empara de ce qui lui tomba sous la main ; un matelot m'empoigna et me tint sous l'eau ; mais, contre mon attente, il me laissa aller.

» En revenant à la surface du fleuve, je saisis une malle que deux hommes tenaient déjà. A cet endroit où le rapide de la Roche-Fendue se termine, les bords du Saint-Laurent sont très peuplés ; nous apercevions des femmes qui, dans une agitation extrême, couraient sur le rivage. Une pirogue s'en détache, elle recueille trois des nôtres. Ils s'étaient placés sur le fond du bateau

qui avait chaviré; après avoir déposé ces trois hommes sur une île, la pirogue s'avance vers le lieu où j'étais avec mes deux compagnons d'infortune, attachés à la malle; mais le voisinage des Cascades, dont nous nous approchions rapidement, effrayait les bateliers; ils retournent en arrière, malgré les exhortations que je leur adresse en français et en anglais, de venir à notre secours.

» Un des hommes qui s'étaient cramponnés à la malle ne la tenait pas bien, de sorte qu'il plongeait fréquemment. Craignant que pour se sauver il ne mît la main sur moi, je lâche cet objet, et conjointement avec l'autre homme, je saisis la baume du mât qui en avait été détachée et flottait sur l'eau. Je n'avais eu que le temps de m'y accrocher; nous sommes entraînés dans les Cascades : je suis enseveli sous une masse d'eau, et presque suffoqué. Ayant regagné la surface du fleuve, je m'aperçois que je tiens encore la baume; mon compagnon n'avait pas quitté la vergue qu'il tenait. Un peu au-dessous des Cascades je vois le bateau continuant à flotter sens dessus dessous; il passa près de moi, je réussis à y atteindre, et je m'y fixe par une

fente à une de ses extrémités : la violence des vagues et le choc des bariques de potasse l'avaient complètement fracassé. Pendant long-temps je me contentai de m'y tenir ainsi, et je n'essayai pas de me placer sur le fond; à la fin je tente cet effort avec succès; me voyant placé commodément, je fais signe à mon compagnon de suivre mon exemple. Il secoue la tête; lorsque les vagues me permettent de regarder de nouveau de son côté, je ne l'aperçois plus; il n'avait fait aucune tentative pour s'approcher de moi, n'ayant ni la force ni peut-être la volonté d'abandonner sa vergue, il s'était peut-être confié aux vagues qui roulaient alors par-dessus sa tête.

» Les Cascades sont une espèce de chute ou descente rapide du fleuve qui passe sur un fond rocailleux; quand on les descend, les Français disent que l'on saute les Cascades. Dans un intervalle de 2 milles au-dessous, le fleuve continue à être tumultueux et bruyant comme la mer dans une tempête : je faillis plus d'une fois d'être emporté de dessus le bateau, par les flots qui me couvraient.

» Il ne me restait plus aucun espoir de salut :

je continuais à tâcher de me maintenir dans ma position ; mais le froid m'avait réduit à un si piteux état, que je ne souhaitais qu'une mort prompte ; souvent j'avais la pensée de renoncer à cette lutte, puisqu'elle était inutile. Il me semblait que tout mon être était réduit de moitié ; mes mains me paraissaient diminuées. Certainement, lorsque je me sentis transi de froid et épuisé de fatigue, je me serais endormi ; mais les vagues qui passaient sans cesse par-dessus ma tête, m'obligeaient à m'occuper constamment de ma situation.

» C'était la première fois que je descendais le Saint-Laurent ; je savais cependant que plus bas il y avait encore des rapides, peut-être une autre suite de Cascades ; et bien certainement les rapides de La Chine, dont je ne connaissais pas exactement la place. Je m'attendais à chaque instant à voir ces écueils mettre un terme à mon existence, et quelquefois je m'imaginais que des pointes de glace s'étendaient depuis le rivage jusqu'au point où commençaient les rapides. Dans un moment où le mouvement des vagues me permit de regarder autour de moi, j'aperçus, à une certaine distance, une pirogue

avec trois hommes qui ramaient de mon côté ; j'attendais en toute confiance l'instant où j'entendrais le bruit de leurs pagaies; mon espoir fut déçu. Peut-être ces hommes ne m'avaient pas vu. Ayant rencontré la malle d'un des voyageurs, ils la retirèrent de l'eau, et se hâtèrent de retourner à terre, pour s'emparer de ce qu'elle contenait.

» L'accident était arrivé à huit heures du matin. A mesure que le soleil s'éleva sur l'horizon, le temps devint plus chaud, le vent souffla du sud, et l'eau fut plus tranquille. Je me levai sur mes genoux et je reconnus que j'étais dans le lac Saint-Louis, qui n'a pas plus de 5 milles de largeur; enfin je me tins debout, mais les crampes que j'éprouvais dans toutes mes jointures, me prouvèrent que j'essayerais en vain de nager à une certaine distance : j'étais alors à 2 milles du rivage.

» Aidé par le vent et le courant, je courais à ma perte; le froid, la faim, la fatigue, m'obligèrent à m'asseoir de nouveau dans l'eau pour me reposer, lorsqu'une circonstance extraordinaire me procura un grand soulagement. En examinant la carcasse du bateau, pour y décou-

vrir s'il était possible d'en détacher quelque portion pour le gouverner, je vis quelque chose engagée dans un endroit où les planches étaient séparées. C'était une petite malle retournée; avec un peu de peine je la tirai sur le bateau. Après une heure de travail, dans lequel je cassai mon canif, en essayant de détacher la serrure, je fis un trou dans le couvercle, et, à ma grande satisfaction, j'en tirai une bouteille de rum, une langue froide, du fromage et un sac rempli de pain, de gâteaux, etc : tout cela était mouillé; mais cela venait bien à point; j'en fis un usage modéré; la malle me servit de siége, et je fus ainsi élevé au-dessus de la surface de l'eau.

» Après avoir essayé inutilement de gouverner le bateau, ou d'en diriger la marche vers le rivage, et avoir fait avec ma veste tous les signaux possibles devant plusieurs caps que je doublai, je m'imaginai que j'entrais dans une baie; mais je reconnus bientôt que c'était la fin du lac, et que je m'engageais dans le fleuve, dont le courant rétréci m'emportait avec rapidité. Je vis plusieurs petites îles inhabitées; les bords du Saint-Laurent paraissant couverts de

maisons, je répétai mes signaux avec ma veste et une chemise que je tirai de la malle; j'espérais que le fleuve étant moins large, on pourrait m'apercevoir; la distance était trop grande. La vitesse avec laquelle je naviguais, m'avertit que je ne tarderais pas à m'approcher des terribles rapides de La Chine. La nuit arrivait, ma perte paraissait certaine, cependant cette idée ne me troublait pas beaucoup; je m'étais familiarisé avec la pensée de la mort. Voyant l'inutilité des signaux, je criai, ou plutôt je hurlai de manière à pouvoir être entendu au loin. Le vent me favorisa, et ma voix frappa les oreilles des gens qui étaient sur le rivage, quoique la distance fût de plus d'un mille.

» Enfin j'aperçus un canot qui se dirigeait vers moi; comme il était très petit et avait ses fonds peints en blanc, je l'avais pris, pendant quelque temps, pour un oiseau aquatique, à poitrine blanche. Il portait le capitaine Johnstone, qui fut mon sauveur: j'avais été pendant dix heures entre la vie et la mort.

» Je débarquai au village de La Chine, situé à 21 milles au-dessous de l'endroit où l'accident était arrivé; les sinuosités du fleuve m'avaient

fait parcourir une distance beaucoup plus grande. Je n'éprouvai d'autre mal que d'avoir la poitrine et les genoux meurtris. Mon imagination se ressentit de ce triste événement. Pendant plus de huit nuits consécutives, je rêvais que j'étais au milieu des écueils des Cascades, et environné de gens qui se noyaient.

» Je dus mon salut à un concours de circonstances extraordinaires, qui paraissent presque miraculeuses. Il m'arriva de saisir successivement divers objets pour me soutenir, et de changer l'un au moment convenable, contre un autre qui m'était plus avantageux. La baume du mât pouvait seule me faire franchir les Cascades sans difficulté; et quand je fus au-delà, le bateau seul pouvait me sauver. Ce fut encore un grand bonheur pour moi d'avoir la journée entière; si l'accident fût arrivé une heure plus tard, je ne serais parvenu qu'à la nuit close au village situé vis-à-vis de La Chine, et alors j'aurais infailliblement péri dans les rapides qui sont au-dessous, et vers lesquels je m'avançais rapidement. La malle qui me fournit des provisions et un lieu de repos au-dessus de l'eau, contribua aussi à me sauver la vie. Sans son secours, j'aurais été

obligé de rester tout le temps dans l'eau, et j'aurais été épuisé de froid et de faim.

» Quand les habitans du village des Cèdres virent que notre bateau s'engageait dans la mauvaise passe, ils prédirent qu'il nous arriverait malheur. Le bagage flottant qui nous soutint un certain temps leur donna le moyen de faire des efforts pour nous sauver; mais comme ils ne supposèrent pas qu'il fût possible de survivre au danger du passage des Cascades, ils ne s'occupèrent plus de venir à notre secours; et, d'ailleurs, qu'auraient-ils pu faire ?

» Ce fut en ce même endroit que la brigade du général Amherst, forte de 300 hommes, et destinée à l'attaque du Canada, fit naufrage. Les Français de Montréal reçurent la première nouvelle de l'invasion, par les cadavres flottans qu'ils virent passer devant leur ville ; le pilote qui conduisait le premier bateau de cette troupe commit la même erreur que notre capitaine, il prit la mauvaise passe : les autres embarcations qui le suivaient de près partagèrent son triste sort.

» Tout le détachement dont je faisais partie échappa. Quatre hommes quittèrent le bateau

au village des Cèdres, au-dessus des rapides, et gagnèrent Montréal par terre; deux autres furent sauvés par la pirogue; l'équipage du bateau, bien qu'accoutumé au travail, périt entièrement. Des huit hommes qui descendirent les Cascades, j'évitai seul la mort. Il était impossible de se sauver, sans le bonheur extraordinaire qui m'arriva, et sans l'aide du bateau auquel il était nécessaire de se cramponner. Les autres dûrent se noyer dès le moment où l'on entra dans les Cascades. Les malles et les autres objets auxquels ils s'attachèrent, et les redingotes pesantes dont ils étaient revêtus, contribuèrent probablement à leur perte : d'ailleurs, comment ne pas succomber, puisqu'il était impossible de nager dans ces endroits où les vagues se brisaient contre les rochers, et s'entre-choquaient avec une fureur inconcevable? Cependant la confiance que j'avais dans mon habileté à nager, me conserva ma tranquillité, et me rendit plus disposé à changer l'objet qui me soutenait, contre un autre qui était meilleur : ceux qui ne savaient pas nager, s'attachaient naturellement à ce qu'ils trouvaient sous leur main, et par conséquent rencontrèrent des choses qui leur

furent funestes. Le capitaine passa devant moi, au-dessus des Cascades; il était sur un ballot de lainages qui, sans doute, ne tardèrent pas à s'imbiber d'eau, et à couler à fond.

» La malle que je retirai du bateau appartenait à un jeune homme du Haut-Canada, qui fut un des noyés. Elle contenait des habillemens, et à peu près 70 livres en or, qui furent rendues à ses parens.

» Ma malle renfermait, indépendamment de mes habits, 200 livres en or et en billets de banque. A mon arrivée à La Chine, j'offris une récompense de 100 dollars à celui qui me la rapporterait. Un Canadien la trouva, quelques jours après, sur le rivage d'une île sur laquelle elle avait été poussée; il me la remit à La Chine où j'étais alors. Je lui payai la somme promise; j'appris qu'un tiers en était destiné à l'achat d'un certain nombre de messes; c'était le résultat d'un vœu qu'il avait fait, dans le cas de succès, avant de se mettre en besogne. »

Nous fûmes retenus long-temps au Coteau du lac, parce que tous les pilotes étaient occupés au bas de la rivière.

Les rapides que nous avions devant nous

sont au nombre de quatre ; ce sont le Coteau du lac, les Cèdres, la Roche-Fendue et les Cascades. Tous sont dus aux mêmes causes ; le lit du fleuve se rétrécit brusquement, et l'eau descend avec plus de rapidité, généralement, entre des îles nombreuses, et à travers des rochers qui s'élèvent au milieu du courant. La rivière, ainsi resserrée et retenue dans des passages étroits et embarrassés, s'y fraye un chemin avec une violence prodigieuse ; choquant les rochers avec fureur, entraînant des fragmens avec la vélocité d'un tourbillon, et se soulevant, même dans les endroits les moins agités, avec un mouvement interrompu et terrible, comme celui de la mer, dans les tempêtes causées par des vents qui ont soufflé de côtés opposés.

Un spectateur inexpérimenté croirait qu'il est impossible à un bâtiment de s'aventurer au milieu des rapides, sans être à l'instant même englouti ou fracassé ; j'ai souvent admiré la hardiesse de l'homme qui, le premier, osa hasarder sa vie dans cet essai téméraire. Une perte inévitable attend quiconque pénètre dans quelques-unes des passes : combien de gens y ont perdu la vie, avant que l'on ait reconnu quels étaient les ca-

naux praticables ! Le nom du premier aventurier qui a tenté l'entreprise est oublié pour toujours ; mais son action est certainement une de celles qui ont exigé le plus de fermeté, de résolution et d'audace. Rarement on a pu citer avec autant de justesse les fameux vers d'Horace :

Illi robur et æs triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus.

Quelques voyageurs ont dit que les rapides sont un objet aussi sublime que le Saut du Niagara ; quant à moi, je crois que l'on ne peut guère établir de comparaison entre ces deux choses. Cependant, si la sublimité d'un objet n'est estimée que par la force des émotions qu'il produit, je ne doute pas que beaucoup de personnes n'adjugent la palme aux rapides. On se borne à regarder le Saut, mais on traverse les rapides. Dans le premier cas, le spectateur est en sûreté ; dans le second, sa vie est hasardée dans le résultat de sa tentative. Il est ballotté sur le sommet des vagues écumantes, et poussé, avec une impétuosité et une fureur irrésistibles,

au-delà des rochers, des écueils et des brisans. Si un clou venait à se détacher du bâtiment fragile qui le porte, ou si la pagaie s'échappait des mains du pilote, très probablement c'en serait fait de sa vie. Le voyageur qui, placé sur le rivage, se contente de regarder les rapides, ne connaît nullement leur caractère de grandeur, et ne peut nullement avoir l'idée de les mettre en comparaison avec le Saut du Niagara.

Du Coteau du lac, au fond des Cascades, on compte à peu près 11 milles; la partie intermédiaire où l'eau est tranquille n'a pas plus d'un tiers de cette distance. Le plus grand intervalle est entre le Coteau du lac et les Cèdres; les autres ont si peu d'étendue, que si l'on a un vent favorable, comme cela nous arriva, l'on trouve à peine le temps de respirer entre un coup d'aviron et celui qui le suit.

La grande île, dont la longueur est à peu près de 4 milles, et qui sépare le fleuve en deux bras principaux, occupe presque tout l'espace entre le Coteau du lac et les Cèdres. Entre la courbure de son extrémité supérieure et la rive gauche, on rencontre un groupe d'une dizaine de petites îles qui augmentent beaucoup le dan-

ger du passage. Un canal a été ouvert le long de la rive, presque vis-à-vis la dernière de ces îles; on y fait passer les embarcations qui remontent, car elles ne pourraient refouler la force du torrent. Quelques ouvrages militaires ont été élevés pour commander la passe.

Nous pûmes enfin obtenir un pilote; c'était un homme actif et prudent; il montrait tant de dextérité dans l'emploi de la pagaie, servant de gouvernail, que j'éprouvai un haut degré de confiance de me trouver sous sa direction. Je ne pouvais cependant m'empêcher d'être surpris, en passant au milieu de ces flots agités, de ce qu'un homme choisissait volontairement une profession si terrible. Ce pilote venait de revenir par terre du bas des rapides, où il avait conduit un autre bateau. Pendant la plus grande partie de l'année, il ne fait pas autre chose, d'une semaine à une autre.

Notre bateau est bientôt au milieu des vagues. Tantôt élevé sur leurs sommets écumeux, tantôt enfoncé, et comme prêt à s'engloutir dans l'abîme; nous n'entendions autour de nous que le fracas produit par l'épouvantable agitation des flots. Néanmoins, nous franchissons ce dange-

reux passage sans qu'une goutte d'eau tombe dans le bâtiment, et doublant la Pointe au Diable, nous nous trouvons de nouveau dans un courant tranquille. Nous étions alors dans la passe à gauche de la Grande-Ile; celle de la droite est moins entrecoupée d'îles, mais beaucoup plus étroite et aussi difficile.

La voile est hissée de nouveau, et naviguant gaîment vent arrière, nous apercevons bientôt le village des Cèdres, sur la rive gauche du fleuve; il tire son nom des arbres qui couvrent quelques-unes des îles situées vis-à-vis. Là, le fleuve ne forme de nouveau qu'un canal qui est si étroit et si embarrassé de petites îles, que les vagues sont agitées d'une manière effrayante. Long-temps avant d'arriver à ce point, on prend la précaution, quand on remonte le Saint-Laurent, d'enlever la charge du bâtiment; on le hale le long de la rive; quant aux marchandises, on leur fait faire un trajet considérable par terre. A cet endroit, deux passes s'offrent au navigateur; ce sont la grande Batture et le rapide du Bouleau. Notre pilote choisit le premier; le passage s'effectua sans accident, et les Cèdres furent bientôt derrière nous.

On rencontre ensuite un court intervalle, dans lequel le fleuve est tranquille ; puis on s'approche de la Roche-Fendue ou le Buisson. Le danger vient moins des îles que de la pente du fleuve qui devient plus rapide, et des rochers nombreux dont son fond est couvert. Notre pilote, par l'adresse avec laquelle il sut éviter heureusement tous ces écueils, à mesure qu'ils se présentèrent, prouva qu'il connaissait parfaitement ce parage périlleux. La catastrophe du bateau, dont il a été question plus haut, fut due principalement à ce que le patron prit une mauvaise passe. Je ne remarquai pas que dans celui où nous nous engageâmes l'agitation fût plus considérable qu'au Coteau du lac ou aux Cèdres. De chaque côté de ce rapide, on a creusé des tranchées à travers deux pointes de terre, pour aider les bateaux à remonter le fleuve. Nous étions alors devant les Cascades; elles terminent les obstacles de la navigation. On continue le voyage par eau jusqu'au village de la Chine, qui est à peu près à 20 milles plus bas.

C'est aux Cascades que l'on trouve la passe la plus étroite qui soit dans toute l'étendue du fleuve; immédiatement au-dessous, l'Ouatouais,

venant du Nord, apporte au Saint-Laurent le tribut de ses eaux, par une large embouchure. Une pointe de terre qui s'avance entre les deux rivières, est coupée par un autre canal, long de 1,500 pieds, avec des écluses à chacune de ses extrémités. Entre le promontoire et la rive droite du Saint-Laurent, se trouve une petite île presque dans la gorge du détroit; plus bas, exactement vis-à-vis l'extrémité du promontoire, il y a l'île des Cascades qui est plus grande; le rapide passe le long de chacun de ses côtés.

La pente du fleuve est beaucoup plus considérable aux Cascades, ainsi que le nom l'indique, qu'à aucun des endroits précédens, et par conséquent la vélocité du courant s'en accroît proportionnellement. Indépendamment des îles dont il a été question plus haut, il y a plusieurs roches dangereuses: partout où la pierre est de nature tendre, l'eau a creusé différentes cavités où les flots s'engouffrent, puis s'en dégagent avec une violence prodigieuse, et avec une apparence également singulière et effrayante. Le pilote a besoin de déployer toute son habileté pour éviter les périls nombreux dont on est menacé. Il dirige avec prudence le bâtiment

entre les îles et le rivage, s'écartant d'un rocher de ce côté, et d'un enfoncement de l'autre :

Dextrum Scylla latus, lævum implacata Charybdis !

et veille en même temps à ce que les brisans écumeux ne fassent pas chavirer ou couler à fond son embarcation fragile.

Enfin nous sommes hors de tout danger, les eaux du fleuve sont tranquilles et paisibles : le pilote remet la pagaie aux mains du patron. Une pirogue l'attendait au-dessous de l'île des Cascades, il s'y embarque, et nous continuons notre route à travers le lac Saint-Louis. Le vent continuait à être très favorable, et rien ne mettant plus obstacle à notre marche, la voile est déployée, et nous glissons sur la surface de l'eau avec la rapidité d'un oiseau qui fend l'air.

Vers l'extrémité inférieure, et près de la rive droite du lac, on rencontre l'île aux Religieuses, dont la longueur est à peu près d'un mille, et derrière laquelle se trouve l'embouchure du Châteauguay, qui a sur ses bords un rivage de même nom. Le patron se dirigea vers ce village, pour y prendre un pilote des rapides de

la Chine, puis, faisant le tour de toute l'île, nous revînmes dans le canal principal du fleuve.

Les passagers quittent ordinairement les bateaux à la Chine, qui n'est qu'à 9 milles de Montréal, et parcourent cette distance par terre; mais ayant surmonté toute crainte des rapides, je restai à bord. Quand nous arrivâmes vis-à-vis de la Chine, à un village d'Indiens Cânavaga, le pilote jugea qu'il était trop tard pour essayer de passer les rapides. Le principal danger vient de leur peu de profondeur; je ne pus donc que louer sa prudence, de vouloir attendre le jour pour effectuer ce trajet. Comme il n'y a pas d'auberge chez les Indiens, et qu'il était impossible de passer la nuit à bord, je traversai le fleuve dans une pirogue, conduite à la pagaie par trois Indiens très jeunes, et j'allai chercher un gîte à la Chine, où j'en trouvai un très bon chez un de mes compatriotes.

La Chine est le lieu où se réunissent les bateaux qui doivent remonter le fleuve; les marchandises destinées à être embarquées, y sont transportées par terre, de Montréal. La Chine est aussi le dépôt des canots employés au commerce des pelleteries; j'en vis plusieurs tout

neufs qui étaient prêts à partir pour la région des lacs les plus éloignés. Ces singulières embarcations ont à peu près 30 pieds de long et 4 de large au centre; le fond est arrondi, sans quille; chaque extrémité se termine en une pointe recourbée.

Il est digne de remarque que le génie des Européens n'a pas ajouté la moindre amélioration à la manière dont les Indiens construisent leurs canots. On a reconnu que c'était l'espèce d'embarcation la plus convenable pour la navigation à laquelle on les emploie. Ils sont entièrement composés d'écorce de bouleau, cousue sur une charpente très mince en bois; on les rend imperméables à l'eau, en revêtissant les coutures de poix ou de résine. Il n'entre, dans leur construction, pas un morceau de fer, pas même un clou. Chaque canot porte huit à dix hommes, indépendamment des provisions et de la cargaison, dont on estime le poids à cinq tonneaux (100 quintaux). Ils sont cependant si légers, que, suivant les occasions, deux hommes, et dans toutes les circonstances, quatre, peuvent le porter pour franchir les portages; c'est-à-dire l'espace compris entre deux rivières navigables.

Que de privations, que de fatigues ne doivent pas éprouver les hommes qui s'adonnent au commerce des pelleteries ! Cependant les Canadiens de ces cantons préfèrent ce genre de vie à tout autre, et les villages sont tellement remplis de familles de voyageurs, que dans l'été l'on n'y trouve guère que des femmes et des enfans.

Le lendemain matin, je partis dans une calèche pour Montréal. Cette voiture ressemble beaucoup à un guig à la vieille mode, mais généralement elle est construite plus solidement. Elle porte deux personnes, indépendamment du conducteur, qui est assis sur une espèce de coffre placé sur le brancard; il appuie ses pieds de chaque côté; quand le cheval ne va pas assez vite, il l'encourage en lui criant sans cesse, en français : « Marche donc ! marche donc ! »

Les champs que je vis le long de la route, montraient que les cultivateurs avaient apporté d'une école Européenne leurs idées d'agriculture. On ne voyait pas des tronçons d'arbres sur leur surface, ni des clôtures en poutrelles, disposées en zigzag comme aux États-Unis; des enclos bien droits, en planches, entouraient des sillons tracés et tenus avec soin. Les chaumières

étaient généralement en bois, et très propres ; les extrémités des solives s'emboîtaient exactement les unes dans les autres ; les parois extérieures étaient bien unies et peintes en blanc. Peu à peu une suite non interrompue de maisons en pierre d'une couleur sombre, avec des toits en fer blanc très brillant, annonça les faubourgs de Montréal ; et bientôt les mots de *rue Notre-Dame*, peints sur le coin d'une maison, m'indiquèrent que j'étais dans la ville. Étant allé sur le bord du fleuve, j'appris que le bateau qui portait mes effets était heureusement arrivé avant moi.

Me voici donc de nouveau dans une ville bâtie en pierre, et de la manière la plus solide. Il est évident que les hommes qui ont fondé Montréal doivent avoir apporté de l'Ancien-Monde leurs idées des agrémens et des commodités d'une ville ; car celle-ci présente un grand contraste avec le système qui prévaut dans les États-Unis. On ne voit ici ni maisons construites en planches et aussi jolies que le rabot et la brosse du peintre ont pu les faire, mais en même temps si combustibles que la mouchure d'une chandelle peut les réduire en cendres. Les habitations garnies

de marbre et brillantes de vermillon et de vernis, les rues semblables à des avenues bordées d'arbres forestiers, et partagées çà et là en boulingrins ou en jardins; toutes ces choses sont restées sur la rive républicaine du Saint-Laurent. Il semble qu'il n'est entré dans les constructions de Montréal que de la pierre, du fer et du fer-blanc, employés avec autant d'économie pour l'espace qu'ils occupent, que si les Indiens, possesseurs originaires du sol, l'eussent vendu aux premiers Colons à tant le pouce carré.

Montréal (1) est bâti sur une île du même nom, qui a près de 32 milles de long, et qui avec deux

(1) On peut consulter sur cette ville l'ouvrage anglais intitulé : *Description topographique du Canada;* ce livre, accompagné de cartes très grandes et très bien exécutées, est de M. Bouchette, natif du pays, colonel et ingénieur général du Bas-Canada. Il fait honneur au talent, à l'exactitude et à la sagacité de son auteur. J'y ai eu recours pour tous les détails topographiques. Les sentimens politiques du colonel sont ardens et le conduisent quelquefois à faire sur ses voisins républicains des remarques qui sont plus sévères que justes : mais sans cela il lui aurait été difficile d'être un véritable Canadien. (*Note de l'auteur.*)

ou trois autres moins grandes, est entourée par l'Outaouas et le Saint-Laurent, immédiatement au-dessous de leur confluent. La ville et ses faubourgs s'étendent le long de la rive droite du Saint-Laurent, qui fait face au nord, ou plutôt à l'est; car ce fleuve décrit ici une sinuosité, et coule à peu près du sud au nord. Vue de la rive opposée, Montréal a une apparence agréable; en été, le pays qui l'entoure est très beau. Derrière et à gauche de la ville, s'élève la montagne qui dans l'origine lui a donné son nom; c'est une chaîne semi-circulaire de collines, dont le côté concave est tourné du côté du fleuve, et qui est placée derrière la ville comme un rempart pour la préserver en hiver des vents froids. Une forêt touffue couvre la plus grande partie de ces hauteurs, excepté dans les endroits où l'on a abattu le bois pour y bâtir de jolies maisons, dont les toits brillans en fer-blanc resplendissent au soleil. Entre le pied de l'éminence et les clochers de la ville, une légère fumée bleuâtre s'élève de la partie des faubourgs, que l'enfoncement du terrain cache à la vue. Devant son enceinte de couleur sombre, on voit les mâts des navires marchands arrivés de la

Tamise, de la Mersey et de la Clyde, énormes bateaux à vapeur à deux cheminées; des bâtimens de toutes dimensions, propres à naviguer sur le fleuve, et d'immenses trains de bois de charpente. Au milieu du fleuve se trouve l'île Sainte-Hélène, environnée d'un groupe de plus petites; l'oreille est frappée doucement du bruit d'un petit rapide qui les entoure. A droite et à gauche coule le majestueux Saint-Laurent, dont la largeur est de près de 2 milles; et quoique ce point soit éloigné de 500 milles de l'Océan, le fleuve peut porter des navires de 600 à 700 tonneaux.

Par malheur, la ville perd beaucoup lorsqu'on la considère de plus près. Les rues sont généralement incommodes et très étroites, et la voie, dans beaucoup d'endroits, est interrompue par des portes de caves et d'autres objets faisant saillie. La pierre calcaire de couleur sombre, dont les maisons sont bâties, produit un effet triste; et les volets massifs, doublés en fer, de la plupart des portes et des fenêtres, augmentent cet aspect sombre lorsqu'ils sont fermés. Les toits en fer-blanc sont d'une utilité décidée, qui recommande leur usage; mais lorsque le soleil

brille, ils produisent un reflet pénible à l'œil, et en général ils ont toujours quelque chose de commun qui semble vouloir imiter la magnificence. La couleur bleue de l'ardoise est mieux en harmonie avec l'azur du ciel; mais j'ai entendu dire que cette substance ne peut résister à l'intensité du froid de ce pays. Le fer-blanc est placé par rangées, disposées obliquement avec le bord du toit; les clous qui le fixent sont soigneusement recouverts, et nulle part on n'aperçoit la plus légère trace de rouille.

Entre la vieille partie de Montréal et la montagne, on a fait des rues plus larges que les autres; ce qui donnera un aspect plus gai à la ville. La seconde fois que j'y vins, je fus étonné de la quantité de maisons neuves qui s'étaient élevées de tous les côtés, depuis ma première visite. La ville s'agrandit rapidement; dernièrement beaucoup de belles maisons ont été bâties sur le penchant de la montagne; elles passeraient pour magnifiques, même chez les marchands de la métropole.

La rue Notre-Dame, qui est la plus belle de la vieille ville, se dirige parallèlement au fleuve; sa longueur est à peu près de trois quarts de mille;

elle est malheureusement coupée en deux portions par la principale église catholique, qui a été maladroitement placée au milieu de la voie. Quand on a passé cette église, la rue s'élargit et forme la place d'armes, qui n'est pas très grande: je me crois obligé de faire mention de cette place, parce que c'est là que demeure une famille qui m'a comblé de bontés et d'attentions, dont le souvenir me sera toujours extrêmement agréable.

Montréal a quelques édifices publics, civils, militaires et ecclésiastiques: les plus propres, car aucun ne mérite l'épithète d'élégant, sont le nouveau Palais de Justice et la Prison. Derrière le Palais de Justice est le Champ de Mars, qui est assez grand, et bien uni; en été, c'est la promenade du soir la plus fréquentée; c'est aussi là que se font principalement les exercices militaires. Vis-à-vis de la Prison est un monument consacré à la mémoire de lord Nelson; il consiste en une colonne dorique, posée sur un piédestal carré, et surmontée d'une statue de cet amiral. Sur les quatre côtés du piédestal, des bas-reliefs représentent les principaux faits d'armes du héros, et sont entourés

d'inscriptions et de figures allégoriques. La colonne est en pierre, la statue et les bas-reliefs en composition. Ce monument s'élève au haut d'une jolie rue qui est perpendiculaire au fleuve; Nelson regarde de ce côté, parce que c'est du bas de la pente que l'on voit le mieux le monument; mais, par malheur, la principale rue de la ville passe par derrière, et par conséquent l'amiral lui tourne le dos, ainsi qu'à tout ce qu'elle renferme.

L'église épiscopale, édifice nouveau, devait être magnifique, et avoir un clocher très haut; mais les fonds destinés à sa construction ont été épuisés avant que la flèche s'élevât, et aujourd'hui une couverture en planches indique la place où il devait être.

La population de Montréal, malgré le mélange des négocians anglais, a toujours un air décidément français; partout on entend parler français. Le costume des habitans de la classe inférieure a quelque chose de particulier. Les femmes et les enfans ont dans la coupe de leurs vêtemens une sorte de forme bizarre; les hommes, au lieu de chapeau, portent un bonnet bleu ou rouge et fort épais, une ceinture de laine

bariolée autour des reins, et des souliers façonnés comme les mocassons des Indiens; mais le cuir en est plus fort. Ce sont de grands fumeurs; rarement on les voit sans une petite pipe à la bouche : c'est ce qu'ils nomment un brûle-gueule.

La politesse des gens du commun indique d'une manière caractéristique leur origine. Si deux hommes s'adressent la parole en pleine rue, ils ôtent leur bonnet; et ce geste est suivi des mots : « *Bonjour, Monsieur.* » Les prêtres catholiques que l'on voit se glisser tranquillement le long des rues, sont vêtus d'une longue soutane noire, juste à la taille, et boutonnée par devant. Une petite calotte leur couvre la tête sous un chapeau de forme ordinaire; les bouts d'une petite bande noire bordée de blanc pendent sous leur menton. Les étudians du collége portent un long surtout bleu avec des passe-poils en drap blanc, et autour du corps une ceinture de laine en couleur, formant un nœud par devant.

On rencontre aussi, dans les rues, des Indiens du village de Cânavaga. Quelques-uns ont l'air sale et crasseux; d'autres, au contraire, et sur-

tout les femmes, sont très décemment vêtus. J'en ai vu quelques-unes qui avaient un ample manteau de beau drap bleu, sur des habillemens de soie. Ces gens aiment beaucoup les ornemens en argent; ils ont généralement un large anneau autour de leur chapeau, et une grande plaque percée de trous, qui leur pend sur la poitrine. Au milieu d'un groupe assis près du vieux marché, j'aperçus une femme qui avait un enfant suspendu derrière son dos, enveloppé du haut en bas de bandelettes, comme une momie égyptienne, et fixé ainsi à une planche. Ce singulier berceau est surmonté d'une saillie pour défendre la tête de l'enfant, et de plus est enjolivé de grains de verroterie et de morceaux de drap de couleur. J'ai observé plusieurs enfans emmaillotés de cette manière; aucun ne montrait de l'impatience d'être ainsi garrotté.

Étant allé, en été, dans le village de Cânavaga, j'y trouvai le capitaine Thomas, vieux chef indien. Jadis il faisait le commerce, et était à son aise. Aujourd'hui il est pauvre, parce qu'il a tout mangé; mais il continue à mener une vie dissipée. Deux de ses fils ont été élevés au collége de Montréal. Dans la plupart des

maisons où j'entrai, les femmes travaillaient ; les unes brodaient des mocassons, d'autres faisaient les ceintures de laine que portent les Canadiens. Elles n'y emploient d'autre outil que leurs doigts. On m'a dit que les femmes de ce village étaient les seules qui fabriquaient ces ceintures, dont une grande quantité est vendue aux marchands de Montréal. La plupart des hommes sont voyageurs.

Presque tous les négocians de Montréal sont, je crois, Écossais, et beaucoup sont, comme moi, natifs de Glasgow. Quelques Anglais se mêlent à eux, et il y a aussi un certain nombre d'Américains, natifs des États compris autrefois sous le nom de Nouvelle-Angleterre. Ceux-ci se distinguent par la finesse et la persévérance qui sont les traits caractéristiques de leur esprit, et qui les font remarquer parmi les autres habitans de l'Union. La plus grande harmonie règne, autant que j'ai pu l'observer, entre ces Américains et les sujets du roi de la Grande-Bretagne. Les premiers conviennent qu'en se soumettant volontairement aux lois de l'Angleterre, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils aient, par cet échange, rien perdu de leur liberté.

Malgré l'importance du commerce que Montréal fait dans l'intérieur et au dehors, ce n'est que depuis les premiers mois de 1819 que l'on a établi une Banque dans cette ville. Il y a quelques années, on essaya d'en former une ; mais les billets, probablement par le défaut de confiance, ne purent circuler, et le projet fut bientôt abandonné. Le manque d'éducation, parmi les Canadiens, est un grand obstacle à ce que le papier monnaie soit généralement adopté. Pour en faciliter l'usage aux gens qui ne savent pas lire, une des nouvelles Compagnies a eu recours à l'expédient de représenter sur la marge des billets une certaine quantité de dollars, correspondante à celle à laquelle se monte le billet; mais les Canadiens conservent un attachement décidé pour l'*argent sonnant*, parce que personne ne peut les tromper sur sa valeur.

Quiconque connaît les États-Unis est surpris de ce qu'une banque ait tant tardé à être créée à Montréal. Dans ce pays, à peine une ville nouvellement fondée compte-t-elle cent maisons, qu'une compagnie se forme aussitôt, pour fabriquer au moins des billets de

banque, si ce n'est même quelque chose de plus. Sans doute il y a dans cette manière d'opérer quelque chose de prématuré; mais au moins elle dénote une activité prodigieuse chez le peuple où elle se manifeste. D'un autre côté, quand on fait réflexion que la ville la plus commerçante du Canada, ville dont la population est d'environ 20,000 âmes, et dont le négoce occasionne un mouvement d'affaires qui emploie annuellement près de 150,000 tonneaux, a été privée, pour ses transactions commerciales, du secours d'une institution de ce genre, jusqu'au commencement de l'année 1818, on suppose, avec raison, que la cause en doit être attribuée au caractère des négocians qui ont plus d'aptitude pour les entreprises particulières que pour celles auxquelles la coopération de plusieurs personnes est nécessaire, et qui en même temps le cèdent en esprit public à ceux des États-Unis.

On dit, de plus, qu'aucune des deux banques qui ont commencé presque simultanément leurs opérations dans cette ville, n'aurait existé sans l'inclination entreprenante de quelques personnes des États-Unis, qui ne demeurent pas

même à Montréal. Quoi qu'il en puisse être, leur manière de procéder dans les affaires prouve que, parmi les associés, il règne une grande timidité relativement aux succès de la spéculation, et peut-être même des craintes sur leur solidité respective. Les billets de l'une des banques promettent que la somme spécifiée sera payée « avec les fonds de l'association, et pas » avec d'autres », clause qui a eu évidemment pour objet de dégager individuellement les souscripteurs à l'entreprise de toute responsabilité au-delà de la somme pour laquelle chacun s'est engagé. On a quelques doutes sur la validité d'une telle stipulation ; il est certain qu'aucune banque particulière en Angleterre ne pourrait faire circuler de tels billets pendant une heure.

Un autre trait singulier de ces établissemens est leur mode d'escompter les lettres de change. Les directeurs sont les principaux négocians de la ville, qui président tour à tour à la gestion des affaires ; toutes les semaines cette présidence change, ce qui est annoncé par les papiers publics. Il doit résulter naturellement de cet ordre de choses, que la personne qui exerce cette petite autorité, est portée à soigner ses intérêts et

ceux de ses amis, dans les escomptes de la semaine, de préférence à tout autre; et ainsi les affaires de la compagnie, quoique administrées honnêtement, doivent être sujettes à des vacillations et à des incertitudes perpétuelles.

Le même manque d'esprit d'entreprise se remarque dans la navigation du Saint-Laurent, qui est sujette à des interruptions. Si l'on faisait un canal de Montréal à La Chine, qui ne sont séparés que par un intervalle de 9 milles, les rapides, si incommodes, qui se rencontrent dans cet espace, seraient évités; on ne serait pas obligé, comme on l'est aujourd'hui, de transporter si loin, par terre, toutes les marchandises qui vont dans le haut du pays. Voilà vingt ans que l'on parle de ce canal; il y a quelque temps, la législature provinciale vota 25,000 liv. pour cet objet; il n'a été rien fait de plus. Sur ces entrefaites, les Américains des États-Unis poussent avec vigueur leur canal de 364 milles de longueur, entre le lac Érié et le Hudson-River, et un autre de 60 milles, entre ce même fleuve et le lac Champlain. Il est possible que lorsqu'ils auront terminé ces deux grands ouvrages, il leur prenne fantaisie de traverser le

Saint-Laurent, et, par pur amusement, de creuser les 9 milles de terrain entre Montréal et La Chine; ce serait pour eux un travail qui exigerait à peine quinze jours.

Toutefois il faut, pour rendre hommage à la vérité, dire que des symptômes indiquant une amélioration dans l'esprit public et dans l'énergie de la province commencent à se manifester. Une compagnie d'assurance pour les incendies vient de commencer ses opérations; ce qui fera rester dans le pays une portion considérable des fortes sommes qu'une compagnie de Londres en tirait annuellement pour le même objet. Des sociétés pour l'encouragement de l'agriculture se sont également formées; on peut espérer qu'elles persuaderont peu à peu aux Canadiens de ne pas attacher leurs bœufs au joug par les cornes, et de ne pas jeter dans le fleuve le fumier de leurs écuries et de leurs étables, comme on le fait encore assez généralement.

Il ne subsiste plus au Canada que des couvens de femmes. Un habitant de Montréal me conduisit chez les sœurs grises; on y compte vingt-quatre religieuses, indépendamment de la su-

périeure. C'était autrefois un hôpital général pour les pauvres malades ; aujourd'hui on y prend soin principalement des orphelins, des invalides vieux, et des insensés. Les religieuses que nous vîmes n'avaient rien de cet air mélancolique, langoureux et sentimental, que les lecteurs des ballades et des vieux romans sont enclins à associer avec leur nom : c'étaient des femmes toutes simples, assez laides, et d'un certain âge ; et excepté qu'elles étaient mises d'une manière un peu singulière, elles auraient pu passer pour les gardes d'un hôpital anglais. Elles avaient une robe de laine d'un vert olive très clair, avec de larges manches relevées ; une coiffe noire très juste et bordée de crêpe recouvrait un bonnet de toile, dont on ne voyait que les bords ; elles portaient sur les épaules une sorte de palatine de toile empesée ; un petit crucifix d'argent pendait sur leur poitrine ; la plupart avaient un tablier de toile de coton bleue rayée.

Nous vîmes dans deux des salles de petits enfans dodus qui étaient l'image véritable de la santé ; les petits berceaux où ils couchent étaient très propres ; il paraît, du reste, qu'il ne manque

pas d'orphelins à Montréal. Je vis avec plaisir que ces bonnes religieuses témoignaient beaucoup d'affection à leurs élèves ; elles leur montraient toute la tendresse de mères véritables, et leur parlaient comme à des êtres faibles qu'elles chérissaient.

Dans une autre pièce destinée aux invalides âgés, et où je me contentai de jeter un coup-d'œil, une religieuse lisait des prières à quelques-uns des habitans de l'appartement ; l'un d'eux, qui avait une jambe de bois à côté de lui, nous ayant aperçus, la rattacha à la hâte, et, s'avançant vers la porte, nous demanda, en anglais, si nous voulions voir l'établissement. Nous le priâmes de nous conduire à la chapelle. Aussitôt il se mit à marcher devant nous. A une extrémité, il y avait un autel orné comme à l'ordinaire, et dans un enfoncement d'un côté, un autre dédié au *Sacré cœur de Jésus*. Au-dessus on voyait la représentation d'un cœur humain, entouré d'épines, et percé de clous ; sur tous les chandeliers et les autres objets dépendans de l'autel, le même emblème était fréquemment répété. A côté de l'autel, un cadre renfermait un papier sur lequel étaient écrites

plusieurs prières, parmi lesquelles je lus : «Cœur de Notre Seigneur, priez pour nous.» Deux religieuses étaient occupées à ôter avec des houssoirs en plumes la poussière des ornemens ; je leur achetai quelques bagatelles, ouvrages de leurs mains, pour reconnaître le bon accueil que nous avions reçu. Je ne me souciai pas d'aller voir le quartier des fous; et avant de sortir je demandai à notre vieil invalide s'il était un converti à la religion du couvent. Il me répondit qu'il avait servi dans sa jeunesse, et que sur ses vieux jours il avait trouvé un lieu de repos très commode dans le monastère, de sorte qu'il se conformait aux opinions religieuses des personnes qui contribuaient si essentiellement à son bien-être.

Des sœurs grises, nous allâmes au couvent de la Congrégation de Notre-Dame, qui consiste en une supérieure et soixante religieuses. On les appelle les sœurs noires, parce qu'elles ont des vêtemens de cette couleur ; ils diffèrent un peu pour la forme, de même que pour la teinte, de ceux des religieuses que nous venions de voir. Cet établissement est entièrement destiné à l'éducation des jeunes filles. Nous fûmes d'abord

introduits dans une pièce où il y avait beaucoup de religieuses réunies ; après une réception très polie, qui se passa uniquement en saluts et en sourires, plusieurs de ces religieuses se mirent à m'accabler de questions en français ; mais je ne pus rassembler assez de mots pour leur faire à toutes des réponses convenables. On nous mena dans plusieurs appartemens où je vis des rangées de jeunes filles occupées les unes à coudre, les autres à broder, quelques-unes à lire ; j'en aperçus une qui avait à la main une table de multiplication. Apprenant que j'étais Écossais, les religieuses me firent remarquer de jeunes Écossaises, dont elles me dirent que les parens, qui étaient catholiques, avaient quitté le haut pays de l'Écosse pour venir s'établir à Glengary, dans le Haut-Canada. En nous en allant nous remerciâmes les sœurs de leur politesse ; elles nous rendirent grâces de l'honneur de notre visite. Il y a un troisième couvent, celui de l'Hôtel-Dieu, dirigé par une supérieure et trente-six religieuses ; on y reçoit les malades pauvres ; je ne le visitai pas.

Je ne serais pas sincère si je parlais d'institutions de ce genre, comme méritant l'improbation

des hommes raisonnables. Des femmes qui consacrent leur existence à donner des soins à l'enfance qui ne peut se passer du secours d'autrui, à la vieillesse débile, aux malheureux que l'aliénation mentale rend dignes de pitié, ne sont pas des paresseuses, et ne se livrent pas à des occupations inutiles. Je ne doute pas que quelques-unes ne soient animées de l'esprit du bon Samaritain, et ne goûtent la satisfaction la plus vive à pouvoir soulager les douleurs et les souffrances de leurs semblables. Je ne dois pas non plus refuser mes éloges aux travaux de celles qui enseignent à de jeunes filles les élémens de la lecture et de l'arithmétique, ainsi que les arts utiles de la vie domestique. Toutefois il y a une distinction à faire dans ces sortes d'établissemens qui portent à la fois un caractère séculier et un caractère religieux. Je respecte beaucoup le premier, et je ne puis que désapprouver complétement l'autre. Dieu ne peut jamais approuver des vœux qui, soit chez l'homme, soit chez la femme, ne sont qu'une détermination positive, sanctionnée par un serment, de s'opposer aux règles par lesquelles sa sagesse infinie gouverne le monde. Regarder cette dévotion qui

rapporte tout à elle-même, comme méritoire, et comme assurant des droits à la jouissance de la félicité future, est une de ces illusions fatales qui ne peut avoir été inventée que par celui « qui, dès le commencement, a été un trompeur. » Tous les avantages de ces institutions peuvent subsister sans l'existence de ce lien de servitude; et le bien temporel que les religieuses et les moines peuvent faire quelquefois, n'est jamais capable de réparer ni de justifier le mal constant et continuel auquel il est nécessairement uni.

Il n'y a plus de couvens d'hommes au Canada. Un grand bâtiment, occupé autrefois à Montréal par des récollets, est aujourd'hui transformé en caserne. Quand les Anglais devinrent maîtres du pays, il fut défendu aux moines de prendre des novices : de sorte que la population des monastères s'éteignit insensiblement.

Quiconque visite un couvent de femmes, s'aperçoit aisément qu'elles ne sont soumises à aucune espèce de contrainte physique. Toutes les portes et les fenêtres sont ouvertes, et les bâtimens forment la plupart les trois côtés d'une cour non fermée, dans laquelle les religieuses

passent en allant d'une partie de la maison à une autre. Mais il n'est pas douteux qu'il existe un frein moral d'une nature très puissante. Abandonner un couvent après avoir prononcé ses vœux, est le plus abominable des crimes. L'infortunée qui se rendrait coupable d'une pareille démarche, ne trouverait d'asile nulle part. Ses parens lui fermeraient leurs portes; ses parens la regarderaient de plus mauvais œil qu'une hérétique; les prêtres fulmineraient contre elle la sentence de l'anathème : son nom serait rejeté comme un mal. Bannie de la société, notée d'infamie, marquée du sceau de la réprobation, la malheureuse pourrait implorer la pitié, mais il y a trop de raisons de croire qu'elle n'en trouverait pas.

Montréal a deux établissemens relatifs à l'instruction, tous deux liés avec l'Église romaine : l'un est le séminaire, fondé en 1657; le second, le nouveau collége. On dit que le cours d'éducation y est complet; il commence par les élémens les plus simples, et s'élève jusqu'aux branches les plus hautes de la philosophie et des mathématiques. Les leçons se donnent en français. On estime le nombre des étudians dans

ces deux maisons, à près de trois cents. Les enfans les plus jeunes, de même que les hommes d'un âge assez mur, portent le même costume, qui est la soutane ecclésiastique; toutefois l'instruction n'est pas dirigée uniquement pour que les écoliers deviennent prêtres; mais ces deux maisons, de même que le séminaire de Quebec, sont les seules pépinières d'où l'on tire les ministres de l'Église romaine au Canada.

Ces écoles, quoique très utiles sous beaucoup de rapports, tendent malheureusement à perpétuer le règne de la langue française et de la doctrine de l'Église romaine dans ce pays, et conséquemment à prévenir l'amalgame complet de ses habitans français avec ceux qui sont d'origine anglaise. Une mesure législative très sage, serait l'établissement d'un collége anglais, sur des principes libéraux, et d'après un système qui n'admettrait pas d'exclusion. Un M. Macgill, décédé en 1814, légua, par son testament, une somme de 10,000 livres sterling, et des propriétés foncières, qui devaient être consacrées à fonder une maison semblable. Mais jusqu'à présent il ne paraît pas que l'on ait rien fait pour exécuter les volontés de cet homme bien-

faisant; et comme les biens doivent revenir à ses héritiers, si, dans dix ans, on n'en a pas fait l'usage qu'il a indiqué, il est à craindre que le projet ne finisse par échouer complétement.

La principale église française est ouverte pendant toute la semaine, depuis le grand matin jusqu'au commencement de la nuit. A quelque heure que l'on y entre, on est sûr d'y voir des Canadiens agenouillés, et récitant leurs prières devant un des autels qui sont au nombre de quatre à cinq. Le long des murs de l'église, il y a des confessionnaux, où l'on aperçoit d'autres personnes à genoux devant un grillage en bois, à travers lequel elles parlent tout bas à un prêtre qui est assis derrière.

Le dehors de cette église est extrêmement simple. Le toit et le clocher sont couverts en fer-blanc. En plusieurs endroits se montre un chiffre formé de l'union des lettres A et M, ce qui signifie *Ave Maria*. L'intérieur du temple est brillant et très orné; il y a beaucoup de tableaux, dont un petit nombre seulement ont du mérite. L'église est dédiée à la Vierge Marie, dont une statue assez grande est placée dans

une niche, immédiatement au-dessus de l'autel principal qui est resplendissant de dorure.

J'allais fréquemment dans cette église ; un jour j'y assistai au baptême de deux cloches. Au milieu de la cérémonie, un vieux prêtre en surplis monta en chaire, et prononça un discours assez long. Je ne comprenais pas assez la langue pour bien entendre le sermon ; mais on me dit qu'il avait pour but de pénétrer les auditeurs du caractère saint de la cérémonie qui allait avoir lieu. Je ne doute pas que le prédicateur ne fût persuadé que cette exhortation était nécessaire, car l'assemblée n'avait nullement l'air recueilli. La plupart des personnes présentes semblaient n'avoir été, ainsi que moi, amenées que par la curiosité ; on montait sur le haut des bancs, et l'on se pressait si tumultuairement, que le prêtre interrompit deux fois son discours pour nous semoncer, et, dans une de ces occasions, frappa des mains avec beaucoup d'humeur, et menaça de suspendre la cérémonie. Je dois, en toute justice, ajouter que parmi les auditeurs le plus grand nombre n'étaient pas des Canadiens.

Les prêtres catholiques sont seigneurs ou su-

périeurs de toute l'île de Montréal. A chaque mutation de propriété territoriale, on leur paie un douzième du montant du prix de la vente. L'usage accorde une déduction du quart pour le prompt paiement; et l'on dit que les propriétaires protestans exigent fréquemment des prêtres un escompte beaucoup plus considérable. On ajoute que les ecclésiastiques mettent généralement beaucoup de modération dans la manière dont ils exercent leurs droits reconnus par la loi, et qu'ils vivent très amicalement avec leurs vassaux protestans.

Il y a quatre églises protestantes à Montréal.

Quant à la société et au genre de vie de cette ville, il est possible que les étrangers qui en parlent ne soient pas d'accord entre eux. Quiconque aime la bonne chère, les cartes, la danse, la musique et la joie, s'y trouvera parfaitement bien, et pourra satisfaire ses goûts. Si, au contraire, on recherche la société des hommes instruits, on aura, je le crains, de la peine à rencontrer ce qui convient; si enfin on est d'un caractère grave et porté aux entretiens religieux, on sera encore plus au dépourvu. Je

fus surtout frappé de l'ardeur avec laquelle on se livre aux jeux de cartes et de dés; ces passe-temps semblent être l'unique ressource dans les réunions du soir, lorsqu'elles n'ont pas lieu expressément pour danser. Je serais un ingrat si je ne rendais pas un éclatant témoignage aux habitans de Montréal, pour leur hospitalité et pour les attentions pleines de bonté dont ils comblent un étranger; mais, à moins qu'un voyageur ne soit disposé à prendre part à leurs divertissemens, il doit s'attendre à paraître quelquefois un peu singulier, lorsqu'il est en compagnie.

Un seul fait suffira pour faire apprécier l'état de la littérature dans cette ville; il n'y a actuellement qu'une seule boutique de libraire où l'on trouve une collection de livres anglais; mais elle ne mérite que des éloges très modérés; un petit nombre d'autres ont des livres de prières à l'usage de l'Église romaine, et quelques légendes monacales; c'est tout ce que l'on voit sur leurs tablettes avec du papier blanc. On ne peut pas s'attendre en effet que le débit des livres en ce pays soit aussi considérable que dans la Grande-Bretagne, ni même qu'aux États-Unis. Parmi les

Canadiens, la plupart, excepté un petit nombre de femmes, ne savent pas lire. Les Anglais qui demeurent dans le pays, ne s'occupent en général que du soin de faire leur fortune, et ne songent qu'au temps où ils retourneront dans leur patrie, pour l'y dépenser : s'ils ont un moment de loisir, ils jettent un coup d'œil sur un roman ou sur un poëme à la mode, et ne lisent pas autre chose.

On compte 180 milles de Montréal à Quebec. Il n'y a pas long-temps encore que la manière ordinaire de voyager d'une de ces villes à l'autre, était d'aller en calèche le long du fleuve ; on trouvait des chevaux de poste aux relais établis par le gouvernement. Actuellement, de très grands bateaux à vapeur entretiennent la communication entre les deux villes : j'ai fait deux traversées dans le *Car of Commerce*, un des plus nouveaux et des plus élégans. Il porte à peu près 600 tonneaux (12,000 quintaux) ; la machine n'a pourtant qu'une force de soixante chevaux. Sa plus courte traversée, en descendant le fleuve, a été de seize heures un quart, y compris les retards; sa plus courte, en remontant, de vingt-huit heures. Une fois il a

porté treize cent soixante émigrans de Quebec à Montréal. Le prix du passage était de 2 dollars par tête, ce qui faisait en tout 612 livres sterling pour un seul voyage. On dit que trois enfans vinrent au monde durant la traversée. Le prix ordinaire du passage, en y comprenant la nourriture, est de 10 dollars (50 francs) en descendant, et 12 dollars (60 francs) en remontant; différence due à ce que l'on met ordinairement plus de temps dans le dernier cas, parce qu'il faut refouler le courant.

Les bateaux à vapeur du Saint-Laurent transportent des marchandises aussi bien que des passagers : il est probable que bientôt ils remplaceront entièrement les navires à voile pour la navigation de Quebec à Montréal. Le cours du fleuve est embarrassé de rapides très forts entre les deux villes; ce qui rend nécessairement la durée du voyage toujours incertaine, et souvent ennuyeuse pour les navires qui dépendent entièrement du vent pour avancer. On a même des exemples que cette traversée a pris plus de temps que celle de l'Océan Atlantique d'Angleterre au Canada. Aujourd'hui, les navires qui arrivent d'Europe mettent leur cargaison à bord

d'un bateau à vapeur, de sorte qu'elle arrive à Montréal en deux ou trois jours.

Les bords du fleuve, au-dessous de Montréal, sont plats et peu intéressans. Çà et là on découvre un village avec son clocher, couvert en fer-blanc. Les maisons des particuliers, bien peintes en blanc, sont éparses le long du Saint-Laurent à intervalles assez réguliers.

A peu près à 45 milles au-dessous de Montréal, sur la rive droite, la rivière de Sorel se joint au Saint-Laurent, et sur la rive gauche s'élève la ville de William-Henry, jadis nommée Sorel. Notre bateau à vapeur s'y arrêta pour y renouveler sa provision de bois. Cette ville est triste; elle est principalement bâtie en bois; elle fut peuplée, dans l'origine, par des royalistes qui quittèrent les États-Unis, à l'époque de la révolution, et par un petit nombre de soldats licenciés.

La Sorel est l'issue du lac Champlain; si on pouvait la rendre navigable pour les navires d'une moyenne grandeur, elle procurerait un moyen de relation commerciale très commode avec l'intérieur de l'état de New-York, et formerait une chaîne de communication directe

avec les grands canaux de l'Ouest. Quant à présent, elle n'est fréquentée que par de petits bateaux ouverts et des trains de bois. Des rapides et des bas-fonds commencent à moins de 14 milles de son embouchure, et continuent avec peu d'interruption jusqu'au village de Saint-Jean, près du lac Champlain. Une circonstance remarquable, c'est que la Sorel, bien différente des autres rivières, devient beaucoup plus étroite en s'approchant de son confluent avec une autre. A Saint-Jean, elle a une largeur de plus de 1500 pieds, qui diminue graduellement vers le bassin du Champlain; et après être sortie de celui-ci, la largeur moyenne de la rivière n'est plus que de 750 pieds.

Immédiatement au-dessous de William-Henry, un archipel d'îles répandues dans le fleuve le partage en une multitude de canaux. Quand on en sort, on entre dans le lac Saint-Pierre, un de ces élargissemens si communs dans les fleuves de l'Amérique. La longueur de celui-ci est à peu près de 20 milles, et sa largeur de 7 à 10. Des bancs très considérables s'étendent le long de chaque rive, et contribuent beaucoup à conserver à la surface de l'eau cette

égalité qui s'unit ordinairement à l'idée que nous nous faisons d'un lac.

A 10 milles environ du point où il se termine, nous arrivons à la ville de Trois-Rivières, sur la rive gauche du Saint-Laurent, à son confluent avec la rivière Saint-Maurice. Cette ville a reçu son nom du triple canal que forment deux petites îles situées à l'endroit où cet affluent du Saint-Laurent se réunit à ce grand fleuve.

Trois-Rivières est à peu près à 96 milles de Quebec, et par conséquent presque à moitié chemin entre cette ville et Montréal. Elle est regardée comme la troisième ville du Bas-Canada; mais elle est comparativement petite, et sa population ne s'élève pas à plus de 3000 âmes. Il y a une usine qui donne du fer fondu d'excellente qualité. Je fus surpris d'entendre dire, à Montréal, que les poëles que l'on y fabrique, passent pour mieux supporter la chaleur que ceux qui viennent de Carron en Écosse.

Je n'eus pas l'occasion de débarquer, et je n'en éprouvai pas de regrets; car, vue du fleuve, la ville paraît triste et inactive; on n'y aperçoit rien de ce mouvement ni de ce bruit qui caractérisent les petites villes des rives du Hudson-

River. Il est impossible de ne pas remarquer que les bords de ces deux fleuves sont habités par deux races d'hommes absolument différentes. L'une, dont les habitudes sont uniformes et héréditaires, se contente de suivre les pas de ses pères; l'autre, inquiète et aventureuse, à un point qui fait proverbe, achète et vend, expédie et importe, s'établit et émigre sans cesse, comme si du mercure, au lieu de sang, circulait dans ses veines.

A une quarantaine de milles, au-dessous de Trois-Rivières, le fleuve se resserre brusquement, et n'a plus que la moitié de sa largeur ordinaire. Il forme le rapide de Richelieu qui est d'un étendue considérable. Quoique la vitesse du courant soit beaucoup augmentée, l'agitation de l'eau est médiocre, quand on la compare avec celle des rapides entre Prescott et Montréal. Toutefois de nombreux rochers accroissent les difficultés de la navigation, et les bateaux à vapeur n'essaient de franchir ce passage qu'à la clarté du jour.

Le *Car of Commerce* éprouva deux accidens en cet endroit, pendant que j'étais à bord, en remontant le fleuve au mois de juin. Il fit cou-

ler bas, pendant la nuit, une goëlette chargée de grains : une femme fut noyée ; et en descendant, au mois de novembre, le capitaine tomba, pendant la nuit, par une des écoutilles, et eut le bras cassé.

A quelques milles au-dessous du rapide de Richelieu, on laisse à gauche l'embouchure de la Rivière de Jacques Cartier ; elle porte le nom du premier Européen qui reconnut le cours du Saint-Laurent. C'était un Français natif de Saint-Malo ; il fit mouiller ses navires, pendant l'hiver de 1536, à l'embouchure de cette rivière, qui est un torrent fougueux ; elle se précipite de rocher en rocher avec une impétuosité si grande, que même un canot de Sauvages ne peut s'aventurer que dans quelques parties de son cours. Les rives sont en général abruptes et raboteuses, et si impraticables en beaucoup d'endroits, que les Français, après avoir perdu Quebec, en 1759, choisirent sa rive gauche comme une position favorable pour se soutenir contre les Anglais.

La rive gauche du Saint-Laurent commence à s'élever graduellement après avoir passé Trois-Rivières, et à quelques milles de Quebec, elle

deviennent l'une et l'autre hautes et escarpées. A 7 milles environ, au-dessus de Quebec, on passe à gauche devant le Cap-Rouge, ainsi nommé de la couleur rougeâtre de ses flancs rocailleux, et un mille au-dessous à droite, devant l'embouchure de la rivière de la Chaudière, où, pendant l'été, on voit presque toujours des navires qui prennent des cargaisons de bois de construction.

Alors on aperçoit une partie de la ville de Quebec, occupant l'extrémité du promontoire à gauche, et ses fortifications garnissant les bords d'une falaise rocailleuse à 340 pieds au-dessus du lit du fleuve.

Pour bien comprendre la position de Quebec, il faut se rappeler ce que j'ai dit de l'élévation graduelle de la rive gauche du Saint-Laurent. Quoique rocailleuse et abrupte du côté du fleuve, son sommet est plat, à plusieurs milles au-dessus de la ville; c'est sur ce plateau élevé que sont les fameuses plaines d'Abraham, où Montcalm et Wolf, qui combattaient l'un contre l'autre, perdirent tous deux la vie. La partie de cette plaine la plus élevée, c'est celle qui est contiguë à la rive du Saint-Laurent, de ce point

elle s'abaisse d'abord par une pente douce, et ensuite par une descente plus rapide vers les bords de la rivière Saint-Charles. Celle-ci vient des montagnes du Nord, et coule pendant longtemps en formant un angle droit avec le Saint-Laurent ; elle décrit ensuite un détour assez brusque vers l'est, et ensuite incline graduellement vers le sud, jusqu'à ce qu'elle unisse ses eaux à celles du grand fleuve devant le cap rocailleux sur lequel Quebec s'élève. Ainsi cette ville est entourée de trois côtés par les eaux.

A l'exception du côté contigu aux plaines, la position de Quebec est si forte, que les fortifications sont à peu près inutiles. Le roc nu sur le bord semi-circulaire duquel cette capitale est posée, est en général très escarpé, et si haut qu'une escalade est absolument impraticable. Dans d'autres endroits, les approches sont si abruptes et si difficiles, que l'on peut dire avec vérité, de la plupart, qu'un homme seul suffirait pour défendre le poste contre une armée entière. Quelques batteries et d'autres ouvrages complètent les moyens de sécurité : mais du côté de terre, la nature n'a rien fait à cet égard,

et c'est là que les fortifications sont soignées et vraiment merveilleuses.

Wolf débarqua ses troupes à un petit enfoncement de la rive du fleuve, à peu près à un mille au-dessus de la ville; enfoncement connu aujourd'hui sous le nom d'anse de Wolf. A une heure après minuit, les troupes escaladèrent les flancs boisés de la montagne par un sentier étroit, qui, même actuellement et de jour, semblerait passablement difficile à un minéralogiste zélé. Wolf ayant réussi à gagner la hauteur, y rangea ses troupes, et attendit l'attaque de Montcalm qui réunit ses forces et marcha contre lui vers dix heures du matin. Le résultat de l'affaire est mémorable; les deux généraux furent tués, les Français vaincus, et six jours après Quebec capitula.

L'aspect de cette ville, quand on y arrive par le bateau à vapeur, est très imposant. Les bords du fleuve, depuis une petite distance au-dessus de l'anse de Wolf, sont couverts de broussailles, et le long de la plage, des maisons blanches s'élèvent à intervalles rapprochés. On aperçoit graduellement les fortifications de la ville; d'abord les deux tours du Martello, qui, sem-

blables à deux sentinelles gigantesques, gardent les fameuses plaines; ensuite les redoutes autour de la citadelle, sur le sommet du cap au Diamant, développent lentement leur force; les embrâsures, les canons, les meurtrières, se présentent successivement à la vue. Sur une des batteries s'élève le mât et la vergue d'un télégraphe, et tout près du bord du roc, escarpé à 345 pieds au-dessus du niveau du fleuve, flotte le pavillon de la citadelle.

Au pied du précipice, la lisière étroite de terre, qui n'est pas envahie par le fleuve, paraît couverte des nombreuses maisons de la ville basse de Quebec; des quais ont été poussés fort avant, et des navires de différentes grandeurs les entourent.

Sur la rive droite du Saint-Laurent, et un peu au-dessous de la ville, on voit la pointe de Lévi, dont la surface offre un grand nombre d'habitations, et qui, s'élevant par degrés, s'étend à une distance considérable et rétrécit le lit du fleuve. On a devant soi une vaste baie, longue de 4 milles, avec l'île d'Orléans dans le fond; à droite et à gauche, et de tous les côtés, sont mouillés des navires marchands, et quelquefois aussi un vais-

seau de ligne; les uns arrivés récemment des ports de la Grande-Bretagne, d'autres attendant un vent favorable qui leur permette de gagner l'embouchure du fleuve.

L'eau s'élève, dans les marées ordinaires, à 17 pieds, et aux époques des équinoxes à 23 pieds. Quand on débarque sur les quais, on est quelquefois obligé de monter par une planche en pente longue d'une cinquantaine de pieds. Parvenu à terre, le voyageur est frappé du contraste de la ville basse de Quebec avec les ports maritimes des États-Unis. Les rues sont très étroites, et bordées de hautes maisons en pierres : de nombreuses charrettes courent très vite entre les magasins et les quais ; les charretiers se tenant debout sur leurs voitures, criant de toutes leurs forces, en français, et se fâchant lorsqu'un obstacle arrête leur marche au coin d'un passage étroit. La voie réservée aux piétons est très sale, à cause de l'eau qui filtre presque continuellement des flancs de la montagne; enfin l'on est tellement heurté par les gens qui vont et qui viennent, qu'à moins d'être appelé par des affaires dans la basse ville, on y passe rarement beaucoup de temps.

Cependant, pour les commerçans, c'est là le vrai noyau de Quebec. La bourse, la douane, les bureaux de banque, les comptoirs, les magasins, les greniers des principaux négocians, tout cela est réuni dans un petit nombre de rues étroites ou plutôt de ruelles qui entourent le fond du précipice rocailleux entre ses flancs et les bords du fleuve. La plus grande partie du terrain, sur lequel la ville basse est bâtie, a été prise en empiétant sur le lit du Saint-Laurent, et l'on continue à en faire autant pour agrandir les limites habitables. Dans l'intervalle d'une de mes visites à l'autre, elles ont été étendues; l'on a ouvert l'extrémité d'une rue qui se prolonge en tournant vers la rivière Saint-Charles. Au-delà de la ville, dans cette direction, il y a une vaste plage sablonneuse, dont une partie est occupée par des chantiers de construction.

On va de la ville basse à la ville haute par la rue de la Montagne, nommée ainsi avec juste raison; elle passe dans une espèce de crevasse naturelle sur le flanc du précipice. Ensuite elle décrit un détour angulaire, et continue à suivre la pente de la montagne, en devenant moins roide. A une petite distance à gauche, en mon-

tant doucement la rue, on voit le château Saint-Louis, grand bâtiment, élevé sur le bord même d'un précipice qui a plus de 200 pieds de haut; on peut même dire qu'il s'étend au-delà du bord, car sa façade de ce côté est supportée par des arcades en maçonnerie qui ont plus de la moitié de la hauteur du bâtiment, et dont les piliers descendent beaucoup au-dessous du bord des rochers. Sur le haut de ces arcades règne une longue galerie d'où l'on jouit de la vue de la baie et du pays voisi[illegible]e château Saint-Louis est un ouvrage des Français; le grand nombre et la solidité des fortifications qu'ils avaient fait construire, prouvent le dessein de ceux qui avaient les premiers occupé Quebec, de se maintenir dans cette position. Maintenant le château a perdu son caractère guerrier; il sert de demeure au gouverneur de la province.

A droite de la rue de la Montagne, le rocher, pendant une partie de la route, menace la tête du spectateur; près du sommet est l'ancien évêché, qui, aujourd'hui, est consacré aux séances du corps législatif. La rue est terminée par la porte de Prescott où une large arcade cintrée donne passage aux voitures, et une petite porte

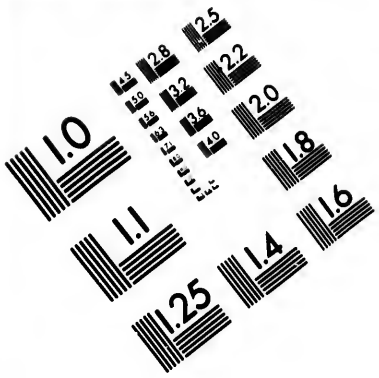

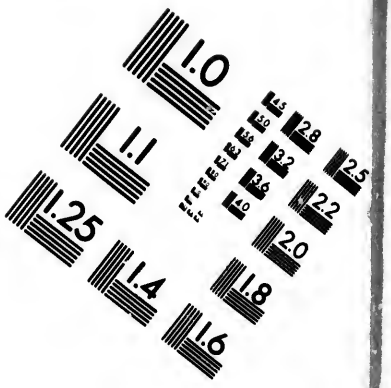

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

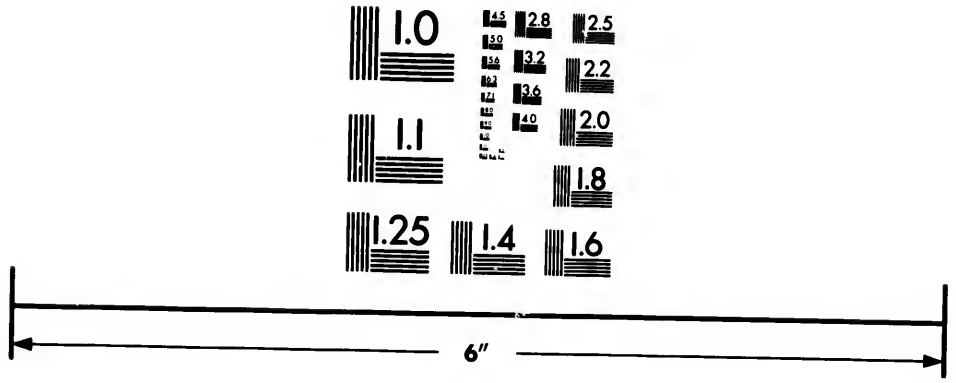

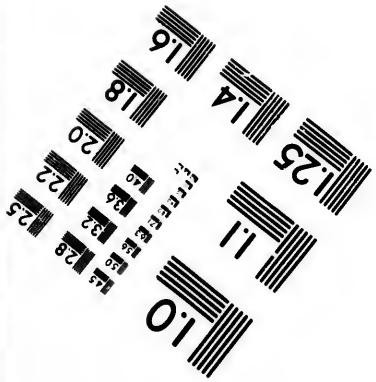

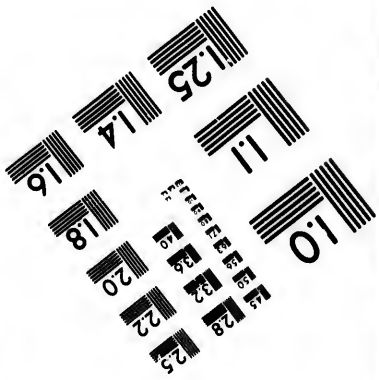

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

latérale aux piétons. Cette porte étant la partie la plus accessible à une attaque, en venant de la basse ville, est défendue par des canons de gros calibre et par des meurtrières, pour le feu de la mousqueterie, et toute la rue de la Montagne est commandée de front et sur les flancs par diverses batteries.

Quand on a passé la porte, le chemin de voiture tourne à droite, pour gagner le plateau par une montée graduelle. Les piétons prennent à gauche pour monter par un escalier en bois. Une sentinelle, placée sur la plate-forme, crie: *qui-vive* à toute personne qui passe après le coucher du soleil; en temps de paix, ce n'est qu'une affaire de forme, la porte n'est jamais fermée; et quiconque répond «*ami*», peut continuer son chemin.

Lorsqu'on est arrivé au haut de l'escalier, on tourne le dos à la ville basse; on a la rivière Saint-Charles à droite, et à gauche la citadelle. Sur le sommet du cap au Diamant, le terrain, tant dans la ville que dans la plaine, est plus élevé du côté du Saint-Laurent que dans les autres endroits. Des maisons solidement bâties en pierres, bordent les rues de chaque côté;

mais elles sont moins hautes que celles de la basse ville. En avançant, on laisse à droite la cathédrale catholique, édifice très simple, avec un clocher couvert en fer-blanc; à une petite distance on voit le clocher de la cathédrale anglicane qui est couvert de la même manière. L'attention est ensuite fixée par le collége des jésuites; c'est un bâtiment massif que l'on a en face de soi, à mesure que l'on avance, et qui forme les côtés d'un carré d'une étendue considérable; il sert aujourd'hui de caserne. Ces religieux avaient dès le commencement songé à se bien loger; « leur église est belle, grande et bien éclairée, dit un voyageur qui visita le Canada en 1683; leur maison est commode de toutes manières, car il y a beaucoup de logement. Ces pères ont de beaux jardins, plusieurs allées d'arbres si touffus, qu'il semble, en été, qu'on soit dans une glacière plutôt que sous un berceau. A propos d'une glacière, c'est une commodité qui ne leur manque pas, ils en ont plutôt trois qu'une, et ils ont grand soin de la bien remplir; car ces révérends, tout occupés à éteindre les flammes de la concupiscence, aiment extrêmement à boire frais en été. »

Le marché public se tient dans une grande place vis-à-vis des casernes; tout à l'entour sont des boutiques de marchands en détail et des cabarets. On est là à peu près au centre de la ville haute.

Quoique cette ville haute soit propre et aérée en comparaison de la ville basse, quoique les rues y soient plus larges et mieux pavées, et que certainement elle soit préférable pour y habiter, toutefois elle n'a rien extérieurement qui puisse intéresser un étranger accoutumé à la vue des villes plus magnifiques de nos contrées européennes. On peut cependant passer agréablement quelques jours à assister aux séances des assemblées législatives, si c'est l'époque de la session, à visiter quelques-unes des institutions publiques, à examiner les fortifications, et à faire des excursions aux plaines d'Abraham, au Saut de Montmorency, et à quelques-uns des autres sites intéressans des environs.

Je n'ai pas eu l'occasion de voir la Chambre de l'assemblée, ni le Conseil législatif. La première répond à notre Chambre des communes; le second, autant que les circonstances le per-

mettent, à la Chambre des pairs, ou plutôt au Conseil privé.

L'assemblée se compose d'une cinquantaine de membres, dont actuellement le plus grand nombre, ainsi que le président, sont de la communion romaine; les débats ont généralement lieu en français. Les événemens de la dernière guerre de 1812 à 1815, fournirent de fréquentes occasions à l'opinion publique de se développer dans les actes de cette Chambre, et comme le droit d'élection est à peu près universel, cette assemblée est véritablement l'organe du peuple. Les Canadiens montrèrent, dans toutes les circonstances, un vif attachement au gouvernement sous lequel ils vivent, et une ferme résolution d'augmenter sa force pour toutes les mesures qui tendaient à assurer l'intégrité des possessions britanniques. Les Canadiens ont fait voir, pendant la guerre et après qu'elle a été terminée, qu'ils avaient apprécié le prix et s'étaient pénétrés de l'esprit de la constitution que la Grande-Bretagne leur avait octroyée; et je suis pleinement convaincu que le roi n'a nulle part des sujets plus fidèles.

Miss Wright, qui a publié assez récemment un

voyage aux États-Unis, a parlé de la loyauté des Canadiens, comme n'étant que de la haine pour les Américains hérétiques, haine qui est inspirée au peuple par les prêtres. Je conviens que, si le Canada eût appartenu à l'Espagne, cette assertion aurait pu paraître plausible; mais autant que j'en ai pu juger, d'après mes propres observations, les Canadiens se soucient aussi peu de l'hérésie d'un peuple que de celle de l'autre.

Il y a à peine soixante-dix ans que le pays a été conquis par les Anglais, et cependant l'attachement des Canadiens pour leurs anciens maîtres paraît aussi complétement effacé que s'il s'était écoulé des siècles depuis l'évènement, ou que si le changement de domination fût arrivé en conséquence de leur choix, plutôt que par la chance de la guerre.

Mon opinion sur ce point est conforme à celle de M. Silliman, professeur du collége de Yale, dans les États-Unis, qui, en 1820, a publié un livre intitulé *Relation d'un voyage à Montréal et à Quebec;* ouvrage qui se distingue par un esprit libéral, sensé et conciliant. J'éprouve un plaisir réel à transcrire ses remarques sur le gouvernement du Canada. « On peut mettre en

question, dit-il, si un pays conquis a jamais été mieux traité par ceux qui s'en sont rendus maîtres. Les habitans conservèrent leur religion et les revenus de l'église, leurs biens, leurs lois, leurs coutumes et leurs usages. Le gouvernement et même la défense de leur pays, ne sont pas beaucoup à leur charge. Je ne sais si, sous le rapport politique, nos communes qui ne sont pas sujettes, sont plus heureuses. »

Le Conseil législatif est composé d'une trentaine de membres nommés à vie par le roi. Les sentimens et l'intérêt anglais ont généralement dominé dans ce corps, et souvent il a été en opposition ouverte avec l'assemblée. Sir John Coape Sherbrooke a contribué, par la sagesse de son administration, à calmer l'animosité des partis, et à écarter tout ce qui causait des irritations.

Un bill présenté au parlement impérial de la Grande-Bretagne, en 1821, a détruit la séparation qui, depuis 1791, existait entre les gouvernemens du Haut et du Bas-Canada.

Le même voyageur français, cité plus haut, nous a laissé un singulier tableau de la manière dont le Canada était administré à la fin du dix-

septième siècle; sans doute ses traits sont chargés; mais les évènemens ont prouvé qu'il y a un fond de vérité dans ce qu'il a dit.

« Les gouvernemens politique, civil, ecclésiastique et militaire ne sont, pour ainsi dire, qu'une même chose au Canada, puisque les gouverneurs généraux les plus rusés ont soumis leur autorité à celle des ecclésiastiques. Ceux qui n'ont pas voulu prendre ce parti, s'en sont trouvés si mal qu'on les a rappelés honteusement. J'en pourrais citer plusieurs qui, pour n'avoir pas voulu adhérer aux sentimens de l'évêque et des jésuites, et n'avoir pas remis leur pouvoir entre les mains de ces infaillibles personnages, ont été destitués de leurs emplois, et traités enfin à la cour comme des étourdis et comme des brouillons. M. de Frontenac est un des derniers qui a eu ce fâcheux sort; il se brouilla avec M. Duchesne, intendant de ce pays-là, qui se voyant protégé du clergé, insulta de guet-à-pens cet illustre général, lequel eut le malheur de succomber sous le faix d'une ligue ecclésiastique, par les efforts qu'elle fit mouvoir contre tout principe d'honneur et de conscience.

» Les gouverneurs généraux qui veulent profiter de l'occasion de s'avancer, ou de thésauriser, entendent deux messes par jour, et sont obligés de se confesser une fois en vingt-quatre heures. Ils ont des ecclésiastiques à leurs trousses, qui les accompagnent partout, et qui sont, à proprement parler, leurs conseillers. Alors les intendans, les gouverneurs particuliers et le conseil souverain n'oseraient pas mordre sur leur conduite, quoiqu'ils en eussent assez de sujet, par rapport aux malversations qu'ils font sous la protection des ecclésiastiques qui les mettent à l'abri de toutes les accusations que l'on pourrait faire contre eux.

» Le peuple a beaucoup de confiance aux gens d'église, en ce pays-là comme ailleurs. On y est dévot en apparence; car on n'oserait avoir manqué aux grand'messes ni aux sermons, sans excuse légitime. On nomme les gens par leur nom à la prédication : on défend, sous peine d'excommunication, la lecture des romans et des comédies, aussi bien que les masques, les jeux d'hombre et de lansquenet. Les jésuites et les récollets s'accordent aussi peu que les molinistes et les jansénistes. Les premiers pré-

tendent que les derniers n'ont aucun droit de confesser.

» Le gouverneur général ne peut se dispenser de se servir des jésuites, pour faire des traités avec le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, non plus qu'avec les Iroquois. Je ne sais si c'est par rapport au conseil judicieux de ces bons pères, qui connaissent parfaitement le pays et les véritables intérêts du roi, ou si c'est à cause qu'ils parlent et entendent à merveille les langues de tant de peuples différens, dont les intérêts sont tout-à-fait opposés, ou si ce n'est point par la condescendance et la soumission qu'on est obligé d'avoir pour ces dignes ecclésiastiques.

« Les conseillers qui composent le conseil souverain du Canada, ont coutume de consulter les prêtres ou les jésuites, lorsqu'il s'agit de rendre des jugemens sur des affaires délicates; mais lorsqu'il s'agit de quelque chose qui concerne les intérêts de ces bons pères, s'ils la perdent, il faut que leur droit soit si mauvais, que le plus subtil et le plus rusé jurisconsulte ne puisse lui donner un bon tour. Plusieurs personnes m'ont assuré que les jésuites faisaient un grand

commerce de marchandises d'Europe et de pelleteries du Canada; mais j'ai de la peine à le croire, ou, si cela est, il faut qu'ils aient des correspondans, des commis et des facteurs aussi secrets et aussi fins qu'eux-mêmes, ce qui ne saurait être.

» Les gentilshommes de ce pays-là ont bien des mesures à garder avec les ecclésiastiques, pour le bien et le mal qu'ils en peuvent recevoir indirectement. L'évêque et les jésuites ont assez d'ascendant sur l'esprit de la plupart des gouverneurs généraux, pour procurer des emplois aux enfans des nobles qui sont dévoués à leur très humble service, ou pour leur obtenir des congés de trafiquer dans l'intérieur. Ils peuvent aussi fortement s'intéresser à l'établissement des filles de ces mêmes nobles, en leur faisant trouver des partis avantageux. Un simple curé doit être ménagé, car il peut faire du bien et du mal aux gentilshommes, dans les seigneuries desquels ils ne sont, pour ainsi dire, que missionnaires, n'y ayant point de cures fixes en Canada, ce qui est un abus qu'on devrait réformer. Les officiers doivent aussi tâcher d'entretenir une bonne correspondance avec les ecclésiastiques,

sans quoi il est impossible qu'ils puissent se soutenir.

» Il y aurait de grands abus à réformer au Canada. Il faudrait commencer par empêcher les ecclésiastiques de faire des visites si fréquentes chez les habitans, dont ils exigent mal à propos la connaissance des affaires de leurs familles, jusqu'au moindre détail, ce qui peut être assez souvent contraire au bien de la société. Il faudrait surtout empêcher que les gouverneurs, les intendans, le conseil souverain, l'évêque et les jésuites, ne se partageassent en factions, et ne cabalassent les uns contre les autres; car les suites ne peuvent être que préjudiciables au service du roi et au repos public. »

Parmi les institutions de Quebec, liées avec l'Église romaine, on compte un séminaire assez semblable dans son organisation à celui de Montréal, un Hôtel-Dieu, un couvent pour les pauvres malades, et le couvent des ursulines qui se consacrent principalement à l'éducation des jeunes filles.

On dit que ces dernières religieuses ont la règle la plus sévère de toutes celles du Canada,

et ce ne fut pas sans quelque difficulté qu'un ami me procura la permission de visiter leur couvent. Toutefois cet embarras fut occasionné en partie par l'absence de monseigneur l'évêque de Quebec, qui, en général, est disposé à gratifier la curiosité des étrangers.

Le couvent des ursulines, de même que la plupart des maisons religieuses qui furent érigées par les Français, est bâti en forme de carré creux. Une petite chapelle y est contiguë; elle est ouverte au public, mais un rideau suspendu derrière une grande grille, cache les religieuses aux yeux du vulgaire.

A la principale porte du couvent, il y a un portique avec un tour, par lequel on fait entrer et sortir les objets de peu de volume, et par lequel aussi on distribue les aumônes aux pauvres.

Ayant sonné la cloche, ce tour fut tourné à moitié, et laissa une petite ouverture qui nous permit d'apercevoir dans l'intérieur du bâtiment trois religieuses. Nous leur remîmes notre permission d'entrer; elles nous dirent que le père était au confessionnal, et qu'elles nous priaient de vouloir bien attendre son retour.

Cet ecclésiastique arriva au bout de quelques minutes; il entra dans le couvent par un passage particulier; ensuite on ouvrit la grande porte, et nous fûmes admis. La supérieure nous attendait: c'était une femme d'une figure agréable et fraîche, d'une taille au-dessus de la moyenne, d'un maintien imposant, et qui paraissait avoir une quarantaine d'années. Quand on se fut salué respectivement, Madame la supérieure m'adressa la question ordinaire: « Parlez-vous français, Monsieur »? Reconnaissant que je ne m'exprimais qu'avec une certaine difficulté, elle me parla anglais avec tant de facilité et de pureté, que je ne pus m'empêcher de soupçonner qu'elle appartenait à une famille anglaise. Les religieuses de ce couvent sont au nombre de quarante-cinq, indépendamment de la supérieure.

On nous conduisit d'abord dans le chœur des religieuses, qui est très simple; il y a un autel, il est orné de quelques peintures; ensuite on nous fit entrer dans une espèce de salle, où toutes les religieuses, à l'exception de celles qui étaient occupées dans la classe, se trouvaient rassemblées pour nous recevoir; elles étaient rangées en ligne, en face de la porte, et dès que nous

entrâmes, elles nous saluèrent en souriant de la manière la plus gracieuse, sans aucun air de gêne ni de gravité. Au bout de la ligne je remarquai quatre jeunes religieuses qui avaient des voiles blancs; c'étaient des novices. Le père D..... nous apprit qu'elles conservaient ce costume pendant deux ans, avant de prononcer leurs vœux et de prendre le voile noir. Trois autres religieuses avaient accompli cette cérémonie peu de temps auparavant. On m'apprit que ces trois dernières n'étaient âgées que de dix-huit à vingt-quatre ans; elles ne semblaient nullement tristes, elles riaient et parlaient aussi gaîment que les autres : les quatre novices étaient les plus sérieuses; de même que leurs compagnes, elles nous saluèrent, mais leurs visages ne se déridèrent pas.

La mise des ursulines me parut lugubre; leurs longues robes de serge noire, leur voile noir, leur bandeau, leur guimpe, tout cela me parut bizarre; on aperçoit à peine la figure de la religieuse. Quelques-unes avaient une ceinture de cuir, à laquelle pendaient un chapelet et une croix. Du reste, ces religieuses avaient l'air plus intéressant que les sœurs grises de Montréal.

Quelques-unes des jeunes sœurs auraient pu certainement passer pour très jolies, sans leur habilement funèbre ; d'autres ressemblaient à des grand'mères; d'autres enfin, et Madame la supérieure en particulier, avaient des traits agréables et le maintien de femmes de qualité.

Une demi-douzaine de religieuses nous accompagna dans nos courses d'un appartement à un autre, et chacune paraissait très disposée à nous parler. Nous vîmes l'école ; elle est composée de trois pièces; deux religieuses dans chacune donnent des leçons aux jeunes filles; celles-ci, très proprement mises, étaient occupées à leur ouvrage. Deux classes sont consacrées à l'éducation des filles pauvres qui ne paient qu'une somme modique. Partout où nous entrâmes, les jeunes filles se levèrent de leur siége, nous firent la révérence, et restèrent debout jusqu'à ce que nous fussions sortis. En allant d'une classe à une autre, nous traversâmes un jardin assez grand ; le mur qui l'entoure n'est pas très haut, et si les religieuses voulaient s'échapper, elles pourraient l'escalader aisément.

On nous mena ensuite à la cuisine, où il y a

une pompe; la cheminée est d'une très grande dimension, et ressemble un peu à celle des châteaux du moyen âge en Europe. Le réfectoire est très propre; de longues tables de bois de sapin règnent dans toute sa longueur, de chaque côté. Deux religieuses, à tour de rôle, servent les autres. En passant dans une galerie qui, je crois, conduit aux cellules où couchent les religieuses, je remarquai, sur chacune des portes, une inscription en français, et entre autres, celle-ci : « Pour un moment de travail, une éternité » de repos. » Quand nous sortîmes, les religieuses nous offrirent de petits ouvrages en écorce de bouleau; j'en achetai quelques-uns.

Il y avait à peu près une heure que nous étions dans le couvent, lorsque le son d'une cloche se fit entendre. Le père D..... nous dit que c'était pour nous le signal de la retraite : les religieuses nous conduisirent à la porte; j'essayai de l'ouvrir, elle était fermée à clef. La supérieure, avant de donner la clef, plaisanta de la manière la plus aimable sur la position extraordinaire dans laquelle nous nous trouvions. On se sépara de la manière la plus polie et la plus gracieuse : à la vérité nous ne nous prîmes pas réciproquement

la main; mais jamais dames n'ont dit avec plus d'aisance et d'amabilité, « Bonjour, Messieurs, bonjour. »

Les ursulines ont des revenus en fonds de terre, indépendamment de ce qu'elles reçoivent pour l'éducation des enfans. Toutefois ces ressources ne suffisent pas pour leur entretien, et le jardin, leurs ouvrages à l'aiguille, et la pâtisserie, complètent ce qui leur est nécessaire.

On est tenté de se demander quel motif peut engager ces pauvres créatures à choisir ce genre de vie, et comment il est si aisé de retenir un si grand nombre de religieuses, sans la possibilité d'avoir recours aux moyens de contrainte. Mais on oublie que la religion romaine est le plus fort instrument de prosélytisme qui ait jamais été inventé, et que la confession auriculaire donne aux prêtres un si grand pouvoir sur l'esprit craintif de leur troupeau, que, lorsque cette disposition n'est pas combattue par les lumières naturelles ou acquises, c'est-à-dire par la sagacité et par l'éducation, il n'est aucune action à laquelle le conseiller spirituel, s'il en a le dessein, ne puisse porter son pénitent. Si les parens désirent qu'une de leurs filles prenne

le voile, ils n'ont besoin que de s'assurer de la coopération de son confesseur, et il est presque impossible que leur projet ne réussisse pas. L'autorité paternelle combinée avec la menace du déplaisir du Tout-Puissant, et les terreurs du purgatoire, enfin aidée de l'influence de l'exemple, et l'attrait d'une réputation de sainteté, forme une masse de résistance terrible contre l'inclination d'une pauvre fille pour la vie sociale; si elle est laissée seule pour soutenir le combat, il n'y a guère de chance de succès pour elle.

Il est très probable que l'on emploie rarement ce système de terreur; les religieuses n'ont besoin que d'elles-mêmes pour trouver de nombreuses recrues. A peu près cent cinquante jeunes filles reçoivent d'elles leur éducation; les unes comme pensionnaires, et celles-ci sont, par conséquent, presque entièrement séquestrées de toute autre société. En élevant les jeunes filles, les religieuses gagnent naturellement leur affection, leur enseignent à penser comme elles pensent elles-mêmes, et à adopter, sur le monde et ses affaires, les opinions dominantes dans le cloître. La tranquillité et, probablement, l'har-

monie apparente qui règnent dans la communauté, ont du charme pour les enfans; et les principes faux, mais trompeurs, avec lesquels le système s'identifie, se réunissent pour influer sur la décision des jeunes filles. Celles qui prennent le voile sont, on le conçoit, comblées d'éloges; leur exemple est recommandé : la contagion se répand; des liaisons d'amitié contractées de bonne heure entre les pensionnaires contribuent à augmenter le nombre de celles qui se dévouent; et le célibat et la retraite deviennent l'objet des désirs ardens de quelques jeunes cœurs, tout comme les plaisirs et la parure le sont pour d'autres. Je voyais souvent une famille où il y avait plusieurs filles; l'une d'elles, vive, aimable, jolie, et âgée d'environ douze ans, me fut indiquée, par son frère, comme destinée à être religieuse. Elle passait la plus grande partie de son temps dans un des couvens, et en parlait comme de l'objet de son inclination. Je ne puis dire si ses parens parlaient sérieusement à ce sujet; mais une de ses tantes est religieuse, et je ne regarde pas comme improbable qu'elle suive son exemple.

Il n'est pas aisé de s'assurer si, après avoir pro-

noncé leurs vœux définitifs, les religieuses ne s'en repentent jamais. Probablement cela n'arrive pas au plus grand nombre : toutefois je ne puis m'empêcher de croire que quelques-unes regrettent ce qu'elles ne peuvent annuler. Si leur résolution a été produite par une cause soudaine et peut-être imprévue, le temps rappellera nécessairement des idées, et excitera des angoisses aussi vives qu'inutiles. Qu'il est digne de compassion, le sort d'une pauvre créature ainsi tourmentée ! Je ne puis pas dire que j'aie rien vu qui soit propre à confirmer cette opinion; mais d'après quelques mots de conversation d'une des personnes qui m'accompagnaient avec une jeune religieuse du couvent des ursulines, je suis enclin à supposer qu'elle aurait bien voulu en être dehors.

Pour quiconque n'a pas vu le Saut du Niagara, le Saut de Montmorency, éloigné de 7 milles de Quebec, doit être un objet intéressant. C'est une excursion à la mode; je résolus de la faire, quoique j'eusse contemplé la merveilleuse chute du Niagara.

On sort de Quebec par la porte de Saint-Jean, on traverse la rivière Saint-Charles, puis on suit

la route qui longe la rive gauche du Saint-Laurent. A sa gauche on a de vastes prairies qui paraissent très grasses; à droite on a, jusqu'à une certaine distance, une grande baie, puis le bras septentrional du fleuve, et au-delà l'île d'Orléans. A trois quarts de mille de Quebec, on passe par le village de Beauport, où le terrain commence à monter graduellement. Beauport contient à peu près quatre-vingts maisons, la plupart en pierre, et une église romaine avec trois clochers couverts en fer-blanc. Tout près du village, une petite rivière du même nom, qui verse ses eaux dans le Saint-Laurent, met en mouvement des moulins à farine et à graine de lin. Le terrain s'élève rapidement et atteint à une hauteur de deux cents à trois cents pieds au-dessus du fleuve.

Le Montmorency est un torrent bien peu considérable, si on le compare au fleuve puissant auquel il se réunit; mais dans notre pays, où les rivières sont sur une échelle bien moindre, il passerait pour une des plus grandes. A peu de distance au-dessus du Saut, le lit de la rivière suit une pente très sensible, de sorte que le courant acquiert une grande rapidité avant que

l'eau se précipite du haut de l'escarpement. On dit que la hauteur de la chute est de deux cent quarante pieds; je n'ai eu aucun moyen de constater l'exactitude de cette estimation; mais à en juger d'après l'impression que mon œil a reçue, je suis disposé à supposer que cette chute n'est pas, à beaucoup près, aussi forte (1). Quoi qu'il en puisse être, c'est une belle cascade. L'eau se brise en écumant dès le sommet, et descend par une large nappe d'une blancheur éclatante, en envoyant en l'air de grandes colonnes de brouillard humide.

Au-dessous est une espèce de bassin semi-circulaire, et d'une étendue considérable, entouré de rives rocailleuses et escarpées, entre lesquelles l'eau devient unie et tranquille avant d'entrer dans le Saint-Laurent. Le bord de la

---

(1) Le voyageur écossais a eu raison de douter que l'évaluation de la hauteur de cette chute fût exacte. Le père Charlevoix, qui l'avait observée, ne l'estime qu'à 40 pieds. Or, ce missionnaire avait le coup d'œil fort juste. Avant lui, on donnait 600 pieds de hauteur au Saut du Niagara; il jugea qu'il en avait à peu près 150; et l'on a reconnu qu'il ne s'était pas trompé.

rive gauche est garni de bois touffus; sur la rive droite, on en a coupé une portion considérable. Le lit de la rivière est d'un rocher grossier et très dur; on voit sur chaque rive une couche supérieure de calcaire, à travers laquelle les eaux du Montmorency paraissent s'être ouvert un canal.

La main infatigable de l'homme a récemment produit de grands changemens dans ces lieux. Un propriétaire du terrain voisin a construit un très grand moulin à scies sur les bords du Saint-Laurent. Pour faire aller la roue immense qui met ces scies en mouvement, il a dérivé une portion de l'eau du Montmorency, en la prenant au-dessus de la chute, et l'a conduite, par une route sinueuse, le long de la pente de la colline. Cet ouvrage a dû exiger un travail prodigieux, et coûter de grosses sommes; car, pour atteindre au but désiré, il a fallu creuser, dans le roc vif, un canal qui a près de sept pieds de hauteur, et cinq pieds de largeur, en laissant au-dessus une masse de rochers d'une douzaine de pieds; là, une écluse fixe la quantité d'eau que l'on veut laisser passer. La pente de la colline est si roide, qu'il a fallu beaucoup d'art pour modérer l'im-

pétuosité du courant dans sa descente vers la roue. On essaya d'abord d'un canal sinueux, creusé dans la terre; mais la force prodigieuse du courant mina les bords par-dessous. Il n'aurait pas tardé à enlever une partie considérable de la surface; on fut donc obligé de placer, dans l'intérieur du canal, un conduit solide en bois, disposé en zig zag, par lequel l'eau descend depuis le bord de la colline jusqu'en bas, où elle entre dans le canal naturel d'un ruisseau rapide; puis elle finit par se précipiter sur les larges côtes de la grande roue.

Le moulin à scies que ce torrent met en mouvement, est, je crois, un des plus grands de l'Amérique, et, par conséquent, du monde. C'est un immense bâtiment en bois, suspendu sur le bord du Saint-Laurent, vers lequel descend un plan incliné; les blocs qui doivent être coupés, sont enlevés du radeau par une mécanique, et amenés le long de ce plan incliné. La pièce de bois, après avoir été coupée de la longueur que l'on veut donner à la planche, est fixée dans un châssis, et présente une de ses extrémités aux dents des scies; la mécanique la fait avancer de leur côté, jusqu'à ce qu'elles l'aient partagée jus-

qu'à son extrémité opposée. Il y a quatre châssis, garnis chacun du nombre de scies nécessaire pour diviser le madrier en un certain nombre de planches. Ces scies montent et descendent perpendiculairement avec tant de vitesse, qu'un madrier long de douze pieds est coupé en planches en cinq minutes. Les châssis des scies sont en bois de pin, le plus tendre possible; car le frottement est si considérable, qu'un bois plus dur prendrait feu inévitablement. Quand je vis cette machine, les châssis fumaient beaucoup, et, malgré toutes les précautions que l'on prend de les tenir bien graissés, quelquefois ils s'allument. Au printemps et en automne, le fleuve, dans le voisinage du moulin, est généralement couvert de trains de madriers, et des navires sont constamment occupés à charger des planches et des poutrelles.

Les hauteurs de Montmorency sont fameuses par l'attaque infructueuse de Wolf, quelques jours avant de débarquer aux plaines d'Abraham. Le propriétaire du moulin, en creusant le canal de sa prise d'eau, rencontra un grand nombre de boulets et d'obus de différentes dimensions. Les Français étaient retranchés sur les

hauteurs ; pendant qu'un corps considérable d'Anglais escaladait les collines, pour essayer d'emporter d'assaut leurs ouvrages, les vaisseaux embossés dans le fleuve, afin de couvrir l'attaque des troupes de terre, et de partager l'attention de l'ennemi, lâchaient des bordées. Mais la position des Français était trop forte pour les soldats de Wolf; près de 600 hommes, la fleur de son armée, périrent; il fallut abandonner l'entreprise.

Du sommet des hauteurs, au-dessus du moulin, on a une belle perspective de Quebec et du fleuve. La moitié septentrionale de l'étendue semi-circulaire du promontoire rocailleux, et sa portion qui s'incline vers la rivière Saint-Charles, se présentent aux regards. La surface de la partie du rocher, sur lequel la ville est située, s'abaisse de manière que l'on peut la voir presque entièrement; et l'on distingue bien les toits en fer-blanc qui s'élèvent à mesure qu'ils s'éloignent de l'œil du spectateur; au-dessus dominent les clochers, le télégraphe et le mât du pavillon.

Au-dessous de l'escarpement, se prolonge le quartier de la ville, voisin de la rivière Saint-

Charles; les maisons de la droite escaladent en quelque sorte une partie de la pente. Sur la rive opposée du Saint-Laurent, on voit la pointe Levi; entre les maisons qui la couvrent et la citadelle, on aperçoit le cours du fleuve arrivant de Montréal; des éminences bleuâtres terminent la perspective à une certaine distance. En bas et à gauche du spectateur, s'étend l'île d'Orléans qui est fertile et bien boisée; une multitude de navires de toute grandeur naviguent sur le fleuve; d'autres sont entassés autour des quais de la ville basse de Quebec.

Je visitai le Saut de Montmorency en été; je fis une autre excursion en hiver, à 18 milles au nord-est de la capitale; un particulier de ma connaissance avait commencé à défricher des terres sur les bords de la rivière de Jacques-Cartier, qui coule de ce côté; il y avait placé un fermier et sa famille, récemment arrivés du comté d'Ayr, en Écosse. Au mois de novembre 1818, j'y allai avec lui. Pendant quelques jours le temps avait été variable et désagréable, tel qu'on l'éprouve ordinairement au commencement de l'hiver; la pluie, la neige, le dégel, la gelée, se succédaient alternativement et rapi-

dement. Quoique mon ami m'eût averti que la route était mauvaise, et qu'il fallait parcourir 9 milles à pied, à travers les bois, le désir de voir le nouvel établissement l'emporta, et je convins de partir de compagnie avec lui.

Nous nous pourvûmes, pour cette course, de mocassins qui avaient été préalablement frottés d'huile; cette chaussure est beaucoup plus commode que les souliers et les bottes; elle a une oreille qui enveloppe la cheville, autour de laquelle on l'attache avec une courroie. Nous avions aussi chacun deux paires de bas. Mon compagnon noua autour de son corps un sac de soldat; je le remplaçai pour moi par un mouchoir de soie.

La première partie de notre voyage se fit en calèche, jusqu'au village de Lorette, sur les bords de la rivière Saint-Charles, à près de 9 milles au nord-est de Quebec. A peu près deux cent cinquante Hurons sont établis depuis long-temps dans ce village; ils ont adopté la religion, et en grande partie la langue des Français Canadiens. Ils ont une église, un prêtre vit au milieu d'eux, et par ses exhortations contribue à prévenir leur trop grande dissipation; il ne leur

permet pas de tenir cabaret; mais ils ont la faculté de loger et de nourrir les voyageurs.

Une pluie, mêlée de neige fondue, n'avait pas cessé de tomber depuis notre départ de Quebec; le vent la poussait contre notre visage, de sorte qu'en arrivant à Lorette, j'étais trempé jnsqu'à la peau. Heureusement pour moi, mon compagnon de voyage connaissait à Lorette M. Etienne, chez lequel nous descendîmes. Je séchai mon habit au feu de la cuisine; et je me réconfortai avec une écuelle de bouillon que me servit Madame Etienne.

La salle où elle me l'apporta était assez grande; il y avait un poêle, un sofa, et les autres meubles qui garnissent ordinairement ces sortes d'appartemens. Cette salle donnait passage dans deux petites chambres, où il y avait des lits avec des rideaux blancs et des couvertures blanches de coton; tout était extrêmement propre, et, dans la maison, chaque chose présentait l'image de l'ordre. Il est réellement très rare de rencontrer, soit dans le Canada, soit dans les États-Unis, une auberge de campagne, dont l'apparence soit aussi attrayante que celle de cette habitation d'un pauvre Huron. M. Etienne

était un vieillard encore robuste et actif; depuis peu de temps seulement il était de retour d'une expédition de chasse dans les forêts, à plus de 1000 milles de distance. Sa femme paraissait beaucoup plus jeune que lui; elle s'occupait à broder des mocassins; tous deux parlaient couramment le français. Ces gens ont gardé la forme indienne de leurs vêtemens, qui sont en drap; la femme portait beaucoup d'ornemens en argent.

Comme nous allions commencer la partie de notre course que nous devions faire à pied, nous engageâmes un jeune Indien, nommé Paul, à nous accompagner, et à porter sur ses épaules notre valise bien garnie. C'était un jeune homme vigoureux, sa taille était de six pieds; il portait un frac bleu, des jambières et des mocassins; une hache était passée dans sa ceinture.

Notre marche à travers les bois fut fatigante et désagréable; le sentier, car on ne pouvait l'appeler un chemin, n'avait été frayé que deux ans auparavant. La pluie était tombée si abondamment, que fréquemment nous enfoncions jusqu'aux genoux dans des flaques d'eau et des bourbiers. Mes mocassins, grâces à l'huile dont

ils étaient imprégnés, résistèrent pendant quelque temps à l'humidité; mais, peu à peu, j'enfonçai si profondément, qu'il ne fut plus question d'avoir les pieds secs. La pluie et la neige continuèrent plus d'une demi-heure après notre départ; vers l'après-midi elles cessèrent.

Par intervalles nous rencontrions des maisonnettes habitées par de nouveaux colons; nous vîmes quelques-uns de ces hommes occupés à abattre des arbres. Sur le bord d'un torrent qui coulait avec fracas au travers de la forêt, on avait construit, pour l'avantage des colons, un moulin à scie qui n'approchait pas des dimensions de celui du Montmorency, car il n'avait qu'une seule scie.

Trois milles plus loin nous arrivâmes à Riverside, lieu ainsi nommé par mon ami; c'est là que demeuraient le colon et sa famille, dans une maison en bois, solide et commode; elle était composée de deux pièces, avait des fenêtres avec des vitres, un grand poêle dans la cuisine, et plusieurs autres choses que ses habitans n'auraient pas pu se procurer, si, comme beaucoup d'autres émigrans, ils avaient eu à lutter contre les premières difficultés de leur établissement

avec leurs seules ressources. Trois Indiens aidaient au colon à défricher le terrain; nous vîmes plusieurs tiges de blé; les unes étaient la seconde, d'autres la première récolte.

Les Indiens manient la hache avec beaucoup de dextérité: pour abattre les arbres, ils attaquent le tronc à peu près à trois pieds de la terre, la partie inférieure de l'entaille est parfaitement horizontale, la partie supérieure est oblique et forme avec l'autre un angle de 45 degrés. Les copeaux sont enlevés de la surface supérieure, et, en conséquence de leur inclinaison vers le grain du bois, cèdent facilement au tranchant de la hache. Un sauvage coupera trois ou quatre grands arbres, avant que deux charpentiers, travaillant avec une scie, viennent à bout d'un seul.

Dans cet endroit, la rivière de Jacques-Cartier a à peu près 500 pieds de largeur; elle est navigable, soit en remontant, soit en descendant, pendant près de 20 milles; mais plus bas, des cataractes et des rapides coupent la communication, de sorte que les colons ne jouissent pas de l'avantage que leur procurerait une rivière navigable qui transporterait à Quebec les productions

de leur terre. De petites îles s'élèvent au milieu du lit de la rivière, et la rive opposée s'élève à une hauteur considérable.

Cette maisonnette, dans l'immensité du désert, ne présentait rien de bien curieux; mais sa situation m'intéressa, parce qu'elle m'offrit quelques traits caractéristiques de l'existence à laquelle se dévouent annuellement des milliers d'hommes, dont beaucoup, je le crains, ignorent entièrement les peines et les difficultés contre lesquelles ils auront à combattre, et la privation totale des aisances de la vie civilisée, à laquelle ils doivent en général se résigner. Cependant cette maisonnette, quoique solitaire, entourée de forêts épaisses, près d'être enveloppée des neiges d'un hiver du Canada, et au milieu d'une atmosphère qui est quelquefois assez froide pour geler le mercure du thermomètre, ne pouvait point passer pour isolée, en comparaison des milliers de cabanes qui, dans les régions de ce vaste continent les plus reculées, sont enterrées dans les bois. Avant d'arriver à celle-ci, nous en avions rencontré trois autres; et, de l'autre côté de la rivière, il y en a encore une ou deux: la distance qui sépare de Quebec n'est pas con-

sidérable, et en hiver, quand la neige couvre la terre, le traîneau ou la carriole peuvent parcourir cet espace en trois ou quatre heures.

Cependant, quelle existence pitoyable que celle de ces hommes, pendant les longs mois de l'hiver ! La terre est complétement cachée, le travail des champs entièrement suspendu, le froid si rigoureux, qu'à moins d'être enveloppé de fourrures épaisses, on ne peut sortir sans être saisi par la gelée; et chez soi on n'a pas un ouvrage qui puisse convenablement occuper l'attention. Que peuvent faire, pendant tout l'hiver, cet homme, sa femme et leurs trois enfans, que rester inactifs au coin du feu, manger, boire, dormir, et soupirer inutilement après le printemps ?

Certes, cela est assez triste ; mais être enterré dans les forêts immenses des pays de l'intérieur, est encore pis. Au moins le colon écossais est à la portée de ses semblables, si par hasard il a besoin d'eux, et peut même se procurer quelques-unes des aisances de la vie, s'il a le moyen de les acheter ; mais l'homme relégué dans les savanes les plus reculées et les moins fréquentées, ou dans les forêts encore plus lugubres des

pays de l'ouest, éloigné de 100 milles d'un chirurgien, et de 200 ou 300 milles d'une église, avec ses 1000 acres de terre cultivés seulement par les personnes qui sont dans sa cabane, est certainement un objet de pitié pour l'habitant le plus misérable d'un hospice ou d'une maison de travail. Il conserve en lui assez de ce qui constitue la nature humaine, pour être compris dans la définition littérale de l'homme donnée par l'école, *animal bipes implume* (animal bipède sans plumes); mais ne risque-t-il pas à chaque instant d'être la victime des sauvages, des ours, des fièvres, des marécages, d'une chute qui lui casse les membres? et, dans ce cas, a-t-il rien que le plus pauvre doive lui envier?

Je sais qu'il peut récolter autant de froment et de maïs qu'il lui en faut pour satisfaire les besoins de la faim, et peut-être pour lui procurer une fois l'an des habits pour lui et pour sa famille; il peut aussi tuer des animaux sauvages, faire des cordes avec leurs fibres, de la chandelle avec leur graisse, et des souliers avec leur peau; mais il est absolument séquestré de la société des autres hommes; il est étranger à tous

les rapports, à tous les devoirs, à toutes les consolations qui en sont une conséquence. Ses enfans grandissent sans instruction, ignorent leurs obligations envers Dieu et envers les hommes. L'uniformité monotone avec laquelle le temps se passe, lui fait perdre le compte des jours de la semaine; ou s'il se rappelle le retour du premier jour, très probablement il n'y fait aucune attention. Il agit rarement d'après une impulsion supérieure à celle qui excite les animaux d'un ordre inférieur, et il n'est animé par aucune espérance au-dessus de l'idée de satisfaire des désirs purement physiques.

On peut dire de quelques hommes, qui ont adopté ce genre de vie, qu'il a été l'effet d'un choix involontaire, et que la dure nécessité les y a contraints; cela n'est exact que d'un très petit nombre. Ceux dont les ressources sont le plus épuisées, trouvent généralement un refuge plus près de l'habitation de leurs semblables, où ils obtiennent une portion de terre moins considérable, mais où, du moins, ils ne sont pas si complétement exclus des avantages de la vie civilisée. Ceux qui choisissent les solitudes de l'ouest, sont ordinairement des hommes qui

jouissaient d'une part modérée et quelquefois abondante des bienfaits de la Providence, mais qui ont été les dupes de mécontentemens politiques, ou de désirs injustes d'augmenter ce qu'ils possédaient.

La nuit approchait, et je commençais à réfléchir à la manière dont nous la passerions, car la cuisine était la seule pièce habitable; on avait creusé dans l'autre un trou profond pour y déposer les provisions d'hiver à l'abri de la gelée, et l'on n'avait pas encore placé un plancher sur le sol. Je ne tardai pas à m'apercevoir que je m'inquiétais tout seul. Un lit dressé dans la cuisine, qui avait une surface d'une douzaine de pieds carrés, fut destiné à mon ami et à moi; une sorte de lit de camp servit au fermier, à sa femme et à leurs trois enfans; Paul et les trois autres Indiens prirent chacun une grosse bûche pour oreiller, s'enveloppèrent de leurs couvertures, et s'étendirent sur le plancher.

Le lendemain matin, le temps fut serein, il gela; une petite promenade, à la voile, sur la rivière, aiguisa notre appétit; un peu avant midi, nous reprîmes le chemin de Quebec. En trois heures nous atteignîmes la maison de M. Étienne,

qui, sous tous les rapports, était bien supérieure à celle que nous venions de quitter. A l'aide d'une calèche nous eûmes bientôt regagné la capitale.

Cette ville, très bien fortifiée par la nature et par l'art, peut passer pour imprenable. Les murs sont si hauts qu'elle ne peut craindre d'être emportée par escalade, et si épais qu'il paraît impossible d'y pratiquer une brèche; enfin tant que la Grande-Bretagne conservera sa supériorité navale, il ne pourra être question de blocus. La longueur et la rigueur de l'hiver sont aussi de puissans auxiliaires, car ils ne permettraient guère de suivre les opérations d'une campagne. J'ai entendu dire que, dans cette saison, les sentinelles des remparts étaient relevées de quart-d'heure en quart-d'heure pendant la nuit, à cause de l'intensité du froid.

La littérature est à Quebec à peu près au même degré qu'à Montréal, et je crois même que s'il existe à cet égard quelque différence entre les deux villes, elle est tout au désavantage de la capitale. Quebec est encore plus une ville maritime que ne l'est Montréal; plusieurs

de ses maisons de commerce ne sont que des succursales de celles de Montréal.

Cette particularité doit influer sur le caractère de la société, quoique Quebec, comme siége du gouvernement, et ville de garnison, doive être bien plus dissipé dans la saison des plaisirs que Montréal; mais mon séjour dans cette capitale a été trop court, pour que j'aie pu en observer les mœurs. La population est un peu inférieure à celle de Montréal.

Il est à regretter que jusqu'à présent l'on ait fait si peu pour l'instruction des Canadiens français; excepté les colléges de Montréal et de Quebec, je n'ai pas appris qu'il existât une seule école où les jeunes gens pussent acquérir même les élémens les plus ordinaires de l'éducation. Pendant quelque temps, il fut question d'établir une école d'enseignement mutuel; cette tentative manqua par l'opposition de l'évêque anglican; ce prélat est un de ceux qui ne croient pas à ce précepte: « On met la lumière sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison; » il pense qu'on ne l'allume que pour la mettre sous le boisseau. Lorsqu'on s'occupa au Canada du projet de l'école d'ensei-

gnement mutuel, on avait toute raison de compter sur la coopération, ou au moins sur la permission de l'évêque romain; mais celui-ci désapprouva le dessein, lorsque le prélat anglican eut refusé son consentement.

A peu près à 7 milles au-dessus de Quebec, le Saint-Laurent reçoit à droite la rivière de la Chaudière, qui forme une cascade fameuse : n'ayant pas visité cette curiosité naturelle, je vais en emprunter la description à M. Silliman. « La Chaudière, dit ce professeur, est une rivière considérable, mais à cause de ses sauts, de ses rapides et autres empêchemens nombreux, à peine navigable pour des pirogues. Elle prend sa source dans le lac Megantic, près du territoire américain; sa largeur ordinaire est de 1,200 à 1,800 pieds; la longueur de son cours est de plus de 100 milles; ses rives sont généralement hautes, rocailleuses, escarpées. Sa largeur, à la chute, est réduite, à cause des pointes de rocher, à 400 pieds; la descente est estimée à 130 pieds; des masses énormes de rocs couvrent ses bords près du Saut, qui est divisé par des masses semblables en trois bras; ils se réunissent avant de se précipiter dans l'abyme qui est au-dessous.

La chute présente un caractère grand, sauvage et turbulent; les eaux mugissent, frappent en écumant, et s'élancent par-dessus la barrière qui s'oppose à leur passage; les courans luttent contre des contre-courans, et tous s'engouffrent dans un tourbillon sans cesse agité; c'est sans doute l'origine du nom donné par les Français. »

Pendant mon dernier séjour à Montréal, je vis quelques Indiens qui avaient accompagné des voyageurs ou chasseurs canadiens. L'aspect de ces hommes me rappela les Oneyda que j'avais vus dans mon voyage d'Albany à Buffalo. Combien ils différaient les uns et les autres des Tuscorora, qui ont été réunis en société dans la partie occidentale de l'État de New-York, à peu de distance de la rivière de Niagara!

Les restes épars des peuples, anciens propriétaires de ces pays, que l'on y rencontre encore disséminés au milieu des établissemens des blancs, sont généralement dans un état de dégradation déplorable; ce n'est pas d'après eux que l'on peut apprécier convenablement le véritable caractère des indigènes. Nous serions tout aussi fondés à juger les Anglais d'après les individus qui habitent les maisons de force, ou

d'après ceux qui se trouvent à bord d'un vaisseau emmenant des déportés. La paresse et la dissipation ont détruit tout ce qu'il y avait de bon chez les peuples indigènes de l'Amérique du nord. On les aperçoit sales et l'air humble, enveloppés d'une méchante couverture de laine, mendier les dons des hommes qui les ont dépouillés des terres sur lesquelles ils chassaient, et qui ont presque entièrement extirpé leur race. « Leur courage, dit M. Washington-Irving, est abattu par le sentiment qu'ils ont de leur infériorité, et leur bravoure naturelle, complétement vaincue par la supériorité des connaissances et du pouvoir de leurs voisins plus éclairés qu'eux. La société s'est avancée contre eux comme un monstre à plusieurs têtes, vomissant chacune quelque espèce de misère; elle était précédée de la peste, de la famine, de la guerre; à sa suite marchait un fléau encore plus exterminateur, mais dont les effets se sont fait sentir plus lentement : le commerce. Ce que les premiers n'avaient pas emporté, a été graduellement flétri par son souffle; il a augmenté les besoins de ces peuples, sans accroître leurs moyens de les satisfaire. Il a énervé leur vigueur,

multiplié leurs maladies, diminué leurs facultés intellectuelles, et ajouté à leur barbarie originelle, les vices les plus bas de la civilisation. La pauvreté, la pauvreté chagrine et livrée au désespoir, ce tourment de l'esprit, inconnu dans la vie des forêts, les ronge jusqu'au cœur. Ils errent comme des vagabonds dans les colonies européennes, au milieu de maisons spacieuses, remplies de toutes sortes de choses commodes, ouvrages de l'art qui ne servent qu'à les rendre, par la comparaison, plus sensibles à la misère de leur condition. Le luxe étale devant eux sa vaste table; mais ils sont exclus du banquet. La forêt qui autrefois leur fournissait copieusement des moyens de subsistance, a été abattue; des champs de blé l'ont remplacée, mais les Indiens ne participent pas à la moisson : l'abondance règne autour d'eux; ils meurent de faim au milieu de ses provisions. La solitude fleurit comme un jardin, mais leur condition est comme celle des reptiles qui l'infestent. »

Les Tuscororas que j'avais vus sur le territoire des États-Unis, offraient un contraste très remarquable, contraste qui faisait plaisir. Ils étaient tous vêtus décemment; quelques-uns

même l'étaient avec une sorte de recherche. On observait, chez la plupart, des marques de cette satisfaction qui tient à l'aisance personnelle et aux avantages qui en résultent. Il y avait bien dans leur physionomie une teinte de tristesse qui semblait dire : « Les Indiens ne sont plus ce qu'ils furent jadis ; » mais cette tristesse ressemblait plutôt à l'expression de la résignation qu'à celle du désespoir. D'ailleurs, cette race d'hommes est naturellement taciturne. J'allai avec eux à l'église ; le service divin fut célébré dans leur langue : leur recueillement annonçait qu'ils étaient pénétrés de la vérité de la doctrine qu'on leur prêchait. Leur ferveur en priant était vraiment touchante.

Le ministre de l'Évangile qui habite parmi eux me dit que, depuis qu'ils avaient embrassé le christianisme, on avait remarqué en eux une amélioration sensible. Peu d'années auparavant, ces Tuscororas étaient aussi dégradés que les tribus voisines ; aujourd'hui, au contraire, sur leur nombre total, qui, en y comprenant les femmes et les enfans, est à peu près de trois cents, on en compte à peine dix qui fassent un usage immodéré des liqueurs spiritueuses. Ceux-ci

même ne se livrent à ces excès que rarement ; et lorsque cela leur arrive, ils se cachent le plus qu'ils peuvent, jusqu'à ce qu'ils supposent que leur faute est oubliée.

Ces Indiens s'occupent assidûment de l'agriculture. Indépendamment du maïs, céréale dont l'usage leur a été transmis par leurs ancêtres, ils ont commencé à semer du froment, qui exige une attention plus soutenue, mais qui, en même temps, donne un produit plus précieux et moins sujet à souffrir des vicissitudes de l'atmosphère. Ils montrent beaucoup d'honnêteté dans leurs rapports entre eux et dans leurs relations avec leurs voisins, et s'occupent soigneusement de l'entretien et du bien-être de leurs familles. Tous ces Tuscororas n'ont pas embrassé la religion chrétienne; ainsi les bienfaits de la doctrine évangélique ne se sont pas bornés à ceux qui en font publiquement profession. Une règle invariable de probité et de morale a été introduite parmi ces Indiens : la régularité de la conduite a été encouragée ; le vice, au contraire, a été découragé. Cette communauté est aujourd'hui plus heureuse et plus riche qu'elle ne l'a jamais été.

Un des chefs est un chrétien très décidé : d'autres ne sont pas encore au nombre des croyans ; mais ceux-ci ont été obligés de convenir du changement heureux qui s'est opéré dans la nation. L'un d'eux avait récemment visité un village près de Buffalo, où sont réunis une partie de ce qui reste des cinq nations, confédération jadis puissante, qui dominait en souveraine sur les rives du lac Erié et de l'Ontario, du Mohâk et du Hudson, et qui, aujourd'hui, est réduite a quelques individus dégénérés. Le chef des Tuscororas, de retour chez lui, avoua à l'ecclésiastique qui dirige la communauté, qu'il avait été surpris de la différence qui existe entre les habitans des deux villages ; les uns étaient sobres, laborieux et heureux ; les autres, ivrognes, paresseux et misérables. Le changement qui s'était opéré dans le sien avait été si graduel, qu'il avait eu de la peine à observer sa marche, et à lui assigner une cause.

Les cinq nations dont je viens de parler, étaient les Mohâks ou Iroquois, les Oneydas, les Onondagos, les Cayougas et les Sénécas. Il paraît que plus tard les Tuscororas accédèrent à la confédération. Les Sénécas sont les plus nom-

breux dans le village dont il vient d'être question, ce qui lui a valu le nom de village des Sénécas. On a souvent essayé d'introduire le christianisme chez eux; mais un de leurs chefs, qui jouit d'un grand crédit, l'a constamment employé à combattre ces tentatives, et jusqu'à présent ses efforts ont réussi. Ce village est noté pour la paresse et la dissipation. Lorsque je traversai Buffalo, ville nouvelle sur le lac Erié, je vis plusieurs Sénécas qui mendiaient dans les rues. Le dimanche matin, avant mon départ de Lewiston pour le village des Tuscororas, il en vint deux à la porte de l'auberge où je demeurais: ils voulaient avoir du rum. Je leur demandai à quelle nation ils appartenaient, car je craignais que ce ne fussent des Tuscororas; ils me répondirent qu'ils étaient Sénécas. Je leur dis que le rum était très mauvais pour eux. « Non, non, repartit l'un deux, en riant, bon, très bon. » Cependant ils s'en allèrent sans avoir pu en obtenir.

Une gazette de New-York qui m'est parvenue récemment, m'apprend que, dans l'été de 1819, un nouveau conseil de ces Indiens s'est solennellement déclaré contre l'introduction du christianisme parmi eux. Ce reste des cinq na-

tions, ajoute l'éditeur, ne peut exister très longtemps; jamais peuplade n'a diminué si rapidement.

Ce fut de ce village que furent amenés ceux que l'on vit en Angleterre, en 1818 et 1819, et qui répétèrent leurs danses de guerre sur la plupart des théâtres. Depuis que les lignes précédentes ont été écrites, j'ai appris que plusieurs Anglais, animés d'un sentiment de bienveillance pour ces Indiens, leur ont donné à chacun des Bibles, avant leur départ pour leur pays, et ont essayé de leur communiquer des idées religieuses. Ces généreux efforts n'ont pas été infructueux. Une réunion pour prier en commun, tous les dimanches, a été établie dans le village Sénéca, sous la direction d'un instituteur américain, qui demeure dans ce lieu; et deux ou trois de ces Indiens qui sont allés en Europe, assistent régulièrement à l'office. Une lettre de remercîment adressée à leurs bienfaiteurs en Angleterre, lettre qu'ils ont dictée, a paru dans un des journaux religieux en 1822.

Les marchands qui demeuraient dans le voisinage du Tuscororas, ayant fait des avances aux Indiens, s'étaient adressés à l'ecclésiastique du

lieu, pour obtenir leur remboursement par son intermédiaire; il leur répondit qu'il ne se mêlait de ces sortes d'affaires que lorsque l'Indien était un membre de son église. Un d'eux était convenu d'un prix pour une charrette, avec un charron de Leviston : avant qu'elle lui fût livrée, un marchand de la Nouvelle-Angleterre, passant par là, lui proposa de lui en vendre une à plus bas prix, et finit par lui persuader de l'acheter. Quelque temps après, le charron lui dit que la charrette était prête, et lui en demanda le paiement. L'Indien répondit qu'il n'avait plus besoin de la voiture, parce qu'il s'en était procuré une à meilleur marché. Le charron eut recours à l'ecclésiastique; celui-ci essaya d'expliquer à l'Indien la nature d'un marché, et l'obligation qu'il imposait aux deux parties. L'Indien convint qu'il avait pris l'engagement, mais objecta qu'ayant obtenu la charrette à un prix inférieur à celui qui avait été stipulé, ce fait prouvait que le charpentier avait essayé de le tromper, et qu'en conséquence, conformément aux principes de la jurisprudence indienne, il n'avait pas le droit d'insister pour lui faire prendre son ouvrage. Tout ce que l'ecclésiastique put dire pour

convaincre l'Indien du droit du charpentier de le forcer à prendre la voiture, fut inutile; mais, d'un autre côté, persuadé que l'ecclésiastique ne voudrait pas faire du tort à un de ses frères rouges, et que de plus il connaissait très bien ce qui était conforme aux lois des blancs, il accepta la voiture dont il n'avait pas besoin, et en paya le prix convenu qui était de 40 dollars.

Cette conduite paraîtra encore plus honorable de la part de l'Indien, lorsqu'on saura qu'un blanc n'a, par la loi, aucun recours contre un Indien, pour une dette, quoiqu'un Indien puisse poursuivre un blanc. Disposition sage et très humaine.

Ce que j'ai vu et entendu chez les Tuscororas me confirme dans l'idée que j'ai depuis longtemps: je pense qu'il y a de la folie, et pire que de la folie, de parler de l'impossibilité de civiliser les aborigènes du nord de l'Amérique. C'est un sujet de honte pour des hommes raisonnables, que des assertions semblables aient jamais été proférées. Je conviens volontiers qu'il est difficile d'effectuer complétement l'entreprise; mais les principaux obstacles qui existent sont nés de la conduite dépravée des marchands

blancs; je crois que si l'on prenait pour exemple le caractère moral de plusieurs de ceux-ci, c'est à eux et non aux pauvres Indiens, si méprisés, que conviendrait le nom de Sauvages.

Depuis que les Européens ont mis le pied dans le Nouveau-Monde, leur conduite, à un petit nombre d'exceptions près, a offert une combinaison de tromperie, de rapacité et de cruauté trop atroce, pour qu'on puisse la caractériser par quelque nouvelle épithète, pour la rendre plus odieuse. Ils trouvèrent quelques milliers d'hommes nus dans la possession paisible d'espaces immenses de terrains fertiles, arrosés par de vastes lacs et des rivières navigables. Ils jetèrent un œil de convoitise sur ce continent, et à force d'intrigues et de fraudes ils réussirent à le posséder presque tout entier, et par extirper presque partout la race qui le peuplait.

Parmi le petit nombre d'Européens qui montrèrent aux Indiens de la bonté et de la bonne foi, on peut citer Guillaume Penn. Les Delavares parlèrent long-temps avec respect et avec l'expression du ravissement, du frère *Miquon*, car c'était ainsi qu'ils traduisaient son nom, et de ses frères les Quakers. Quand la guerre éclatait,

en Pensylvanie, entre les Indiens et les blancs, l'habit de Quaker était une sauve-garde dans tous les camps indiens, et l'homme sans armes qui le portait, recevait un accueil amical dans chaque vigvam. L'histoire de cette colonie et de quelques autres prouve complétement que les Indiens n'étaient pas insensibles aux marques de bonté que leur donnaient les blancs, et qu'au contraire, partout où on les traitait comme des hommes, à leur tour ils se conduisaient humainement.

Mais on pensait différemment. Quelle entreprise longue et douloureuse que celle de raconter comment les peuples de l'Amérique ont été anéantis! Les détails seuls diffèrent; mais l'ensemble de cette triste histoire offre des traits généraux de ressemblance. Les hommes blancs étaient forts; les hommes rouges, faibles; les blancs, rusés et entreprenans; les rouges, simples et sans défiance : les blancs avaient besoin de terres; les rouges furent obligés de les leur abandonner. Le rum, la poudre et la baïonnette furent les moyens employés pour effectuer le changement. Les Indiens furent excités à se piller et à se massacrer les uns les autres; les blancs

achevèrent ce qu'ils avaient commencé. Les restes des rouges, découragés, des tribus dispersées, devinrent les esclaves de l'ivrognerie et de la paresse. Ils furent aisément déterminés à échanger contre des liqueurs enivrantes, ou tout ce qu'on voulut leur donner, la terre qui leur restait encore. « Finalement, disait un chef indien, les blancs nous ont successivement chassés dans le désert, loin de l'eau, du poisson et des huîtres. Ils ont détruit le gibier ; nos peuples se sont anéantis ; aujourd'hui nous vivons misérables et malheureux ; et eux jouissent de notre pays si beau et si fertile. »

Les blancs, après avoir dépouillé ainsi les Indiens de leur territoire, après les avoir abrutis, et les avoir presque exterminés, ont calomnié leur caractère, de sorte que les peuples indigènes de l'Amérique septentrionale sont regardés, par la plupart des nations de l'Europe, comme la quintessence de ce qu'il y a de plus odieux dans la nature humaine, comme des êtres qu'il est impossible de tirer de la barbarie, et que, par conséquent, on peut, sans le moindre sujet de remords, vouer à la destruction.

Un des principaux argumens, si on peut les

appeler ainsi, employés par quelques personnes pour prouver l'incapacité des Indiens d'être civilisés, est qu'ils ont diminué si promptement depuis que les blancs sont entrés dans leur pays, et qu'ils se sont si rarement incorporés avec ceux-ci. Mais, à moins d'un miracle, un autre résultat aurait été impossible. Il ne faut pas oublier que les blancs ne se bornant pas à détruire autant d'Indiens qu'ils le pouvaient, ont saisi toutes les occasions d'exciter adroitement une tribu à faire la guerre à une autre, et que dans toutes les circonstances où les colons européens se battirent entre eux, chaque parti réunit, pour l'aider, des multitudes de guerriers indiens, qui tombaient victimes de guerres désastreuses. Dans les querelles entre les colons français et anglais, dans la guerre de la révolution, dans le malheureux renouvellement d'hostilités qui eut lieu en 1812, les Indiens furent, sans raison ni pitié, enveloppés dans des contestations qui ne les intéressaient en aucune manière, et furent écrasés entre les puissances opposées, comme le grain entre les meules. Une haine invétérée pour les blancs, et entre les Indiens les uns pour les autres, a été nourrie par tous les moyens possibles:

les liqueurs spiritueuses prodiguées pour les desseins les plus vils, l'immoralité en tout genre encouragée, des maladies dégoûtantes, et auparavant inconnues, propagées, toute espèce d'instruction refusée à ces infortunés; et l'on veut qu'après cela nous soyons surpris de ce que la race indienne disparaît rapidement!

Que l'on suive un système opposé; la raison et l'expérience se réunissent pour nous faire espérer un résultat différent. Que l'on fasse, pour les peuples qui survivent, ce que l'on a fait pour les Tuscororas. Ils sont plongés dans les ténèbres, donnons-leur dans leur langue la lumière de la vérité céleste; ils sont paresseux, encouragons-les à devenir laborieux; ils ont été privés de leurs territoires de chasse, faisons-leur connaître les arts utiles; ils sont découragés et comme désespérés, ranimons-les par l'espoir d'une satisfaction actuelle et d'un bonheur futur; que l'usage des liqueurs fortes soit rabaissé par tous les moyens possibles; qu'on les protège contre les artifices funestes des hommes, chez qui le désir du gain efface toute considération de devoir moral; qu'en même temps on leur offre la main en frères sincèrement affectionnés

et désintéressés ; et nul doute qu'ils la saisiront et la presseront contre leur cœur. Que les générations qui s'élèvent reçoivent les bienfaits inappréciables d'être instruites de bonne heure des vérités de la religion, et exercées à la pratique des arts mécaniques ; alors tout prendra un aspect plus riant ; la confusion fera place à l'ordre, la paresse à l'amour du travail, la misère au bien-être.

Depuis quelques années, l'histoire, les langages et la religion de ces tribus éparses ont commencé à attirer l'attention d'hommes doctes et doués d'un esprit observateur ; les faits dont leurs recherches ont procuré la connaissance, méritent l'attention des hommes qui réfléchissent.

On s'est beaucoup occupé de la question de savoir d'où étaient venus les premiers habitans de l'Amérique ; il est peut-être impossible de la résoudre d'une manière complétement satisfaisante ; mais il y a beaucoup de raisons de croire que les Indiens trouvés, par les Européens, en Amérique, sont au moins la seconde race distincte qui a vécu sur le territoire occupé aujourd'hui par les États-Unis. On a découvert,

dans l'État d'Ohio et dans son voisinage, des restes de grands tertres, élevés par la main des hommes, et sur lesquels croissent des chênes qui ont plus de quatre cents ans, et qui ont été précédés de deux autres successions des mêmes arbres. Ces ouvrages sont construits avec beaucoup de régularité, et offrent principalement des figures circulaires, carrées et octogones; sont pourvus d'ouvertures pour des portes à des intervalles égaux, et sont quelquefois joints les uns aux autres par de longs passages également garnis de retranchemens. Le terrain enclos varie en surface depuis un jusqu'à cent acres; les murs ont de 15 à 20 pieds de largeur à leur base, et diminuent graduellement en s'élevant. On distingue sans peine des fossés, des lignes extérieures de circonvallation et d'autres ouvrages destinés évidemment à une défense. Quelques tertres circulaires ont été ouverts dans l'enceinte de ces ouvrages; on y a trouvé des ossemens humains de différentes grandeurs; on a rencontré dans les autres des fragmens d'armures en cuivre, couvertes en argent, et attachées par des agrafes à des lanières de cuir; des morceaux de tuyaux de cuivre rem-

plis d'une rouille ferrugineuse, des pointes de lance en cuivre, des briques et des urnes en argile cuite au four, des haches de pierre de différentes espèces, des outils et des ustensiles; enfin des imitations grossières de bustes humains.

Ces objets prouvent que ces fortifications en terre n'ont pas été faites par les Indiens; car ceux-ci, avant l'arrivée des Européens chez eux, ne connaissaient pas les métaux, et n'avaient pas l'idée de briques ni d'imitations en pierre de la figure humaine. Les crânes et les os offrent des différences prouvant qu'ils appartiennent à une autre race d'hommes. D'ailleurs les Indiens ne savent rien relativement à ces ouvrages, ils n'ont aucune tradition qui les concerne; et sans doute ils n'en manqueraient pas, s'ils provenaient de leurs pères. Il ne paraît pas non plus qu'ils s'en soient jamais servis pour fortifications, ni pour demeure.

Il est vraisemblable que trois langues, radicalement différentes les unes des autres, ont été en usage parmi les Indiens qui habitaient à l'est du Mississipi. Du moins tous les dialectes dont il reste quelques vestiges, ont été ramenés d'une manière

satisfaisante à un de ces trois-là. Jusqu'à présent, on n'a découvert aucune affinité entre eux, excepté dans leur construction grammaticale qui est un peu singulière. Mais peut-être commettrions-nous une erreur en décidant que ces nations n'avaient pas, dans le principe, une origine commune. Elles ne connaissaient pas l'usage des lettres, par conséquent leurs idiomes étaient sujets à des changemens continuels ; et d'ailleurs ces langues, regardées comme primitives, n'ayant été que depuis peu de temps réduites à ce petit nombre, il ne semble pas improbable que des recherches ultérieures ne les limitent encore davantage.

Ces langues sont l'Iroquois, le Lénapé et le Floridien. La première est la source des dialectes parlés par les six nations dont il a été question plus haut, et par d'autres peuples qui, autrefois, vivaient au nord du fleuve Saint-Laurent. La seconde était celle des Delavares et d'autres Indiens qui occupaient la plus grande partie de l'intérieur des États-Unis; la troisième est celle des Criks et des peuples des États méridionaux, ainsi que de la Floride.

Le Lénapé semble s'être étendu beaucoup plus

que les deux autres, et, autant que nous pouvons en juger, était plus riche et plus systématique. Sa grammaire est remarquable par sa singularité, et contraire à toute idée que nous pouvons nous former d'avance d'une langue non écrite, parlée par des chasseurs errans. Au lieu de la division des noms en genres, elle ne reconnaît que la division des choses animées et inanimées; et cette classification passe aussi dans les verbes. Elle a un singulier, un duel et deux pluriels, un particulier et un général. Dans les verbes, la variété des modes et des temps paraît avoir surpassé celle des Grecs; leurs flexions sont modifiées, non-seulement par des pronoms affixes et préfixes, comme en hébreu, mais aussi par d'autres qui ont une signification adverbiale et conjonctive. De plus, le verbe se combine avec les noms, les adjectifs et les prépositions, avec une facilité inconnue dans les langues européennes; de sorte qu'une idée très compliquée, qui, dans les idiomes modernes, exigerait une circonlocution, se contracte, en Lénapé, de la manière la plus intelligible, en un seul mot, qui exprime la personne, l'action, le lieu, le temps et la circonstance. Ce trait

caractéristique des langues indiennes, qui se retrouve dans toutes, leur a fait donner, par un écrivain américain, l'épithète très convenable de polysynthétiques.

On regarde le dialecte mohâk comme le plus pur de la langue iroquoise. Les cinq autres nations comprennent facilement ce qui est écrit en mohâk, quoique chacune ait un idiome particulier. Il paraît que l'iroquois n'a pas été analysé d'une manière critique comme le Lénapé; mais, autant qu'on a pu le constater, il lui ressemble par la plupart de ses particularités grammaticales, notamment par celle d'être aussi polysynthétique. Cependant il reconnaît dans les noms la différence du masculin et du féminin.

Le floridien est moins connu que les deux autres langues; et, quant aux dialectes qui se parlent à l'ouest du Mississipi, on n'a pas encore des informations certaines sur leur nature.

Les premiers renseignemens qui nous ont été donnés sur la religion des Indiens sont fabuleux et incomplets. Lorsque les hommes rouges eurent découvert le véritable caractère des étrangers arrivés parmi eux, ils leur donnèrent l'épithète de peuple maudit; et bientôt, comme

d'un consentement unanime, ils refusèrent de leur communiquer toute notion qu'il fut en leur pouvoir de cacher. Ils furent surtout jaloux des recherches relatives à leur croyance religieuse, et sur aucun autre point ils ne se montrèrent aussi fermement disposés à tromper et à induire en erreur les curieux qui les interrogeaient. Ce ne fut par conséquent que lorsque des missionnaires, qui habitèrent long-temps parmi eux, eurent acquis complétement leur confiance, qu'ils furent en état de pénétrer leur système religieux, et de démêler les contradictions des premiers voyageurs.

La croyance des Indiens est remarquable par sa simplicité; et rien de ce qui tient à leur caractère ne les élève autant au-dessus des païens de tous les siècles et de tous les pays. La théologie des anciens Égyptiens, même d'après l'aveu des Grecs et des Romains, était remarquable pour son absurdité. Les superstitions de l'Hindoustan, qui, de nos jours, ont été l'objet de recherches profondes, sont le comble de la barbarie et de l'impureté. Au contraire, les superstitions des pauvres Indiens de l'Amérique septentrionale qui n'avaient pas d'Alphabet, et qui,

si nous en croyons quelques raisonneurs, étaient même dépourvus d'idées, se distinguent par un degré de simplicité et d'humanité qui mérite à un haut degré notre admiration.

L'unité de Dieu est reconnue par les Indiens; ils croyent aussi que Dieu est un esprit, et ne peut se représenter par aucun symbole visible; et ils agissent en conséquence. Sur ces deux points, la religion des Indiens laisse à une distance immense, derrière elle, les doctrines polythéistes de l'antiquité. Ils offrent leurs prières et leurs adorations au bon Manitou ou grand esprit, qu'ils regardent comme le créateur et le conservateur suprême de l'Univers, auquel tous les êtres animés ou inanimés sont entièrement et perpétuellement sujets: ils le conçoivent revêtu de tous les attributs de perfection et de bienveillance qu'ils sont capables de se figurer.

Quoiqu'ils reconnaissent ainsi, à un certain degré, l'unité et la spiritualité de Dieu, ils croient qu'il a confié à plusieurs divinités inférieures le gouvernement des affaires terrestres, et que chaque homme a un esprit ou génie tutélaire qui le guide et le protège. Ils adressent à

ces esprits subalternes une sorte d'adoration inférieure, pour implorer leur protection par des sacrifices; mais, en même temps, ils affirment que le grand esprit est en définitive l'objet de ces prières et de ces offrandes.

Indépendamment de ces esprits inférieurs, auxquels ils attribuent un caractère bienveillant, ils croyent qu'il en existe une autre classe dont les inclinations et l'influence sont mauvaises. Ils supposent que ces malins esprits ont à leur tête un pouvoir supérieur, qu'ils regardent par manière de prééminence comme le mauvais Manitou. Toutefois ils le considèrent ainsi que ses agens comme entièrement soumis à l'autorité du grand esprit.

Ils joignent à cette croyance un rituel, auquel ils se conformaient jadis avec la plus grande exactitude. Ils avaient des époques de réjouissance et d'actions de grâces publiques, par exemple, aux saisons de la récolte et de la chasse: les vieillards de la tribu y remplissaient les fonctions de prêtres. Ils avaient aussi un service religieux particulier, auquel le père de famille présidait.

Les Indiens ont aussi parmi eux une classe

d'hommes qu'ils regardent comme des prophètes ou des devins. Ils supposent que ces gens sont doués de pouvoirs surnaturels, et capables de pronostiquer et même de diriger en partie les événemens futurs. Leur croyance à la puissance de ces jongleurs est peut-être la partie la plus faible de leur caractère. Les discours d'un de ces hommes opèrent si puissamment sur l'esprit des Indiens, qu'ils paralysent complétement son énergie; et comme plusieurs prophéties ont été accomplies, le mal dont le devin menace est souvent arrivé par la terreur qu'il a occasionée.

Autrefois les Indiens soignaient avec une attention particulière l'éducation de leurs enfans. Dès l'âge le plus tendre, ils leur inculquaient la croyance de la providence toute-puissante du grand esprit, et leur enseignaient à lui adresser des prières et des actions de grâces. Avant de permettre aux jeunes gens d'aller à la chasse ou à la guerre, on les soumet à une sorte d'initiation. On suppose que, pendant cette cérémonie, le symbole du génie ou de l'esprit, sous la direction duquel ils sont placés, se révèle à eux. Cette cérémonie est accompagnée de jeûnes et

d'exercices qui durent pendant plusieurs jours ; et il n'est pas surprenant que des idées superstitieuses soient excitées dans leurs esprits durant l'épuisement mental et corporel que produit une suite prolongée de pénitences rigoureuses.

Cette esquisse rapide, et par conséquent imparfaite du système théologique des Indiens, peut faire juger que, bien qu'erronné, il offre des traces distinctes d'une croyance plus pure. Il ne semble guère possible que les ancêtres des Indiens aient pu être idolâtres ; il est bien plus probable que leur système théologique tire son origine des traditions reçues du temps des patriarches, mais obscurcies.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer sur la langue et la religion des tribus indiennes, sont principalement tirés de l'excellent ouvrage de M. Jean Heckewelder, missionnaire morave de l'établissement de Bethléem, en Pensylvanie. Ce livre se distingue par un caractère de candeur, de sagacité et de jugement très remarquable. M. Heckewelder a passé une grande partie de sa vie parmi les Indiens, comme mis-

sionnaire, et a eu par conséquent la facilité de bien étudier leurs mœurs (1).

A l'instant où cette feuille venait d'être imprimée, j'ai eu le plaisir infini de faire la connaissance de M. Jean Hunter, qui a publié le récit de sa captivité chez les Indiens, depuis son enfance jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. Les tribus parmi lesquelles il a passé sa jeunesse, habitent à l'ouest du Mississipi; quelques-uns de leurs usages diffèrent de ceux de la nation Lénapé. Quant aux traits plus essentiels de la croyance religieuse et du système social, les deux peuples offrent une ressemblance remarquable.

Quiconque connaît l'histoire de M. Hunter, ne peut converser avec lui sans être étonné de l'étendue de ses connaissances et de la vigueur de son esprit. Il est dans une position singulière,

---

(1) Cet ouvrage, intitulé *Histoire, mœurs et coutumes des nations indiennes qui habitaient autrefois la Pensylvanie et les Etats voisins*, a été traduit en français par M. le chevalier du Ponceau, un de nos compatriotes, qui est membre de la Société philosophique d'Amérique, établie à Philadelphie. La traduction de M. Duponceau a été imprimée à Paris, en 1822. (*Note du traducteur.*)

relativement aux blancs et aux Indiens. Probablement aucun blanc n'a jamais eu autant la possibilité d'opérer un changement avantageux dans la condition des aborigènes qui existent encore en Amérique, et nous ne pouvons nous empêcher de nourrir l'espoir que beaucoup de bien s'opérera par son moyen. C'est un homme modeste, simple, taciturne; il reconnaît ce qu'il y a de vicieux, et surtout de malheureux dans la manière de vivre des sauvages. Les sentimens exaltés, les notions religieuses, le langage poétique qu'il leur attribue, ne surprendront que ceux qui n'ont pas lu l'ouvrage de M. Heckewelder. Les récits de ce dernier, plus froids, plus prosaïques, s'accordent au fond avec ceux de M. Hunter. Celui-ci se propose, après être retourné dans les États-Unis, de réunir sur les bords du Mississipi autant de sauvages qu'il pourra, dans l'intention de les civiliser. Il se regarde comme un instrument choisi par la Providence pour sauver les restes des hommes rouges (1).

(1) Le livre de M. Hunter est intitulé : *Mœurs et*

Le voyageur, en quittant Montréal, traverse le fleuve dans une pirogue, et débarque à Longueil. Le Saint-Laurent a, dans cet endroit, à peu près 2 milles de largeur. La force du courant qui se précipite à travers les îles, rend le passage ennuyeux. Sainte-Hélène, la plus grande de ces îles, a été récemment achetée par le gouvernement, pour y faire bâtir des casernes où demeureront les soldats qui habitent actuellement à Montréal.

Une diligence va de Longueil à la Prairie, qui est à 7 milles plus haut sur les bords du Saint-

---

coutumes de plusieurs tribus indiennes vivant à l'ouest du Mississipi. — Philadelphie, 1823, 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage, qui commence par la relation des aventures de l'auteur, mérite d'être traduit en français. Il forme comme une suite de celui d'Heckewelder, et complète nos connaissances sur les peuples qui habitent depuis les bords de l'Océan atlantique jusqu'aux Monts Rocky.

Un autre Américain, Jean R. Jewitt, qui a été fait prisonnier par les sauvages de Nootka-Sound, parmi lesquels il a vécu trois ans, a aussi publié le récit de son séjour parmi eux.

Laurent; ensuite on traverse le pays jusqu'à Saint-Jean, sur la Sorel, à 12 milles de distance. Il y a aussi une route par Chambli, au lieu de celle de la Prairie; si le voyageur en a le choix, il doit la préférer, parce qu'il verra le fort Chambli, ouvrage des Français, qui, long-temps négligé, a repris son ancien caractère, pendant la dernière guerre, et, en 1814, a servi de quartier-général à un camp de 6000 hommes.

Le même jour de mon départ de Montréal, je m'embarquai à Saint-Jean, sur le *Phénix*, bateau à vapeur, destiné pour Whitehall, à l'extrémité méridionale du lac Champlain.

La Sorel doit son nom à celui de la ville qui s'appelle aujourd'hui William-Henri, et qui, dans le temps, entourait un fort bâti en 1665, par ordre de M. de Tracy; il était destiné à défendre le pays contre les incursions des Sauvages; il fut nommé Sorel, d'après l'ingénieur qui surveilla sa construction.

A Saint-Jean, la Sorel a plus d'un mille de large; son cours y est assez lent, de même qu'à son embouchure dans le Saint-Laurent. A Chambli il est plus rapide; là cette rivière coule avec fracas sur un lit rocailleux, et forme un rapide

assez fort, mais que l'on ne peut appeler violent : la roche de ses bords est du calcaire secondaire, couvert de schiste. De Chambli à Saint-Jean, la distance est de 12 milles ; on suit les bords de la rivière, en traversant un beau pays bien peuplé.

Au-dessus de Saint-Jean, la Sorel s'élargit encore jusqu'à l'île aux Noix, qui en est éloignée de 9 milles, et dont l'étendue est à peu près de 80 acres. Cette île, par sa position, commande la navigation de la rivière ; ce qui la rend importante comme poste militaire. Elle a, de même que Saint-Jean et le fort Chambli, été souvent prise et reprise dans les guerres qui ont désolé ces contrées. Aujourd'hui elle est fortifiée, et occupée par une garnison nombreuse.

A peu près à 11 milles de l'île aux Noix, on passe devant Rousés-Point qui est sur la rive gauche du Sorel. Depuis la dernière guerre, les États-Unis y ont fait élever un fort semi-circulaire en pierre, qui eût pu défendre parfaitement l'entrée de leur pays contre une armée venant du Canada. Mais il a été constaté par le rapport des commissaires nommés pour la rectification des limites respectives, dont la ligne doit passer sous

le quarante-cinquième parallèle, que ce fort est sous le territoire britannique. Ainsi ce sera un présent que les Américains auront, sans le vouloir, fait aux Anglais. Mais il y a souvent des compensations dans les choses de ce bas monde; et les astronomes ont depuis fait une autre découverte; c'est que la seule passe navigable du rapide du Long-Saut est du côté américain de la ligne de frontière, et que par conséquent nos bateaux doivent demander la permission des États-Unis pour naviguer sur cette partie du Saint-Laurent.

La Sorel finit un peu au-dessus du fort, et depuis ce point jusqu'à White-Hall, la longueur du lac Champlain est de 95 milles. Pendant plus de 30 milles, il est si étroit, vers son extrémité inférieure, qu'il ressemble plus à une rivière qu'à un lac. En général, sa forme est très irrégulière; il est parsemé d'îles, dont quelques-unes sont très grandes; ses rives sont découpées par un grand nombre de promontoires et de pointes; ses bords sont ordinairement plats, et boisés jusqu'à leur extrémité mouillée par ses eaux.

Le bateau à vapeur s'arrêta devant une petite maison en bois, sur la rive gauche; c'est la

douane des États-Unis; un employé vint à bord pour visiter les bagages des voyageurs; ce qu'il fit avec beaucoup d'honnêteté. Le bateau continue sa marche, et l'employé descend au poste le plus prochain où il attend le bateau qui descend.

A peu près à 25 milles de Rousés-Point, on entre dans la baie de Plattsbourg. Le bateau mouilla devant la ville, pour déposer et prendre des passagers. Ce fut là que la flotte britannique, commandée par le commodore Downie, fut prise en 1814 par celle des Américains, sous les ordres du commodore Macdonough; le brave Downie fut tué dans ce sanglant combat.

Plattsbourg est une jolie petite ville où il règne une grande activité; elle est bâtie sur un terrain en pente douce. Le bateau étant resté mouillé à une certaine distance, je ne descendis pas à terre. D'ailleurs, je ne me souciais guère d'aller reconnaître des lieux qui rappellent des souvenirs peu flatteurs pour un habitant de la Grande-Bretagne. Nous n'avons pas cueilli des lauriers dans notre dernière campagne sur ce lac.

Nous arrivâmes l'après-midi à Burlington,

située à 24 milles plus loin, sur la rive opposée. Cette ville est dans l'état de Vermont; elle est au fond d'une baie sur la pente et le sommet d'un coteau assez escarpé; elle est bien bâtie. Le collége est dans la partie la plus haute, à 330 pieds au-dessus de la surface du lac. En 1815, ce lieu n'était qu'une solitude. Aujourd'hui Burlington compte à peu près 2000 habitans; c'est la ville la plus commerçante du lac. Au-delà de Burlington le pays devient montagneux.

Pendant la nuit, le bateau passa devant Crown-Point, sur la rive occidentale du lac, au point où il se rétrécit et ne forme plus en quelque sorte qu'une rivière. On y voit les ruines d'un fort en pierre, bâti, dans l'origine, par les Français, et ensuite renouvelé et augmenté par les Anglais, quand ils furent devenus maîtres du Canada.

A une douzaine de milles, plus au sud, on trouve les ruines du fort Ticonderoga, bâti également par les Français, sur une haute pointe de terre de la même rive, à l'embouchure du lac George, dont les eaux arrivent d'un pays très élevé; sa longueur est à peu près de 36 milles, et sa largeur, d'un à deux milles; il est pres-

que parallèle à la partie méridionale du lac Champlain. Il est célèbre par l'aspect grand et pittoresque de la région montagneuse qui l'entoure; par le grand nombre de ses îles, dont quelques-unes offrent de très beaux cristaux de quartz, par la transparence remarquable de ses eaux, et par la délicatesse des truites que l'on y pêche. Plusieurs lieux situés sur ses bords sont fameux dans l'histoire de la guerre des Colonies avec le Canada, et de celle de la révolution américaine. Les forêts qui l'environnent sont encore remplies de bêtes fauves et de serpens à sonnettes.

Pendant que le Canada appartenait aux Français, Ticonderoga vit souvent sortir des expéditions qui allaient ravager les établissemens anglais. Il a ensuite joué un rôle dans la désastreuse expédition de Burgoyne. Les Américains s'y étaient retranchés en 1777; regardant ce fort comme imprenable, ils espéraient qu'il préserverait leur pays contre une invasion. Burgoyne fit transporter de l'artillerie, malgré les précipices, sur le sommet du mont Défiance, beaucoup plus élevé; il fallut abandonner précipitamment Ticonderoga.

Le mont Défiance est entre le lac Champlain et le lac George, précisément au point de leur jonction. Il commande absolument Ticonderoga, qui est à portée du canon. Il suffit d'un simple coup d'œil, même de la part des gens qui ne sont pas militaires, pour s'en apercevoir; et l'on ne conçoit pas comment les anciens commandans avaient négligé ce point : peut-être cela venait-il de la persuasion que l'on ne pouvait transporter du canon sur le haut du mont Défiance.

De l'autre côté du lac Champlain est le mont Indépendance, sur lequel les Américains avaient un poste retranché, dans les temps où la guerre ravageait ces lieux aujourd'hui si tranquilles.

Quand je montai sur le pont, le lendemain matin, je reconnus que nous passions entre une double ligne de montagnes; mais près des bords de la rivière le terrain était marécageux, et n'offrait aucun intérêt; le canal que forme le Champlain est extrêmement sinueux; en quelques endroits il est si étroit, et tourne si brusquement, que le bateau ne pouvait doubler ces coudes qu'à l'aide d'un grelin porté à l'avant. A l'extrémité de ce canal naturel, on voit les

bâtimens des flottilles de Downie et de Macdonough, amarrés les uns près des autres au rivage.

Whitehall est une petite ville malpropre, mais très vivante. Jadis elle s'appelait Skenesborough. Ce fut là qu'au mois de juillet 1777 Burgoyne détruisit la petite flottille des Américains, ainsi que le bagage et les munitions de leur armée.

Whitehall est bâti sur les bords du Wood-Creek, rivière fangeuse, qui vient du sud, et qui, se partageant en deux bras, se précipite par-dessus des rochers, pour tomber dans le lac Champlain. Les maisons s'élèvent en partie dans une vallée resserrée entre les montagnes, et en partie sur leurs pentes escarpées. Le nouveau canal qui doit unir le lac Champlain au Hudson-River, se termine à Whitehall.

Deux routes conduisent de cette ville à Albany; la plus courte est de 72 milles. Pendant plus de la dernière moitié de cette distance, on longe la rive du Hudson, on traverse une grande partie du terrain parcouru par l'armée du général Burgoyne, et que l'armée américaine défendit pied à pied, jusqu'à ce qu'enfin la fortune

de la guerre contraignit l'armée royale à se rendre prisonnière de celle de la nouvelle république. La dernière position de l'armée royale fut un camp retranché sur un terrain élevé au nord du Fishkill, petite rivière qui coupe la route pour aller tomber dans le Hudson ; la reddition eut lieu dans une prairie, sur les bords du Fishkill, au confluent des deux rivières.

Nous prîmes l'autre route qui est plus longue; elle passe par Saratoga et Ballston, lieux fameux par leurs sources chalibées, où les malades, les oisifs, et les gens du beau monde de toutes les parties des États-Unis, et même des pays étrangers, viennent en foule dans la belle saison.

Saratoga est bien autrement célèbre dans l'histoire, pour avoir donné son nom à la capitulation dont il vient d'être question. L'armée américaine ayant évacué le fort de Ticonderoga, dans la nuit du 5 juillet 1777, fut vivement poursuivie par le général Burgoyne; les combats qu'elle soutint prouvèrent que, dans sa retraite, elle était encore redoutable. Enfin, au mois de septembre, Burgoyne parvint, après avoir surmonté de grands obstacles, et vu déjouer plusieurs plans très importans, à passer le Hud-

son, et le 17 son avant-garde se trouva à moins de 4 milles des Américains. Des escarmouches eurent lieu fréquemment; mais il n'y eut pas d'engagement général avant le 19. L'action fut sanglante. Chaque armée resta sur son terrain; Burgoyne s'attribua l'honneur de la victoire, mais il paraît que sa perte fut de près de six cents hommes; celle des Américains ne fut que de la moitié; ils pouvaient remplacer les hommes qui leur manquaient; Burgoyne était dans l'impossibilité d'en faire autant.

« Depuis le 19 septembre jusqu'au 7 octobre, dit-il dans ses mémoires, il ne se passa pas une nuit sans qu'il y eût des coups de fusil tirés; quelquefois nos avant-postes étaient attaqués. On ne pouvait envoyer un détachement en fourrage qu'en le faisant couvrir par un corps considérable. Le plan de l'ennemi était de nous harasser par des alarmes continuelles; la supériorité du nombre le mettait en état d'effectuer ce dessein sans se fatiguer. La longue habitude avait rendu nos soldats indifférens aux coups de fusil; ils pouvaient manger et dormir même quand ils les entendaient très près d'eux. Je ne crois pas que ni officier ni soldat

se soit, dans cet intervalle, déshabillé pour se livrer au sommeil, ou qu'un officier général ou un colonel ait passé une seule nuit sans être sur ses jambes à plusieurs reprises, et constamment avant le lever du soleil. »

Le 7 octobre, Burgoyne marcha contre les Américains qui se défendirent avec beaucoup de résolution : ensuite ils attaquèrent le colonel Auckland, commandant les grenadiers anglais, qui fut blessé et fait prisonnier; une grande partie de l'artillerie fut prise. Le général Frazer fut blessé mortellement. La nuit fut extrêmement critique pour les troupes britanniques; elles abandonnèrent leur camp et se retirèrent dans leurs retranchemens sur les hauteurs.

Le 8, dans la soirée, le général Frazer fut enterré sur une hauteur voisine, et, suivant ses vœux, dans une grande redoute que l'on y avait élevée précédemment. Les Américains qui voyaient beaucoup de monde assemblé, et qui en ignoraient la cause, firent jouer leur artillerie de ce côté; le convoi fut couvert de poussière. L'aumônier de l'armée ne se laissa pas ébranler par la cannonade, et n'omit aucune des parties du service funèbre.

Burgoyne, voyant qu'il ne pouvait pas se faire jour à travers les Américains, essaya de retourner au Canada; le 8 octobre, à neuf heures du soir, il commença sa retraite. Poursuivi et serré de près par l'armée ennemie, manquant de vivres, voyant chaque jour diminuer le nombre de ses soldats par les maladies, il fut obligé, le 17, de mettre bas les armes.

Plusieurs officiers anglais avaient été suivis par leurs femmes. Lady Auckland, instruite de la captivité de son mari, avait demandé à Burgoyne la permission d'aller le rejoindre. Elle fut reçue par le général américain Gates avec tous les égards qu'elle méritait.

Le général Reidesel, officier allemand, au service de l'Angleterre, était aussi accompagné de sa femme. Quand l'armée britannique se fut rendue aux Américains, le baron de Reidesel écrivit à sa femme de venir le trouver avec ses enfans : « Je montai dans ma calèche, dit madame de Reidesel, dans ses mémoires, et je m'acheminai, avec ma petite famille, vers le camp des Américains. En passant, je remarquai, et ce fut une grande consolation pour moi, que l'on ne me regardait pas d'un air de ressentiment;

tout le monde me saluait, on montrait même de la compassion en voyant une femme avec de petits enfans. J'étais, je l'avoue, effrayée d'aller chez l'ennemi; car c'était une position nouvelle pour moi. Quand nous approchâmes des tentes, un bel homme s'avança vers ma voiture, prit mes enfans, les embrassa, les caressa : j'en fus si attendrie, que les larmes me vinrent aux yeux. « Vous tremblez! me dit cette personne; n'ayez » pas peur. » Oh! non, répondis-je, je ne crains » rien; vous me paraissez si bon et si tendre » pour mes enfans, que cela me donne du cou- » rage. » Il me conduisit à la tente du général Gates.

« Tous les généraux devaient dîner avec ce dernier. « Vous seriez bien embarrassée de vous » trouver à table avec tous ces Messieurs, me » dit cette même personne; venez, avec vos en- » fans, dans ma tente; je vous y ferai préparer » un dîner frugal, mais il sera donné de mon » cœur. » — « Vous êtes certainement mari et » père, m'écriai-je, puisque vous me montrez » tant de bonté. »

« Je reconnus alors que cet homme excellent était le général Schuyler. J'étais satisfaite, tous

ceux qui m'entouraient étaient contens ; je voyais mon mari hors de danger : que pouvais-je désirer de plus dans l'infortune générale? Après le dîner, le général me dit qu'il demeurait à Albany, et que le général Burgoyne lui avait promis d'aller demeurer chez lui ; et il m'invita à suivre cet exemple avec mes enfans. Mon mari, que je consultai, me conseilla d'accepter l'invitation. Quelques jours après, nous arrivâmes à Albany, ville qui, depuis si long-temps, était l'objet de nos vœux ; mais au lieu d'y entrer en vainqueurs, comme nous l'avions espéré, nous étions prisonniers ! Nous y fûmes accueillis comme des amis, par la famille du général Schuyler ; et cependant le général Burgoyne avait fait brûler la maison et dévaster les champs et les vergers de celui-ci à Saratoga. Frappé de tant de générosité, le général Burgoyne lui dit : « Que de bonté, quoique je vous aie fait tant » de mal! » — « C'était le sort de la guerre, repartit le général Schuyler, n'en parlons plus. »

Après la guerre, Saratoga ne ressemblait guère qu'à un marais ; depuis une quinzaine d'années, ses eaux ont acquis une grande réputation, et dans les mois de juillet et d'août, on

y voit près de 1500 étrangers. On compte à peu près quatorze sources à Saratoga et dans les environs; elles offrent toutes quelques différences dans la quantité des particules minérales et gazeuses qui les composent. Je bus un verre de la source du Congrès, qui coule d'une fontaine très propre.

Les eaux de Ballston ont été célèbres depuis une trentaine d'années. Le village de Ballston-Spa est à 26 milles au nord d'Albany, dans une vallée pittoresque, arrosée par un ruisseau qui, au-dessous de ce lieu, se jette dans le Kayadarossera. La partie septentrionale de cette vallée est bordée de collines sablonneuses, hautes et très escarpées. Le village renferme plus de cent maisons; on y compte plus de 600 habitans. Il y règne une grande activité; c'est le rendez-vous de tous les environs, qui, à l'exception de plaines couvertes de pins dans le nord, sont très fertiles. Les auberges, destinées aux étrangers qui viennent prendre les eaux, sont vastes et commodes. En 1818, on y a vu 2500 étrangers, dont la dépense moyenne s'est montée à 50 dollars par tête.

Arrivé à Albany, je m'embarquai sur le ba-

teau à vapeur le Livingston. La traversée, jusqu'à New-York, fut heureuse et prompte. Les rives du Hudson sont très pittoresques; on passe devant l'embouchure du Catskill-Creek, que ce fleuve reçoit à droite; le confluent est au niveau des marées de l'Océan; la rivière descend du haut des Catsberg, montagnes qui s'élèvent à plus de 530 toises au-dessus de la mer. Quelle variété prodigieuse de productions le règne végétal doit offrir entre ces deux extrêmes! La cime du Round-Top a 560 toises de hauteur, celle du High-Peak, 520. Ces sommets sont à une vingtaine de milles des bords du Hudson. Une grande route traverse ces monts, où elle passe à une hauteur de 379 toises. C'est la plus élevée des États-Unis; elle l'est bien plus que celle qui coupe, plus au sud, la chaîne des Alleghanys.

Cette région alpine renferme une très belle cataracte, qui est éloignée d'un demi-mille de la grande route. Le Katerskill, formé des eaux que lui fournissent deux petits étangs, éloignés l'un de l'autre d'un quart de mille, coule tranquillement pendant 2 milles, puis se précipite perpendiculairement d'une hauteur de 52 toises.

Les montagnes sont habitées jusqu'à leur sommet; ce qui procure aux voyageurs la facilité de les parcourir à leur aise.

C'est de l'autre côté du fleuve, au confluent du Kinderhook, à une douzaine de milles au-dessus de celui du Catskell, que les rives du Hudson commencent à changer de caractère; elles deviennent plus hautes et plus escarpées. Elles forment une chaîne rocailleuse, interrompue en quelques endroits par des ouvertures où se trouvent des villes; deux vallées de largeur inégale courent parallèlement à cette chaîne, et sont remplies d'habitations. Rien de plus agréable que la vue des bords du Hudson, depuis Albany jusqu'à New-York; les sommets des rochers sont couronnés de chênes, de pins et de genévriers nains: tantôt le rivage s'avance en promontoires abruptes et rocailleux; tantôt il forme des caps arrondis, et dont la surface ondulée est couverte de charmantes maisons de campagne. Ce séjour doit être délicieux en été. Les navires qui remontent ou descendent le fleuve, ajoutent au charme du coup d'œil. On découvre dans le lointain les sommets bleuâtres des montagnes.

A l'embouchure du Fishkill, que le Hudson reçoit à gauche, le pays offre un aspect moins rocailleux. Toutes les petites rivières qui, de chaque côté, apportent au Hudson le tribut de leurs eaux, ayant leurs sources sur des plateaux élevés de plusieurs centaines de pieds au-dessus de sa surface, et un cours peu prolongé, n'y arrivent généralement que par des cataractes plus ou moins élevées. Ces accidens donnent la facilité d'établir sur leurs bords des usines qui épargnent le travail des hommes, circonstance inappréciable dans un pays où le haut prix de la main-d'œuvre empêchera encore long-temps l'établissement de manufactures en état de rivaliser avec celles de l'Europe.

Sur un promontoire de la rive droite, on voit Westpoint, lieu célèbre dans l'histoire de la révolution américaine. Le fort Putnam est abandonné, il tombe en ruines. Westpoint a aujourd'hui une école militaire. Ce fut là que le major André, officier anglais, qui était allé conférer avec Arnold, sur les moyens de livrer la forteresse aux troupes britanniques, fut arrêté en retournant vers le navire qui l'attendait. André fut puni comme espion; sa mort ignominieuse

l'a immortalisé ; son caractère était estimable ; tout le monde plaignit son triste sort. Le traître Arnold réussit à s'échapper ; il est mort couvert d'opprobre.

Quand on est au milieu des montagnes du Fishkill, dont Westpoint commande l'entrée, on ne peut s'empêcher d'admirer la beauté de la perspective. La surface tranquille du fleuve qui s'approche de l'ouverture resserrée par laquelle il sort de ces monts, les rochers qui semblent menacer de tomber sur les navires voguant à pleines voiles, la vue des montagnes lointaines, cet ensemble forme un paysage ravissant.

J'arrivai le 25 novembre à New-York ; j'y passai la plus grande partie de l'hiver, et je débarquai en Angleterre au commencement de 1820.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

HAUT C
A
FLEUVE
DISTRICT
MAIN

CARTE DU BAS ET DU

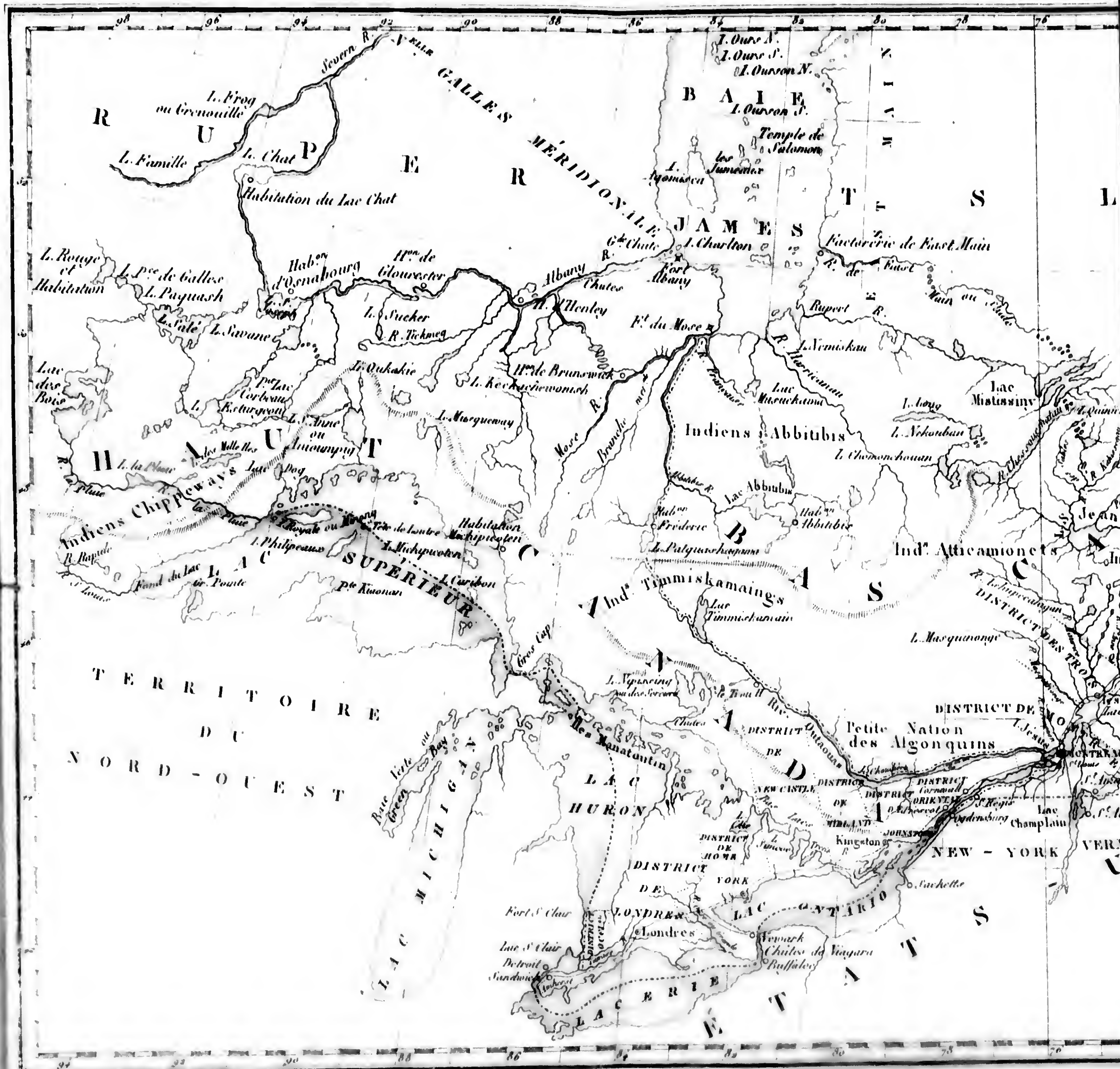

Dessiné et gravé par Ambroise Tardieu

AS ET DU HAUT CANADA.

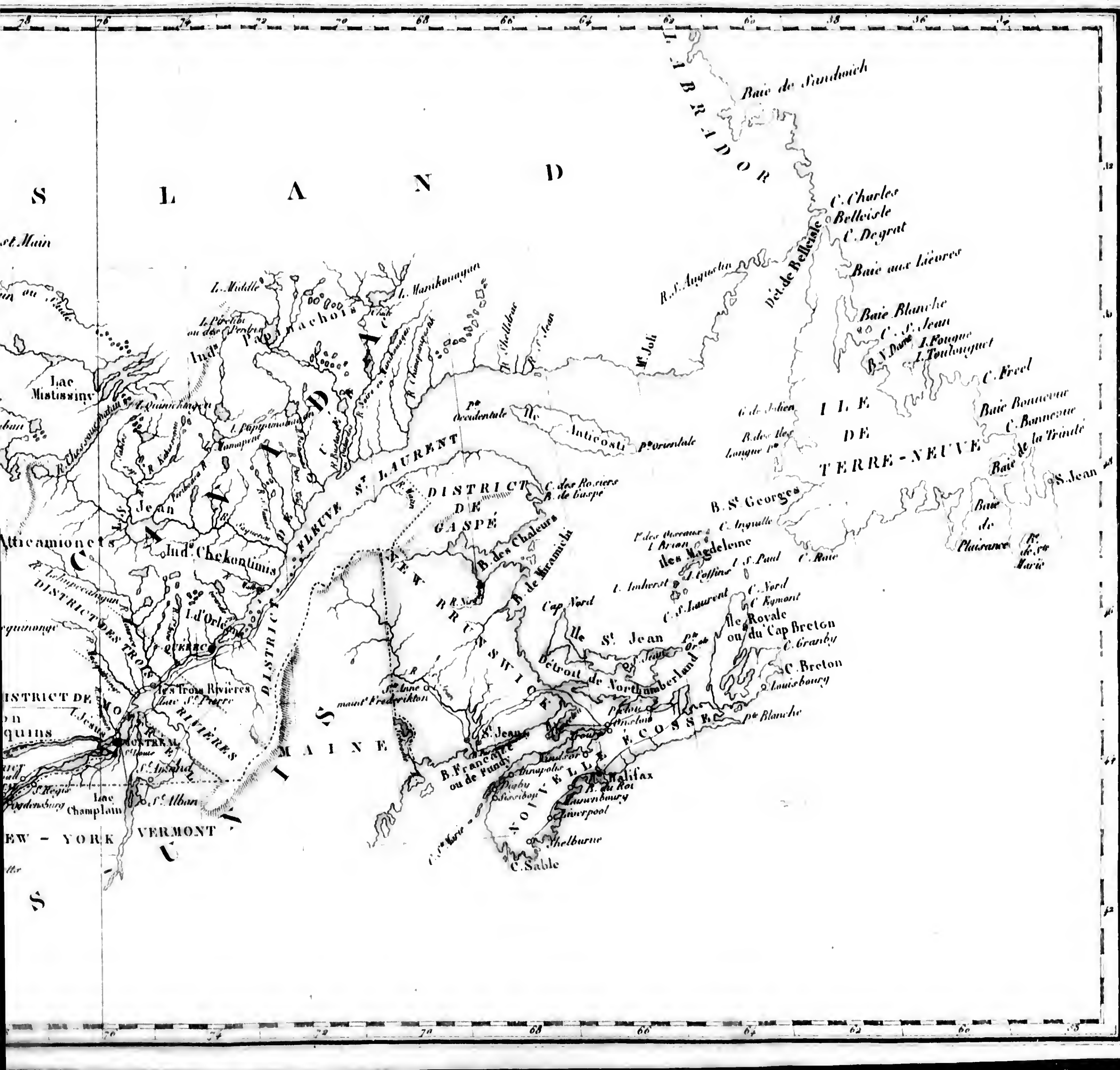

gravé par Ambroise Tardieu.

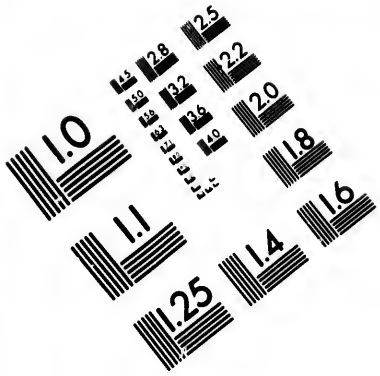

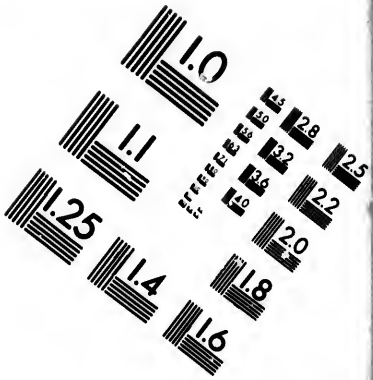

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

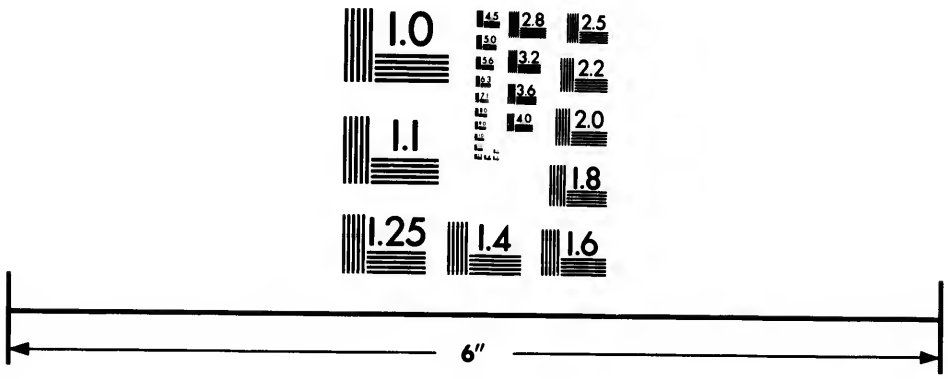

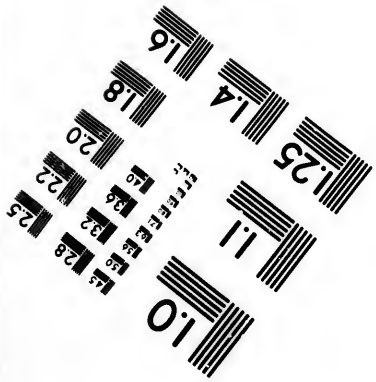

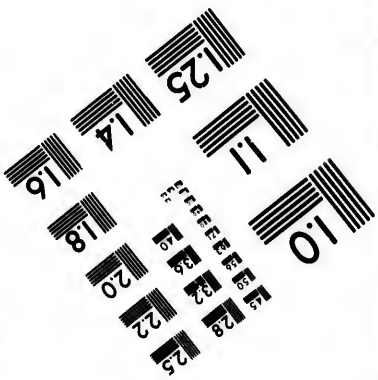

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

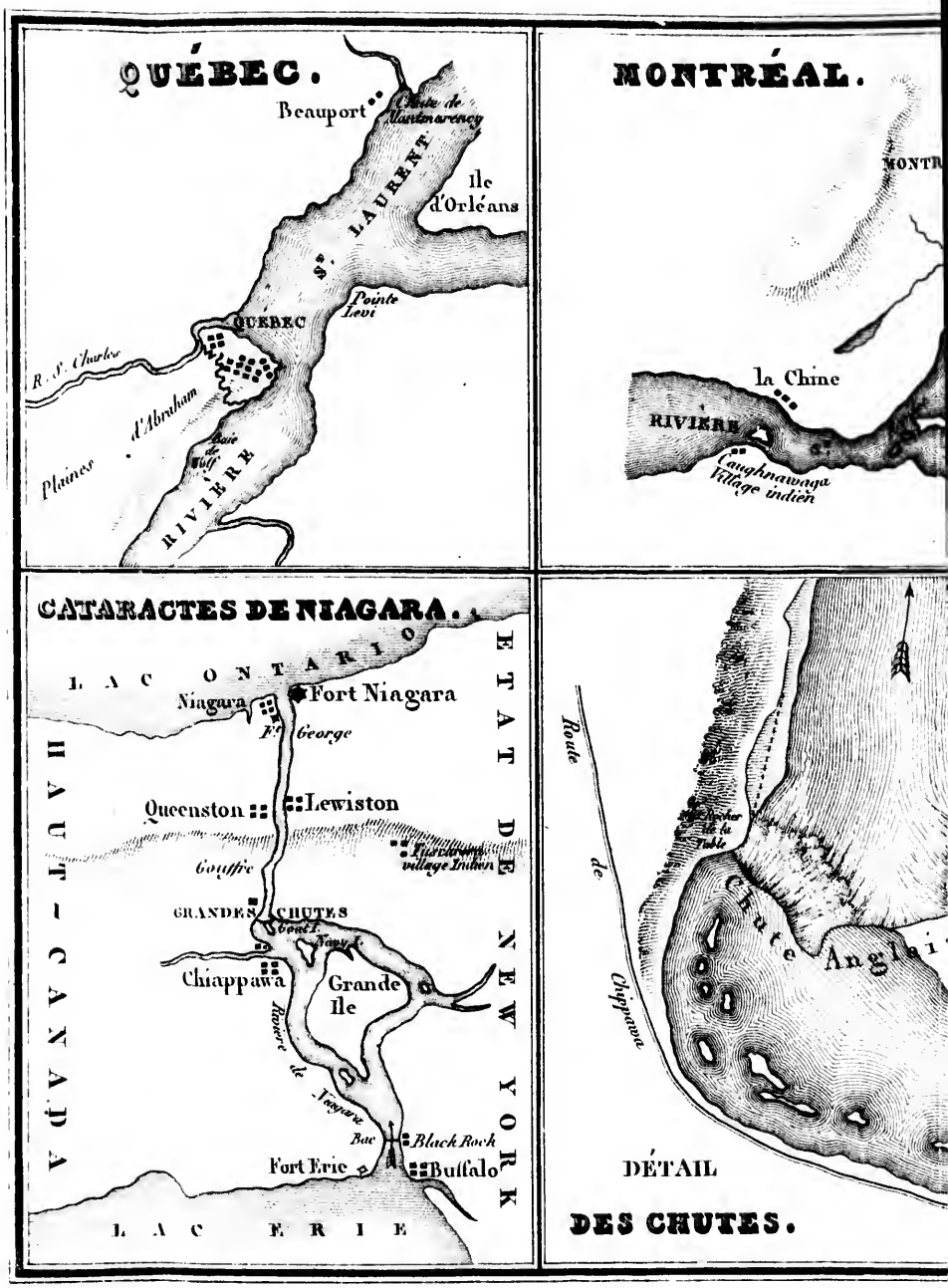
QUÉBEC.
Beauport
Chute de Montmorency
ST LAURENT
Ile d'Orléans
Pointe Levi
QUEBEC
R. St. Charles
Plaines d'Abraham
Baie de Wolf
RIVIÈRE
MONTRÉAL.
la Chine
RIVIERE
Caughnawaga Village indien
CATARACTES DE NIAGARA.
LAC ONTARIO
Niagara
Fort Niagara
Ft George
Queenston
Lewiston
Gouffre
Tuscarora village Indien
GRANDES CHUTES
Chiappawa
Grande Ile
Rivière de Niagara
Bac
Black Rock
Fort Erie
Buffalo
LAC ERIE
HAUT-CANADA
ETAT DE NEW YORK
Route de Chippawa
Chute Anglaise
DÉTAIL
DES CHUTES.

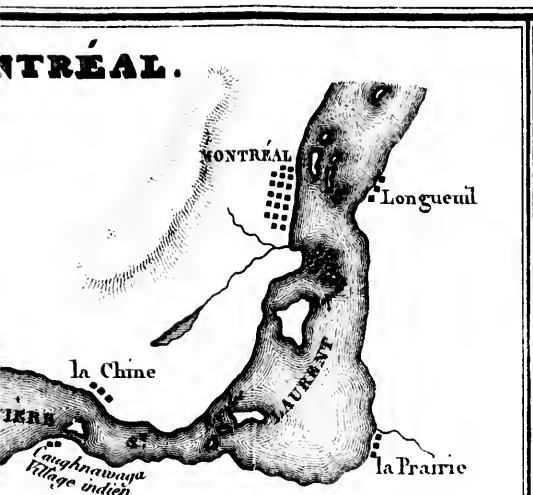

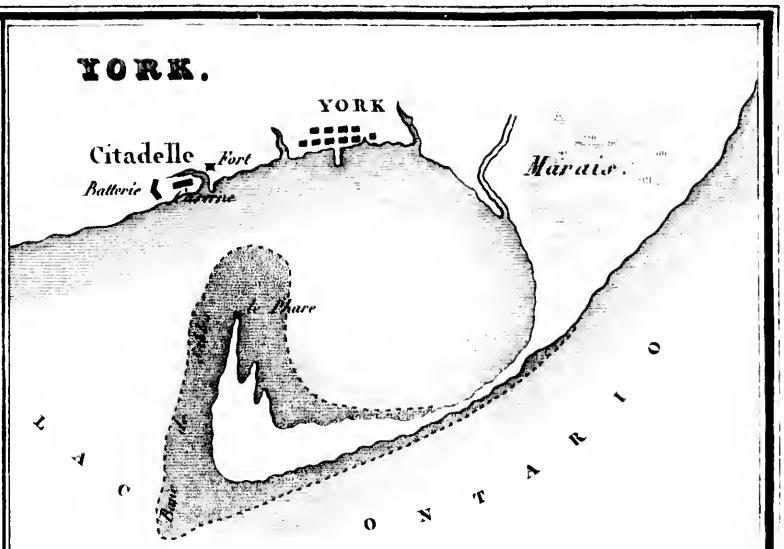

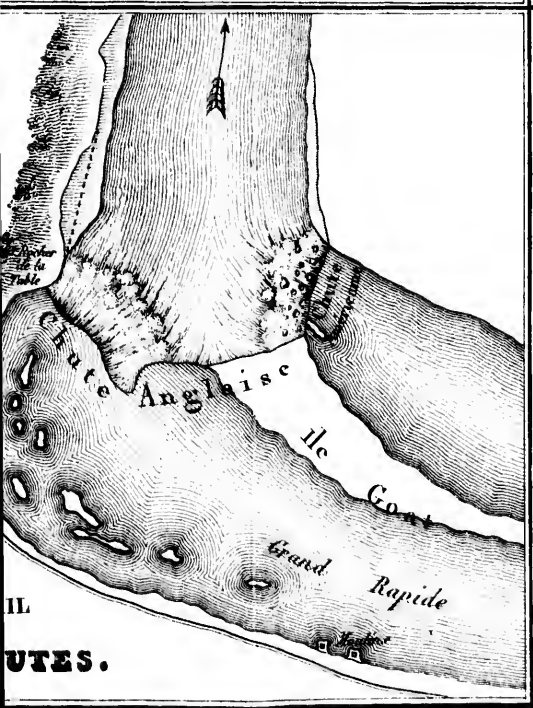

Gravé par Ambroise Tardieu.

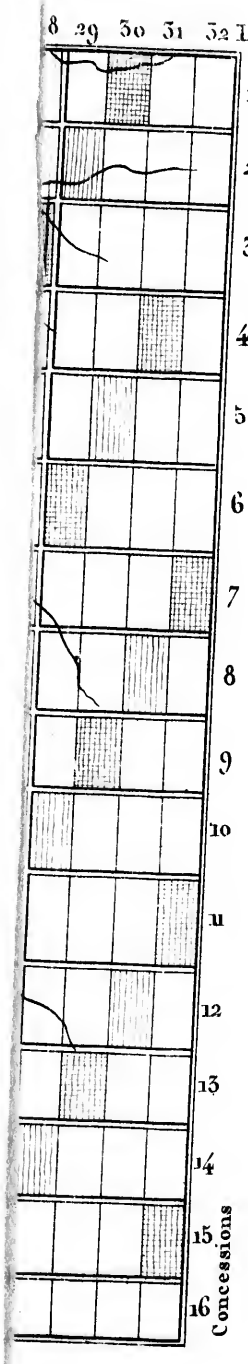
28 29 30 31 32 Lots.
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
Concessions

PLAN DE LA DIVISION D'UN DISTRICT DE DIX MILES
chaque lot contient 2

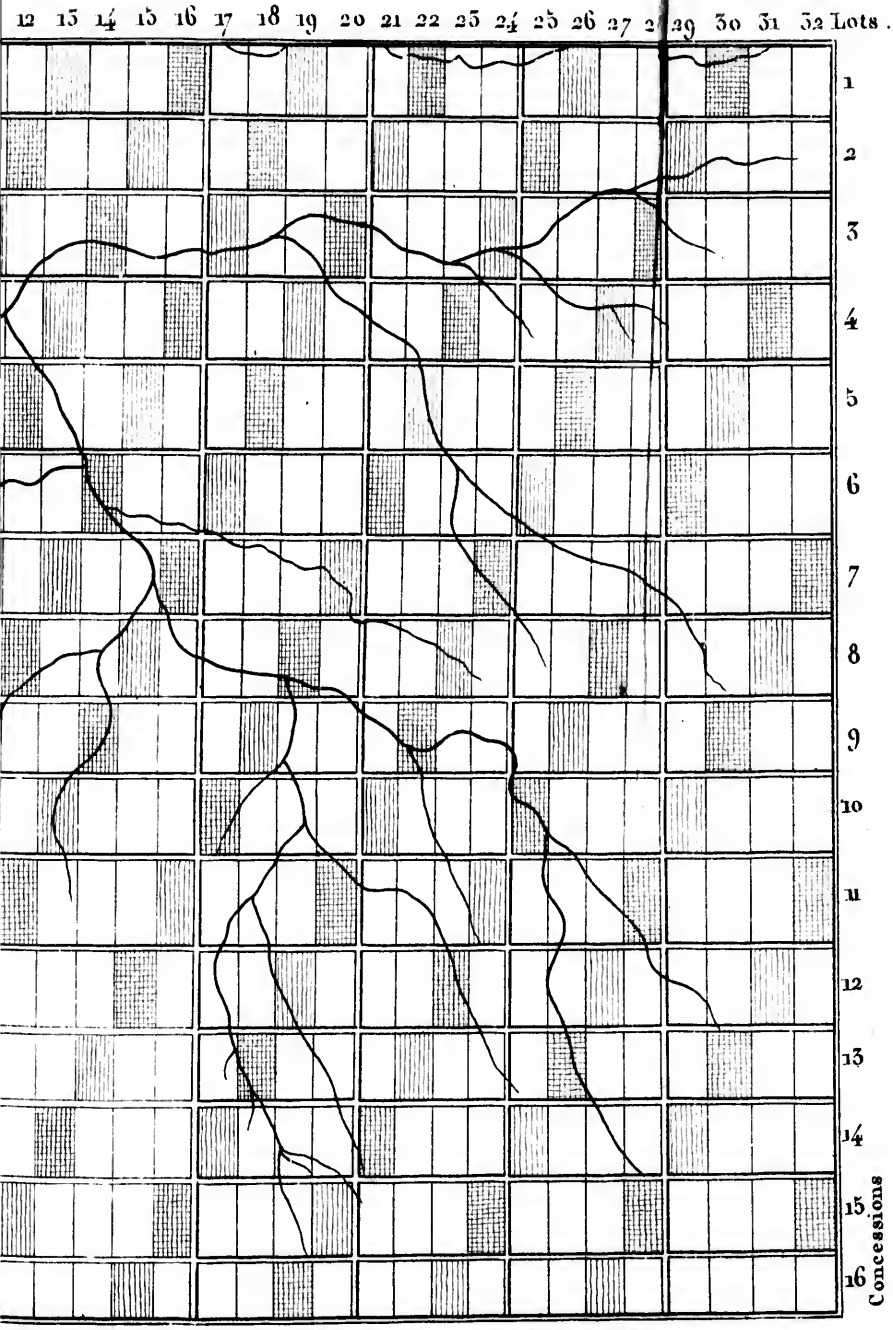

N DISTRICT DE DIX MILES CARRES EN CONCESSIONS ET EN LOTS.

chaque lot contient 200 Acres.

Gravé par Ambroise Tardieu.

Vue d'une Partie des deux branches de la Cataracte de Niagara.

Gravé par Ambroise Tardieu.

Vue d'une Partie des deux branches de la Cataracte de Niagara.

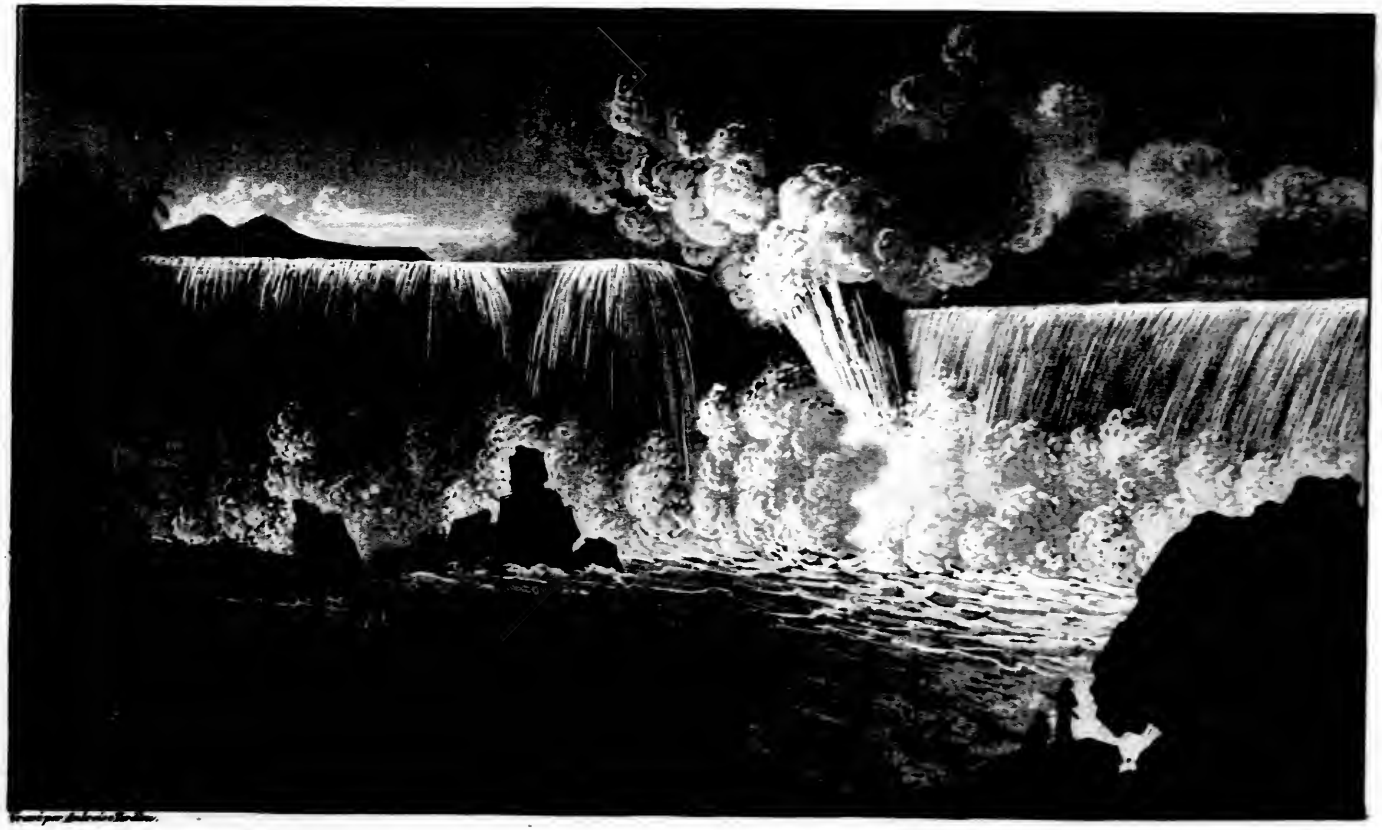

Vue d'une partie de la branche occidentale de la Cataracte de Niagara.

Vue d'une partie de la branche occidentale de la Cataracte de Niagara .

Wig-Wam ou Cabane indienne.

Wig-Wam ou Cabane indienne.

Maison canadienne en bois.

Maison canadienne en bois.

Gravé par Ambroise Tardieu.

Moulin à Scies de Montmorency et Vue de Québec.

Gravé par Ambroise Pardieu.

Moulin à Scies de Montmorency et Vue de Québec.

Gravé par Ambroise Tardieu.

Saut de Montmorency.

Gravé par Ambroise Tardieu.
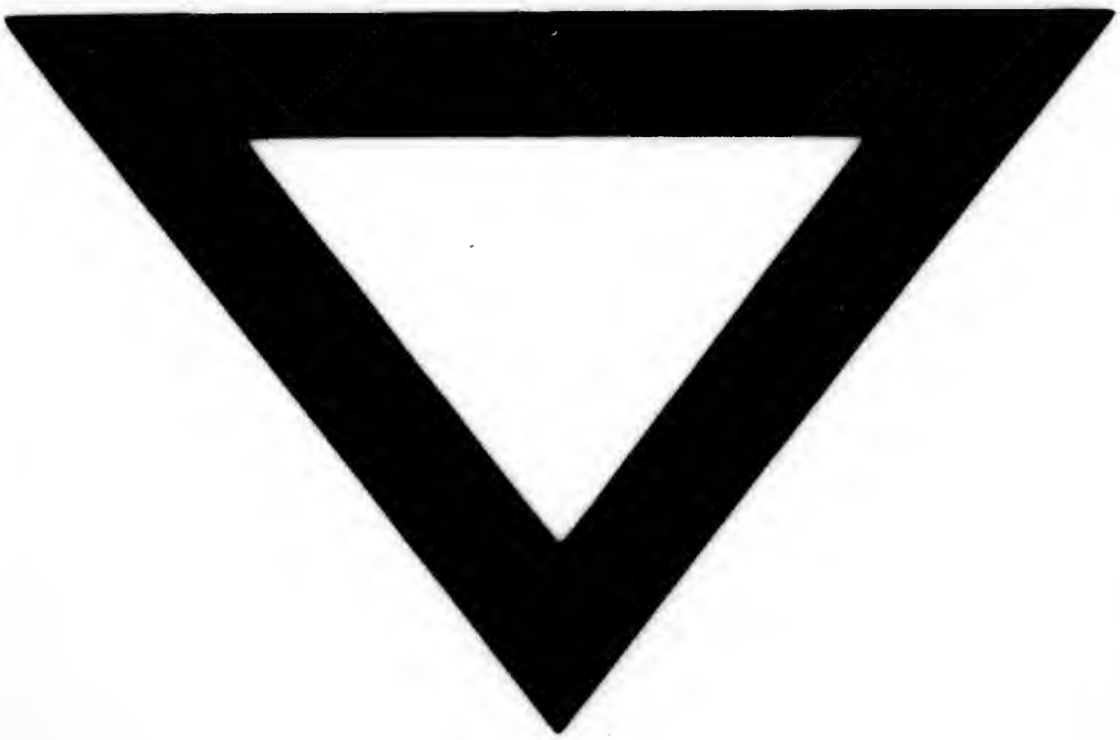
Saut de Montmorency.